

**FINANCES**

**M. Benabderrahmane préside la célébration de la Journée mondiale de l'épargne**

P. 24

**RÉUNION DU GOUVERNEMENT**

**Les télécommunications, le commerce, les travaux publics et l'industrie à l'ordre du jour**

P. 4

**SAHARA OCCIDENTAL**

**Minurso : l'Algérie ne soutiendra pas la résolution "partiale" adoptée par le Conseil de sécurité (MAE)**

P. 24

67<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHEMENT DE LA RÉVOLUTION DU 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 1954

## La fidélité et la loyauté envers la révolution, secret de la victoire

Le secret de la victoire de la révolution de novembre 1954 sur l'une des plus importantes forces militaires de l'époque réside dans la fidélité et la loyauté envers la patrie, a souligné le moudjahid Mohamed Amairi qui a rejoint l'Armée de libération nationale (ALN) en 1955 à l'âge de 23 ans. A l'occasion, de nombreux témoignages et analyses sont livrés sur l'impact de la Révolution algérienne sur le plan international, sur l'ancrage profond de ses valeurs dans la civilisation humaine ainsi que sur la contribution des différentes couches de la société algérienne à la réalisation de cette victoire, rare dans les annales de l'histoire contemporaine.

P.p 3-5-8-16-24  
DKnews-APS



**INAUGURATION DU SERVICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE LE CRIME ORGANISÉ**

**La cohésion peuple-institutions sécuritaires, "soupape de sécurité" face aux tentatives de déstabilisation du pays (Beldjoud)**

P. 4

**SERVICES DE COMMUNICATION ÉLECTRONIQUE**

**Simplification prochaine de la délivrance de l'autorisation**

P. 4

**INTERNET SATELLITAIRE**

**Les grandes manœuvres des géants du numérique**

P. 17

**SANTÉ**

**APHTES**

**Qu'est-ce qui les favorise ?**

P.p 12-13

**F   T BALL**

**LIGUE 1 (2<sup>e</sup> journée)**

**Le PAC épate à Oran et rejoint l'USB en tête du classement**

P. 21



**MEDIAS**

**Lancement de la nouvelle chaîne d'information AL24 NEWS**

P. 16

**MÉTRO ET TRAMWAY À ALGER**

**Ouverts jusqu'à minuit à l'occasion du 1<sup>er</sup> novembre (EMA)**

P. 2

## LOGEMENTS

## Distribution de 90.000 logements à travers toutes les wilayas du pays à l'occasion du 1<sup>er</sup> novembre (ministre)



Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a annoncé samedi la distribution de 90.000 logements, toutes formules confondues, à l'occasion du 67<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la Révolution nationale, le 1<sup>er</sup> novembre 1954.

Invité du Journal Télévisé de 20h de la télévision publique, M. Belaribi a fait savoir que cette opération, lancée samedi à Alger à travers la remise de 11.740 logements, incluait, entre autres, 7.000 logements à Djelfa, 4.000 à Laghouat, 1.100 à Tlemcen et 1.000 à Ouargla, rassurant que chaque wilaya aura son quota.

## ALGER

## Les horaires du métro et tramway prolongés jusqu'à minuit à l'occasion du 1<sup>er</sup> novembre (EMA)



L'Entreprise du Métro d'Alger (EMA) prolonge ce dimanche ses horaires d'exploitation des transports guidés des personnes, jusqu'à minuit au lieu de 21h, et ce, à l'occasion de la 67<sup>ème</sup> anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération, a indiqué l'EMA dans un communiqué. En plus du métro d'Alger, les six tramways en exploitation sont concernés par le prolongement des horaires, précise la même source. Il s'agit des tramways d'Alger, d'Oran, de Constantine, de Sidi Bel Abbès, de Sétif et de Ouargla, selon le communiqué.

## TRANSPORT FERROVIAIRE Perturbations du trafic dans la banlieue d'Alger Ouest (SNTF)

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a annoncé dimanche des perturbations du trafic des trains au niveau de la banlieue d'Alger Ouest en raison d'un incident technique.

"Les services techniques de la SNTF ont enregistré, la matinée de ce dimanche, une coupure de courant entre les gares de Beni Mered et de Blida, suite à la chute d'un arbre qui a endommagé les installations électriques de la voie (la caténaire)", a indiqué la société sur sa page Facebook officielle.

Suite à cet incident, les trains en partance d'Alger vers Blida seront limités à la gare de Beni Mered, alors que les trains en partance d'El Affroun et de Blida, vers Alger sont actuellement à l'arrêt, selon la même source. La SNTF assure qu'elle "mettra en oeuvre tous les moyens humains et techniques dont elle dispose, pour rétablir la situation normale dans les plus brefs délais".

## ROUTES

## Deux projets de décrets portant la déclaration d'utilité publique examinés par le gouvernement



Deux projets de décrets exécutifs portant la déclaration d'utilité publique de la réalisation de projets routiers à Alger, ont été examinés par le gouvernement lors de sa réunion tenue samedi sous la présidence du Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane.

Les deux projets de décrets concernent la réalisation de la liaison rocade Sud (5 Juillet) - 2<sup>ème</sup> rocade d'Alger et contournement de Draria - 1<sup>ère</sup> Tranche, ainsi que l'aménagement des accès routiers entre la 2<sup>ème</sup> rocade - Stade de Douéra et la route nationale n°36, selon un communiqué des services du Premier ministre.

Ces deux projets de texte s'inscrivent dans le cadre de la poursuite de la concrétisation du programme urgent visant la décongestion du trafic routier de la capitale, précise la même source.

## JOURNÉES DU FILM EUROPÉEN D'ALGER

### Une quinzaine de films à l'affiche du 4 au 11 novembre



Une quinzaine de productions cinématographiques sont au programme de la 6<sup>ème</sup> édition des Journées du film européen, prévues du 4 au 11 novembre à la salle de la cinémathèque d'Alger, annoncent les organisateurs dans un communiqué. Le film "Sous Le Ciel d'Alice", une comédie dramatique, réalisée par la Franco-libanaise, Chloé Mazlo, sera présenté en ouverture de cette édition.

## MÉDÉA

## Deux morts et sept blessés dans un accident de la route à Berrouaghia

Deux personnes ont trouvé la mort et sept autres ont été grièvement blessées, suite à une collision entre plusieurs véhicules, survenue, samedi en fin d'après-midi, sur un tronçon de la route nationale N 1, desservant la ville de Berrouaghia, à l'Est de Médéa, a-t-on appris auprès de la protection civile.

Deux véhicules touristiques et un camion sont impliqués dans cet accident de la circulation qui a eu lieu au niveau d'une intersection de la ville de Berrouaghia, a indiqué la même source, précisant que deux femmes, âgées respectivement de 18 et 52 ans, qui étaient à bord de l'un des véhicules touristiques accidentés, sont décédées au cours de leur transfert vers l'hôpital "Benyoucef Benkhedja".

Sept autres personnes, grièvement blessées, lors de cette collision, ont été transportées d'urgence vers le même établissement hospitalier pour recevoir les soins nécessaires, a-t-on ajouté.

## DIPLOMATIE

## Nouvel ambassadeur d'Algérie au Burundi



Le gouvernement burundais a donné son agrément à la nomination de M. Hamid Boukrif, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire, auprès de la République du Burundi, indique, dimanche, le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

## CHLEF

## Une équipe de spéléologues pour percer les mystères du gouffre "Bir Djenneb"

Une équipe de spéléologues est arrivé vendredi soir dans la commune de Boukadir (25 km à l'ouest de Chlef), pour une mission d'exploration du gouffre de "Bir Djenneb" dans la perspective de percer ses mystères et lever le voile sur le secret de ce site, notamment aux plans géologique et historique, a-t-on appris des concernés.

Le chercheur en Histoire, le représentant de l'association "El fikr oua etaouassoul" de la commune de Boukadir, Abdelaziz Saber, a indiqué à l'APS que cette mission d'exploration de "Bir Djenneb", aussi appelé le Puits du diable, a été décidée en raison de la valeur symbolique du site du fait qu'il est un témoin silencieux de l'exécution, par l'armée française, de 8 enfants de la région en 1957 et vu sa nature géologique étant formé par la dissolution géologique qui se produit généralement dans les régions calcaires.

## 67<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION

### Inauguration de nouvelles installations à Laghouat



De nouvelles installations ont été mises en service samedi, par les autorités de la wilaya de Laghouat, dans le cadre de la célébration du 67<sup>ème</sup> anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1<sup>er</sup> novembre 1954.

Il s'agit de l'inauguration d'une unité de la protection civile dans la commune de Tadjrouna (100 km au sud-ouest de Laghouat), baptisée du nom du chahid Aïssa Samaini.

Le wali de Laghouat, Abdelkader Bradai, a également procédé à l'inauguration d'une unité secondaire de la protection civile, baptisée du nom du chahid Larbi Baroud dans la commune d'El-Ghicha.

Un bureau de poste de quatrième classe a été mis en service après des travaux de rénovation, dans la localité d'El Hajeb, commune de Tadjemout, et un stade en gazon synthétique a été également inauguré dans la zone d'ombre "Dayet El-Hajeb".

67<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHEMENT DE LA RÉVOLUTION ALGÉRIENNE DU 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 1954

# La fidélité et la loyauté envers la révolution, secret de la victoire sur l'occupant

Le secret de la victoire de la révolution de novembre 1954 sur l'une des plus importantes forces militaires de l'époque réside dans la fidélité et la loyauté envers la patrie, a souligné le moudjahid Mohamed Amaïri qui a rejoint l'Armée de libération nationale (ALN) en 1955 à l'âge de 23 ans.

Ce moudjahid, aujourd'hui 89 ans, s'est déclaré fier des jeunes de sa génération. Même les jeunes qui avaient été incorporés de force à l'armée française avant le premier novembre 1954 étaient demeurés fidèle à leur patrie et avaient fui avec leurs armes vers les maquis pour rejoindre les rangs de l'ALN, a affirmé Amaïri à l'APS rencontré au siège de l'Organisation Nationale des Moudjahidine (ONM) à Batna. Soixante sept ans après le déclenchement de la révolution, il se souvient encore comment lui et quatre autres jeunes âgés aussi d'une vingtaine d'années et tous originaires de Ghassira avaient réussi à fuir l'armée française avec leurs armes un certain 7 septembre 1955.

"Pendant notre fuite, les soldats français s'étaient aperçus de notre opération et avaient donné l'alerte mais nous étions parvenus après un violent accrochage et en profitant de l'obscurité à nous éloigner de «la ferme des italiens» transformée en caserne pour surveiller la population à partir des hauteurs de Tazoult", a ajouté Mohamed. Et d'enchaîner : "notre destination fut le mont Oustili non loin de Tazoult où au bout d'une longue marche dans cette montagne nous nous étions retrouvés près de maisons qui d'emblée semblaient innocentes mais à notre surprise nous y avions trouvés des moudjahidine".

Par la suite, a-t-il ajouté, nous avions appris moi et mes jeunes compagnons qui sont Belkacem Zaïdi, Messaoud Bouchareb, Ali Kabès et Messaoud Bezzaz que

les moudjahidine qui nous avait accueillis étaient Tahar Ghamrès dit Nouichi, responsable de la zone de Bouarif et son adjoint Mohamed Ben Lakhdar Boumaaraf. "Ces deux derniers nous avaient interrogés sur les coups de feu entendus à Tazoult et les renforts militaires qui s'y étaient dirigés qu'ils pensaient être une attaque de moudjahidine et nous les avons informés que ce fut l'accrochage qui s'était produit durant son évasion".

## On ne pensait pas qu'on allait rencontrer Ben Boulaïd

Après avoir évoqué beaucoup de détails ayant précédé son évasion avec ses compagnons, Amaïri a indiqué que même surprise à laquelle on ne songeait même pas à être de rencontrer le lendemain de notre évasion Mustapha Ben Boulaïd à qui nous avions été conduits par Tahar Nouichi et dont on a reçu la nouvelle de son évasion de la prison de Coudiat de Constantine.

Ben Boulaïd qui venait d'arriver dans la région après sa fuite était accompagné de quatre autres personnes et il semblait que les moudjahidine lui avaient conseillé de quitter cette zone après avoir entendu l'échange de tirs de la veille, a ajouté ce moudjahid. "Nous avions alors fait part de notre volonté de rejoindre la révolution à Ben Boulaïd qui nous avait dit que notre combat était pour Allah, que l'on ne pouvait plus rejoindre nos familles et que ces moudjahidine étaient désormais notre famille", a affirmé ce moudjahid.

Ben Boulaïd avait alors enjoint au responsable de la zone de Barika Abdelhafid Torech de me rejoindre avec Messaoud Bouchareb et Messaoud Bezzaz à son groupe et à Tahar Nouichi responsable de la zone de Bouarif d'intégrer Belkacem Zaïdi et Ali Kabès à ses troupes, ajoute Amaïri. Amaïri a indiqué que le destin a voulu qu'il rencontre furtivement Ben Boulaïd une nouvelle fois en 1956 à quelques jours de sa mort.

Amaïri avait accompagné le responsable de la zone Torech à une réunion avec Ben Boulaïd à Tafrent sur le djebel Lazrag non loin de Nara dans l'espoir de rencontrer son père à Ghassira qui n'était pas loin. Chose qu'il ne put le faire après avoir été informé que l'ennemi surveillait de très près les familles des moudjahidine.

A Tafrent, Benboulaïd avait rencontré les chefs de groupes tandis que les djounoud étaient restés de côté, ajoute Amaïri qui a indiqué qu'après la réunion, ils avaient pris le chemin du retour vers Barika avant de préciser que l'explosion de la radio piégée dans laquelle fut tué Ben Boulaïd avait eu lieu deux ou trois jours après et la nouvelle de sa mort le 22 mars

1956 avait été tenue ensuite secrète pour ne pas affecter le déroulement de la révolution. Le même moudjahid a également évoqué les patrouilles d'acheminement des armes depuis la Tunisie, sa bonne connaissance des nouvelles armes acquises pendant sa présence dans l'armée française et ses déplacements vers Ghassira qui a été le théâtre de plusieurs batailles dont celle de Belaïla le 27 mars 1957 sur le mont Azougaouh Oumek sous la direction de plusieurs moudjahidine dont Lakhdar Oucifi décédé il y a quelques jours (26 octobre 2021).

Amaïri a parlé également de la venue de Si El Houas (Ahmed Abderazak Hamouda) dans la région après sa nomination à la tête de la 3ème zone de la wilaya 1 historique en juin 1957 et du nouveau souffle qu'il a donné à la révolution au lendemain de sa désignation commandant de la wilaya 6 historique.

Mohamed Amaïri qui se déplaçait entre les deux wilayas 1 et 6 historiques a souvent insisté durant son interview sur la détermination des moudjahidine à chasser l'occupant et leur affrontement des troupes de l'OTAN avec férocité mais aussi fidélité et loyauté envers la révolution.

## Défier l'opération Jumelle "un tournant décisif" dans le cours de la Révolution (moudjahid)

Défier l'opération "Jumelle" lancée par les forces ennemies en juillet 1959, marquait un tournant décisif dans le cours de la Révolution du 1er novembre 1954, émaillée d'énormes sacrifices pour libérer l'Algérie du joug colonial, témoigne le Moudjahid Salah Ouzrourou, un ancien officier de l'ALN.

Un des rescapés de cette opération d'envergure montée par les forces coloniales pour anéantir l'ALN dans les maquis à travers les différentes régions de la wilaya III historique, l'officier Ouzrourou garde à ce jour de profondes séquelles et des balles dans son corps, qui témoigne d'une atrocité inégalée subie durant la guerre de libération. "Affronter un ennemi doté d'armes lourdes et d'aviation de guerre, n'était pas une sinécure, mais le courage et la détermination de nos troupes ont fait la différence. Les unités combattantes de l'ALN savaient bien que ce défi constituait un tournant décisif pour le cours de la Révolution et pour arracher l'indépendance", a-t-il souligné à l'APS.

Cet ancien officier de l'ALN, âgé de 75 ans et natif de la région de Ain El Hamam (wilaya de Tizi-Ouzou), s'est reconverti au lendemain de l'indépendance à l'écriture de ses mémoires sur la Révolution et ses missions militaires et paramilitaires assumées alors durant la période allant de 1957 jusqu'en mars 1962. "L'opération jumelle était une action militaire infernale lancée pour nous anéantir dans les maquis. C'était une opération de grande envergure qui nous a perturbé mais sans pour autant nous détourner de notre objectif principal à savoir la poursuite de notre combat jusqu'à l'indépendance", a confié l'ex-officier de l'ALN, M. Ouzrourou.

Le déploiement intensif de renforts dans les maquis et dans les villages à travers plusieurs régions de la wilaya III, déclarées zones interdites, "a beaucoup rétréci notre champs d'action et nos mouvements, mais malgré cela nous avons réussi à desserrer

l'étau sur les troupes de l'ALN grâce au soutien indéfectible des femmes", a-t-il ajouté. "Les femmes des villages à Draâ El Mizan (au sud de la wilaya de Tizi-Ouzou), par exemple, et dans d'autres régions environnantes, ont joué un rôle important à cette époque pour approvisionner les moudjahidine, en renseignements, nourriture et habits", a-t-il témoigné dans une déclaration à l'APS.

De 1958 à 1959, l'officier Salah Ouzrourou a occupé le poste d'agent de liaison, avant d'être nommé intendand régional en 1959 jusqu'à 1960 dans la région II relevant de la zone 4 de la wilaya III historique. Malgré les ratissages successifs, ainsi que la prise des lieux stratégiques et le contrôle rigoureux imposé aux populations par les forces ennemies, cet ancien officier de l'ALN en compagnie de ces camarades savaient comment tromper la vigilance des soldats français pour effectuer leurs mouvements et déplacements, souvent périlleux, d'une zone à une autre.

"Les sacrifices étaient lourds pour nous. C'est durant cette opération infernale que j'ai subi de graves blessures par le Napalm et par balles ainsi et éclats de bombes que je garde d'ailleurs à ce jour dans mon corps", a-t-il dit. "Les bombardements au napalm de la forêt de Boumahni en août 1960, ainsi que l'accrochage sanglant survenu à Ath Voughardane (Assi Youcef) en novembre 1960, fut un moment atroce. La violence et la torture exercées par l'armée ennemie sur l'ALN et sur le peuple algérien étaient terribles", se souvient-il avec émotion. Dans son livre intitulé "de la Révolution à la guerre d'Algérie", témoignage d'un rescapé de l'opération jumelle, l'officier Salah Ouzrourou a retracé sa vie et son combat héroïque via une série de témoignages sur les différentes batailles et autres actions militaires et paramilitaires accomplies durant la période allant de 1956 à 1962.

APS

## Le renseignement, élément clé à l'origine du triomphe de la guerre de libération nationale (Oukld Kablia)

Les services de renseignement algériens, du temps de la glorieuse Guerre de libération nationale, agissaient "efficacement" pour recueillir l'information et connaître les intentions du pouvoir et de la classe politique française pour en déjouer les effets "néfastes" permettant ainsi le triomphe de la Révolution algérienne, a soutenu le président de l'Association des anciens du ministère de l'Armement et des Liaisons générales (MALG), Daho Ould Kablia. "Les services de renseignement s'occupaient à recueillir l'information politique notamment pour connaître les intentions du pouvoir français et de la classe politique française, des personnalités non engagées dans l'administration française, telles que les intellectuels, les syndicats et surtout les milieux catholiques", a indiqué M. Ould Kablia à l'APS, à la veille de la commémoration du 67<sup>ème</sup> anniversaire du déclenchement de la guerre de libération nationale contre l'Etat colonial français. Tous ces éléments, a-t-il appuyé, fournissaient de l'information aux chefs agents et chefs de postes, "très efficaces", se trouvant à l'étranger, qui les transmettaient et agissaient en conséquence.

Au plan militaire, en moins d'une année, les services du renseignement opérationnel, qui étaient au front, a pu déterminer notamment la consistence physique des barrages électrifiés érigés en 1957, a-t-il expliqué, relevant qu'on savait comment étaient constitués les barbelés, le système d'alarme et le système de piégeage. Faisant l'historique de la guerre de libération nationale, M. Ould Kablia a indiqué qu'Abdelhafid Boussouf (alors qu'il était l'adjoint de Mohamed Larbi Benmhidi, chef de la wilaya 5 historique) avait considéré que la Révolution ne manquait pas d'homme et pas totalement d'armement, mais la faille se trouvait dans le domaine de la formation, au niveau des liaisons et du renseignement.

En analysant ces trois points, Boussouf a décidé de créer une école des cadres à Oujda pour former des commissaires politiques, a indiqué M. Ould Kablia, expliquant qu'en plus de l'action "néfaste et dangereuse" de l'armée française à l'intérieur de l'Oranie, il y avait son danger aux frontières, installée au Maroc, en dépit

de l'indépendance de ce dernier. Abdelhafid Boussouf a mis en place ainsi un service de logistiques pour récolter des armes, un service de renseignement et de liaisons pour combattre les services spéciaux qui agissaient depuis Oujda. Il va élever cette organisation du renseignement après la mise en place du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), avec la création du mythique et puissant MALG, qui œuvrera efficacement à récolter la moindre information servant au triomphe de la Révolution algérienne et à déjouer la propagande colonialiste. Pour M.Oukld Kablia, le peuple algérien s'est engagé puissamment pour mettre fin à une longue nuit coloniale, parsemée de génocides, de massacres, de répression sauvages et de tueries. Rappelant les différentes étapes pour l'aboutissement du premier novembre 1954, il a indiqué que les massacres du 8 mai 1945 avaient créé le déclic et une prise de conscience pour la lutte armée. "Il y a une répression extrêmement violente et sauvage qui s'est traduite sur l'ensemble du territoire national. La répression a touché pratiquement tout le monde, tellement violente que le sentiment est né selon lequel la France refuse de se plier aux orientations de la société des nations notamment celles disposant qu'avec la fin de la 2ème guerre mondiale, il va s'agir de libérer tous les peuples sous domination coloniale", a-t-il rappelé. Pour lui, les Algériens espéraient beaucoup, mais étaient désillusionnés et avaient compris qu'il n'était plus possible de faire confiance aux discours et aux mensonges, mais plutôt de recourir au combat armé. Cette idée va se concrétiser avec la création de l'Organisation spéciale (OS) en 1947, fer de lance de la lutte armée et creuset de la plupart des leaders de la révolution algérienne. Evoquant par ailleurs les récents propos du président français Emmanuel Macron sur l'Algérie, M. Ould Kablia a indiqué que c'était de "la provocation" que les Algériens n'avaient pas accepté et à l'égard de laquelle ils avaient manifesté leur hostilité éternelle, s'interrogeant sur ce qui a pris le président Macron de s'immerger dans les affaires internes du pays.

INAUGURATION DU SERVICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE LE CRIME ORGANISÉ

## La cohésion peuple-institutions sécuritaires, "soupape de sécurité" face aux tentatives de déstabilisation du pays (Beldjoud)

La cohésion entre le peuple et ses institutions sécuritaires, en tête desquelles l'Armée nationale populaire (ANP), constitue la soupape de sécurité et la forteresse qui se dresse face à toutes les tentatives désempées visant la déstabilisation du pays, a affirmé samedi à Alger le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud. Supervisant l'inauguration du Service central de lutte contre le crime organisé, en compagnie du ministre de la Justice, Garde des sceaux, Abderrachid Tabi et du Directeur général de la Sûreté nationale, Farid Zineddine Bencheikh, en présence du wali d'Alger et des cadres de la Sûreté nationale, M. Beldjoud a déclaré que "la cohésion et l'union entre le peuple et ses différentes institutions sécuritaires, à leur tête l'ANP, constituent la soupape de sécurité et la forteresse contre toutes les tentatives désempées par lesquelles les ennemis de la nation œuvrent à saper la stabilité du pays et des citoyens". Précisant que ce service venait "renforcer notre système sécuritaire et contribuer à la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes", le ministre a tenu à souligner que "le crime a pris des proportions dangereuses, les criminels excellent dans l'utilisation des moyens de la technologie moderne et l'exploitation de l'espace cybernétique pour atteindre leurs objectifs sordides".

A cette occasion, M. Beldjoud a fait remarquer que les dangers de la criminalité organisée, complexe et croissante, exigent "une riposte multidimensionnelle", à partir de l'enquête sur l'activité criminelle et sa poursuite en justice, la création de réseaux de conventions internationales pour faciliter la coopération en matière de lutte contre le crime organisé transfrontalier et la mise en place d'un programme de formation pour le renforcement des capacités d'application de la loi.

Le ministre de l'Intérieur a estimé que "la création d'un service central ayant pour mission essentielle la lutte contre le crime organisé est en diapason avec la teneur des conventions internationales ratifiées par l'Algérie".

Il a souligné, dans ce sens, que la Direction générale de la Sûreté nationale "avait franchi des étapes importantes dans le domaine du développement des mécanismes de son action préventive et anticipative à même de contribuer à l'instauration d'un climat sécuritaire propice permettant la mise en place d'un système économique solide loin de l'argent sale, du monopole et de la spéculation, et ce, conformément aux instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune". Partant, le Gouvernement œuvrera à la promotion de telles initiatives, notamment à la lumière des défis actuels et des attaques médiatiques contre l'Algérie, a poursuivi le ministre, relevant sa détermination à aller vers des perspectives prometteuses grâce à la mobilisation de ses enfants imprégnés de valeurs patriotiques nobles.

# RÉUNION DU GOUVERNEMENT

## Les télécommunications, le commerce, les travaux publics et l'industrie à l'ordre du jour

"Le Premier ministre, ministre des Finances, Monsieur Aïmene Benabderrahmane, a présidé, ce samedi 30 octobre 2021, une réunion du gouvernement tenue au Palais du Gouvernement.

Lors de sa réunion hebdomadaire, le Gouvernement a eu à examiner les points suivants:

### Dans le domaine des télécommunications:

Il a été examiné un projet de Décret exécutif fixant les conditions de délivrance de l'autorisation générale pour l'établissement, l'exploitation et/ou la fourniture des services de communications électronique au public et les montants de la contrepartie financière des redevances et des contributions annuelles y afférentes.

Ce projet de texte vise la simplification des procédures relatives aux conditions de délivrance de l'autorisation générale ainsi que la stabilisation des investissements des opérateurs économiques tout en leur garantissant une prévisibilité adéquate quant à leurs investissements.

Par ailleurs, la fixation des montants des redevances prévues par ce texte tient dument compte des spécificités du marché national des communications électroniques et s'inscrit dans le sens de la politique du Gouvernement en matière d'incitation à l'investissement et de facilitation de l'émergence de nouveaux acteurs dans l'économie numérique, segment prioritaire du plan de relance économique.



### Dans le domaine du commerce:

Il a été examiné un projet de Décret exécutif complétant le Décret exécutif n 15-306 du 06/12/2015 fixant les conditions et les modalités d'application des régimes de licence d'importation ou d'exportation de produits et marchandises. Ce projet de texte s'inscrit dans le cadre du programme du secteur du commerce relatif à l'encadrement du commerce extérieur, notamment en matière de rationalisation et d'organisation de l'importation et vise à unifier certaines dispositions relatives aux licences automatiques d'importation et ce, conformément aux exigences de l'Ordonnance n 03-04 du 19/07/2003, modifiée et complétée, relative aux règles générales applicables aux opérations d'importation et d'exportation des marchandises. Sur un autre

plan, il a été présenté une communication du Ministre en charge du Commerce portant sur la procédure de suspension temporaire d'importation des produits classés sous les rubriques tarifaires intitulées "Autres". Cette mesure entre dans le cadre de l'assainissement de la rubrique intitulée "Autres" et ce, après avoir constaté un recours exagéré par certains opérateurs à la domiciliation de leurs importations sous cette rubrique. Comme elle vise également une meilleure identification et traçabilité des opérations d'importation et leur adéquation avec les besoins réels de la demande interne.

### Dans le domaine des travaux publics:

Il a été examiné deux (2) projets de Décrets exécutifs portant déclaration d'utilité publique les opérations relatives à: (i) la réa-

lisation de la liaison rocade Sud (5 Juillet) - zéme rocade d'Alger et contournement de Draria - ière Tranche (ii) l'aménagement des accès routiers entre la zéme rocade - Stade de Douéra et la route nationale n 36. Ces deux projets de textes s'inscrivent dans le cadre de la poursuite de la concrétisation du programme urgent visant la décongestion du trafic routier de la Capitale.

### Dans le domaine de l'industrie:

Le Gouvernement a entendu une communication sur les mesures prises pour lever les contraintes entravant la mise en exploitation des projets d'investissements achevés qui a porté sur les travaux menés par le Comité national chargé du suivi de la situation des projets d'investissement achevés, non entrée en exploitation, qui ont permis d'établir un recensement exhaustif des projets concernés par cette situation ainsi que l'identification des contraintes entravant leur mise en exploitation. A ce titre, le Premier ministre a chargé l'ensemble des secteurs concernés à l'effet d'engager, sans délais, les mesures nécessaires en vue de lever toutes les contraintes rencontrées, en permettant ainsi l'entrée en exploitation desdits projets et ce, avant la fin de l'année en cours".

## Projets non exploités : M. Benabderrahmane ordonne la levée des contraintes rencontrées avant la fin 2021

Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, a chargé samedi l'ensemble des secteurs concernés d'engager les mesures nécessaires en vue de lever toutes les contraintes rencontrées par des projets d'investissements achevés et non exploités, et ce, pour permettre leur entrée en exploitation avant la fin de l'année en cours. Selon un communiqué des services du Premier ministre, le gouvernement a entendu lors de

sa réunion tenue au Palais du gouvernement sous la présidence du Premier ministre, une communication sur les mesures prises pour lever les contraintes entravant la mise en exploitation des projets d'investissements achevés. Cette communication a porté sur les travaux menés par le Comité national chargé du suivi de la situation des projets d'investissement achevés, non entrée en exploitation, qui ont permis d'établir un recensement exhaustif

des projets concernés par cette situation ainsi que l'identification des contraintes entravant leur mise en exploitation, a ajouté la même source. A ce titre, M. Benabderrahmane "a chargé l'ensemble des secteurs concernés à l'effet d'engager, sans délais, les mesures nécessaires en vue de lever toutes les contraintes rencontrées, en permettant ainsi l'entrée en exploitation desdits projets et ce, avant la fin de l'année en cours", a souligné le communiqué.

### COMMUNICATION ÉLECTRONIQUE

## Simplification prochaine de la délivrance de l'autorisation pour l'établissement des services de communications électroniques

Un projet de décret exécutif fixant les conditions de délivrance de l'autorisation générale pour l'établissement, l'exploitation et/ou la fourniture des services de communications électroniques au public a été examiné lors d'une réunion du gouvernement présidée samedi par le Premier ministre, ministre des Finances, M. Aïmene Benabderrahmane. "Il a été examiné un projet de décret exécutif fixant les conditions de délivrance de l'autorisation générale pour l'établissement, l'exploitation et/ou la fourniture des services de communications électroniques au public et les montants de la contrepartie financière des redevances et des contributions annuelles y afférentes", indique un communiqué des services du Premier ministre.

Ce projet de texte vise "la simplification des procédures relatives aux conditions de délivrance de l'autorisation générale ainsi que la stabilisation des investissements des opérateurs économiques tout en leur garantissant une prévisibilité adéquate quant à leurs investissements", ajoute la même source. Par ailleurs, "la fixation des montants des redevances prévues par ce texte tient dument compte des spécificités du marché national des communications électroniques et s'inscrit dans le sens de la politique du gouvernement en matière d'incitation à l'investissement et de facilitation de l'émergence de nouveaux acteurs dans l'économie numérique, segment prioritaire du plan de relance économique", souligne le communiqué.

### ELECTIONS LOCALES DU 27 NOVEMBRE

## Tirage au sort relatif à la répartition du temps de parole à la télévision et à la radio

Le tirage au sort relatif aux tranches horaires et à la diffusion des interventions des partis et des candidats, à travers la radio et la télévision nationales, en prévision de la campagne électorale pour les élections locales du 27 novembre, a eu lieu dimanche à Alger, sous la supervision du président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi. Le tirage au sort a eu lieu électroniquement et manuellement au niveau du Centre international des conférences (CIC) "Abdelatif Rahal", en présence des représentants des partis et des listes indépendantes, en ce sens que cinq (5) périodes d'intervention ont été consacrées à travers la radio et la télé-

vision nationales, selon un temps de parole de trois minutes pour chaque intervention. Plus explicite, le Conseiller du président de l'ANIE, Abdelhamid Bouhdi a fait état de "la mobilisation, pour la première fois, de six (6) chaînes de la Télévision publique et de cinq (5) chaînes de la Radio nationale, et de l'implication de toutes les radios locales, en attendant l'enregistrement à partir du lundi 1<sup>er</sup> novembre".

La diffusion se fera à travers des périodes précises, de samedi à jeudi tout au long de la journée, excepté le vendredi. La diffusion cesse à 20:00 pour les radios locales, a indiqué le même responsable, affirmant que le volume

horaire est de 318 heures pour la télévision, 315 pour les chaînes de la radio nationale et 1.564 pour celles de la radio locale, le volume horaire global étant estimé à 2.97 heures en pleine campagne électorale.

M. Bouhdi a, en outre, fait état de la possibilité pour les listes électorales à l'extérieur de la capitale d'enregistrer leurs émissions dans les studios des radios locales, afin d'éviter les longs déplacements, soulignant que les studios de la radio et de la télévision, sis au niveau du siège de l'ANIE, seront à la disposition des listes électorales à partir de ce lundi.

Concernant le tirage au sort, l'ANIE a at-

tribué pour chaque liste un numéro d'identification, d'autant que les listes partisanes sont numérotées de 001 jusqu'à 100, alors que les listes indépendantes portent les numéros 101 et plus pour faciliter l'opération, en sus d'un numéro d'identification pour les assemblées populaires communales (APC) et de wilayas (APW). A cette occasion, un spot publicitaire sur les élections des APC et APW a été projeté pour appeler les citoyens à aller aux urnes en vue d'opérer le changement escompté. Dans le même sillage, le Conseiller du président de l'ANIE a rappelé que la campagne électorale sera lancée du jeudi 4 novembre au mardi 23 novembre 2021.

## MÉDÉA

# La poignée d'hommes qui embrasa la zone II

La région de Médéa, que l'armée coloniale française pensait à tort contrôler, ne tarda pas à rallier le guerre de libération nationale, déclenchée le 1er novembre, grâce au courage et la détermination d'une poignée d'hommes, dirigés par le martyr Tayeb Bougasmî, connu sous le nom de Tayeb El-Djoughlali.

Le retentissement des attaques conduites par les précurseurs du combat libérateur, notamment dans les monts de l'Aurès, contre les troupes coloniales françaises, va précipiter les événements dans la région de Médéa où un groupe d'anciens militants infatigables de la cause nationale s'attela, sous la conduite du chahid Tayeb El-Djoughlali, tombé au champ d'honneur en 1959 à "Dar-Chyoukh" (Djelfa), à mettre sur pied la première cellule combattante, selon des archives locales.

Désigné par le chahid Boudjemaa Souidani, alors chef de la wilaya IV historique, Tayeb Djoughlali s'employa, avec l'aide de deux autres martyrs, en l'occurrence, Benyoucef Krittli et Rachid Ben Sid-Oumou, à structurer et organiser les maquis de la région de Médéa, zone II de la wilaya IV, ainsi qu'à se préparer militairement pour les missions à venir.

## Renfort de troupes et organisation de la Révolution

Des éléments, affiliés au Parti du Peuple algérien (PPA) et d'anciens membres de l'Organisation secrète (OS), vont constituer le noyau dur en charge de mener des opérations



militaires sporadiques, à partir des maquis d'El-Omaria, Tablat et El-Aissaouia, et qui s'étendront plus tard à l'ensemble de la zone II, et même au-delà.

Des abris et des refuges sont aménagés dans les maquis, des armes sont collectées auprès des citoyens qui détiennent encore des fusils de chasse, ou récupérées sur l'ennemi, et une opération de recrutement va cibler, les jours qui ont suivi le début de la Guerre de libération, les personnes de confiance.

Le chahid Rabah Saoudi, dit "Eldjebass", est chargé par Tayeb El-Djoughlali de cette délicate mission de recrutement, notent les mêmes archives, qui mettent en avant le travail colossal entrepris par le chahid pour attirer de

nouvelles recrues et étoffer, ainsi, les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN).

Ce renfort de troupes, qui ira crescendo à partir de 1955, va se traduire par une meilleure organisation de la Révolution au niveau de la zone II, à travers la mise en place de structures chargées de l'entraînement et l'organisation des unités combattantes, l'armement et des finances, est-il mentionné.

Des groupes de recrues étaient envoyés, à partir de février 1956, dans les camps d'entraînement installés dans les maquis de "Zbarbar" (Bouira), et, une fois leur stage terminé, ces derniers furent dispatchés au sein des unités opérationnelles affectées au niveau de "Djebel Zeccar", "Mouzaia",

"Ouarsenis" et dans différentes zones de combats, situées dans la région de Médéa et ses environs, rapportent les archives.

D'autres groupes feront leur apparition, d'abord à Tablat, sous la conduite du chahid Rabah Mokrani, connu sous son nom de guerre de "Si-Lakhdar", commandant de l'ALN, mort au combat le 5 Mai 1958, à "Djbel Boulegroune", commune de Djouab, à l'est de Médéa, puis à Berrouaghia, autre grand fief de la Révolution, dirigé par le chahid Ibrahim El-Aid, alors qu'un troisième groupe écumerà, à partir de l'année 1956, la vaste étendue steppe de la commune de Ain-Boucif, sous la direction du chahid Mohamed El-Kerarchi. Malgré la supériorité militaire de l'ennemi, ces cellules combattantes ont réussi à mener, avec succès, des dizaines d'opérations militaires, entre juin 1955 et la fin 1956. Les archives de cette période font état de près d'une vingtaine d'attaques ou d'accrochages menés contre les troupes de l'armée d'occupation française, en sus de dizaines d'embuscades, de sabotages d'infrastructures militaires et d'actions ciblant des militaires ou des policiers.

## MUSÉE DU MOUDJAHID D'ORAN

### Voyage dans l'histoire révolutionnaire du pays

Le Musée du moudjahid de la wilaya d'Oran est un édifice qui relate l'histoire révolutionnaire de l'Algérie et les sacrifices consentis par le peuple algérien pour le recouvrement de la souveraineté nationale.

"Le musée constitue un espace dédié à la mémoire nationale avec pour mission de transmettre aux jeunes générations les étapes glorieuses de notre histoire et de mettre en évidence les crimes barbares et les pratiques inhumaines du colonialisme français perpétrés contre le peuple algérien", a souligné à l'APS Bessadat Siham, attachée de conservation et guide au sein de cet établissement. Le musée du moudjahid, situé à Hai Djamel-Eddine, est entré en service en 1998, comprenant notamment une salle d'exposition de photos de moudjahidine et de martyrs de la région ainsi que des documents historiques liés à la wilaya V historique. Le musée a bénéficié d'une opération d'aménagement achevée en 2016, ou une autre salle d'exposition plus spacieuse renfermant 28 ailes retraçant par ordre chronologique toutes les périodes de l'histoire contemporaine du pays, partant du début de la colonisation jusqu'à l'indépendance nationale tout en donnant une bonne place au mouvement national et la glorieuse guerre de libération, a expliqué la même source. Cette salle comprend aussi d'autres collections telles que des documents historiques remontant à la guerre de libération nationale, des armes utilisées, des tenues de combat et autres équipements utilisés par les moudjahidine.

Cette infrastructure dédiée à la mémoire a été renforcée par un pavillon destiné à l'organisation de diverses manifestations liées au Centre national d'études et de recherches sur le mouvement national et la guerre du 1er novembre 1954,

une bibliothèque spécialisée contenant plus de 5.000 ouvrages d'histoire.

La même responsable a relevé que la bibliothèque a connu une régression du nombre de visiteurs, ces deux dernières années, en raison de la pandémie du coronavirus. Elle était fréquentée surtout par des lycéens, des étudiants et des enseignants qui trouvaient dans ce fond livresque toutes les informations dont ils avaient besoin pour leurs recherches.

#### Une Exposition de la mémoire

Par ailleurs, les infrastructures du musée ont été renforcées par un espace de plus de 3.000 m2 dédié à une exposition permanente de la mémoire qui retracera l'histoire du pays de 1830 à 1962. Cet espace devra abriter des stands mettant en exergue les résistances populaires, le mouvement national, la période de la guerre de libération nationale et les réalisations post-indépendance.

L'exposition de la mémoire sera le deuxième site du genre, après celui d'Alger, érigé au sein du musée du moudjahid, près du Maqqam Chahid. Il utilisera des techniques modernes dont des écrans 3D, des enregistrements visuels et vocaux et des méthodes adaptées aux expositions virtuelles. "Il sera un véritable pôle de la mémoire", a précisé Bessadat Siham, ajoutant qu'il ne reste que quelques travaux ayant trait à l'éclairage interne, avant l'ouverture de l'espace.

Cette exposition sera une sorte de parcours pédagogique qui traitera de la lutte du peuple algérien à travers différentes étapes d'une façon ludique, moderne et artistique en s'appuyant sur des textes, des documents, des maquettes et autres documents iconographiques et audiovisuels. Le visiteur pourra découvrir les

étapes de la colonisation, les résistances populaires contre l'ordre colonial des Cheikh El Haddad, El Mokrani, de la région des Zâatcha. Un pavillon spécial sera consacré au fondateur de l'Etat algérien moderne, l'Emir Abdelkader, mettant en exergue ses dimensions d'homme militaire, de stratège, de diplomate, de soufi et d'homme de lettres. Le mouvement national et l'apport de l'imam Abdelhamid Benbadis figureront en place dans cet espace.

La même responsable a indiqué que la glorieuse révolution du 1er novembre 1954 sera au centre de cette exposition de la mémoire. Le visiteur sera convié à un véritable voyage dans le temps où il découvrira les phases charnières de la lutte armée de la rédaction de l'appel du 1er novembre 1954 jusqu'à la proclamation de l'indépendance avec des haltes sur l'offensive du 20 août 1955, la tenue du Congrès de la Soummam, les manifestations du 11 décembre 1960, les massacres du 17 octobre 1961, les négociations de paix et les accords d'Evian.

Ce voyage dans le temps s'intéressera également à la contribution de la femme algérienne et de l'enfant dans le combat libérateur. Un stand sera réservé aux différentes formes de torture subies par le peuple algérien avec des reconstitutions des méthodes barbares et inhumaines utilisées par les tortionnaires.

Les jeunes visiteurs et les enfants seront enfin conviés à participer à un test électronique pour jauger leurs connaissances de l'histoire contemporaine du pays. "Le but de ce test est de susciter la curiosité des jeunes visiteurs, de développer leurs connaissances et de les intéresser à l'histoire de leur pays d'une façon ludique et moderne", a fait savoir Bessadat Siham.

APS

## TÉBESSA

### Le moudjahid AbdAllah Bouragaâ, un des déclencheurs de la guerre de libération honoré

Le moudjahid AbdAllah Bouragaâ, originaire de la commune El Okla El Malha dans la wilaya de Tébessa, considéré comme le dernier moudjahid en vie ayant vécu le déclenchement de la guerre du 1er novembre 1954 a été honoré samedi dans sa maison familiale située dans la même collectivité locale par les autorités de la wilaya. Agé de plus de 90 ans, le moudjahid AbdAllah Bouragaâ qui faisait partie des déclencheurs de la guerre de libération à Tébessa qui dépendait durant

la période de la lutte armée de la "région Aurès Nemamcha", se souvient encore avec fierté, des premiers moments des coups de feu à travers tous les monts de l'Aurès annonçant le début de la Révolution pour le recouvrement de la souveraineté et de l'indépendance de l'Algérie.

Le moudjahid, les larmes aux yeux, a indiqué qu'il a été procédé à une planification indéfectible du déclenchement de la guerre par les commandants de chaque région et en étroite collaboration, permettant des coups de feu en même temps, de manière organisée pour perturber l'ennemi et le mettre devant le fait accompli.

AbdAllah Bouragaâ s'est souvenu des préparatifs précédant l'évènement, comme la division de la région Aurès Nemamcha en petites régions facilitant leur maîtrise, la division des moudjahidine en groupes et la collecte des munitions, des armes et des provisions pour permettre la plus longue résistance possible et porter de graves atteintes à l'armée colonisatrice. Pour sa part le secrétaire de wilaya de l'Organisation nationale des enfants des moudjahidine, Mohamed Chérif Douayfiya a indiqué que le moudjahid Bouragaâ est une fierté pour la wilaya de Tébessa, il est l'un des moudjahidine a avoir contribué au déclenchement de la guerre de libération, estimant que "les enfants de novembre 1954 ne meurent jamais, car leur mémoire demeure éternelle dans les annales du militantisme national".

Il a appelé à davantage d'intérêt envers les moudjahidine et les victimes des tortures durant le colonialisme français en Algérie. Le chef de l'exécutif local Mohamed El Baraka Dahadj a mis en avant, pour sa part, l'importance de l'enregistrement de témoignages et un film documentaire sur le parcours personnel de ce moudjahid qui relate les conditions du déclenchement de la Révolution dans la localité El Okla en particulier et à Tébessa en général, considérée comme une wilaya révolutionnaire ayant sacrifié des milliers de ses enfants pour le recouvrement de la souveraineté et de l'indépendance nationale.

APS

## COMMERCE

## Le gouvernement examine un projet de décret relatif aux régimes de licence d'importation ou d'exportation

Un avant-projet de décret exécutif fixant les conditions et les modalités d'application des régimes de licence d'importation ou d'exportation de produits et marchandises a été examiné samedi à Alger par le gouvernement lors de sa réunion présidée par le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane. Ce projet de texte, complétant le décret exécutif n° 15-306 du 06 décembre 2015, s'inscrit dans le cadre du programme du secteur du Commerce relatif à l'encadrement du commerce extérieur, notamment en matière de rationalisation et d'organisation de l'importation et vise à unifier certaines dispositions relatives aux licences automatiques d'importation, et ce, conformément aux exigences de l'Ordonnance n° 03-04 du 19 décembre 2003, modifiée et complétée, relative aux règles générales applicables aux opérations d'importation et d'exportation des marchandises, est-il expliqué dans un communiqué des services du Premier ministre. En outre, le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a présenté lors de la réunion une communication portant sur la procédure de suspension temporaire d'importation des produits classés sous les rubriques tarifaires intitulées "Autres", selon le même texte.

Cette mesure "entre dans le cadre de l'assainissement de la rubrique intitulée 'Autres', et ce, après avoir constaté un recours exagéré par certains opérateurs à la domiciliation de leurs importations sous cette rubrique". La mesure vise, également, "une meilleure identification et traçabilité des opérations d'importation et leur adéquation avec les besoins réels de la demande interne", souligne le communiqué.

## BANQUE D'ALGÉRIE

## Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage

Voici les cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage en dinar algérien, valables du 31 octobre au 6 novembre 2021, communiquées par la Banque d'Algérie.

Billets de banque	Achat	Vente
1 USD	135,09	143,34
1 EUR	156,59	166,20
1 GBP	185,75	197,14
100 JPY	118,94	126,23
1 CHF	147,11	156,11
1 CAD	109,18	115,88
1 DKK	21,06	22,35
1 SEK	15,73	16,69
1 NOK	16,07	17,05
1 AED	36,77	39,03
1 SAR	36,02	38,22
1 KWD	447,18	475,73
Chèques de voyage	Achat	Vente
1 USD	136,46	143,34
1 EUR	158,18	166,20
1 GBP	187,63	197,14
100 JPY	120,15	126,23
1 CHF	148,61	156,11
1 CAD	110,29	115,88
1 SEK	15,89	16,69

## EPARGNE

## M. Benabderrahmane appelle les banques à développer davantage les produits d'épargne

Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane a appelé, samedi à Alger, les institutions financières et bancaires à développer davantage les produits d'épargne pour attirer la masse monétaire qui circule dans le circuit informel.

S'exprimant lors de la journée d'information organisée par l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (Abef), à l'occasion de la Journée mondiale de l'épargne, le Premier ministre a précisé que les produits bancaires doivent être "adaptés à la demande de la clientèle afin de capter l'épargne au maximum et assurer des produits bancaires attractifs et un vecteur de la bancarisation".

Il a également appelé les banques à mettre en place un plan de communication efficace qui promeut l'épargne et conforte la culture de l'inclusion financière, à même d'attirer les fonds thésaurisés et la masse monétaire circulant dans le circuit informel.

Soulignant que l'épargne nationale est passée de 2623 milliards de DA fin 2018 à 2860 milliards de DA fin juin 2021, M. Benabderrahmane a estimé que ce niveau était correct pour le volume de l'économie algérienne, mais "reste faible par rapport aux objectifs tracés". Après avoir mis en avant "l'importance majeure" que représente l'épargne, "premier catalyseur de la croissance économique", au regard de sa contribution au financement de l'économie, le Premier ministre a appelé tous les acteurs du secteur financier, notamment les banques, à "davantage de mobilisation" pour augmenter le taux d'épargne nationale. Au cours de la journée d'information, le Premier ministre a procédé à l'installa-



tion officielle de l'Observatoire national de l'épargne, composé de représentants des banques et des sociétés d'assurances, de l'Office national des statistiques (ONS), du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), ainsi que d'experts du secteur. Dans son discours, le Premier ministre a affirmé que cet organe représente "un outil au service de la communauté bancaire et de tous les acteurs intéressés par l'épargne et ses enjeux économiques".

"C'est également une force de proposition en terme d'innovation en matière de produits destinés au marché en couvrant les aspects conceptuels, réglementaires et fiscaux", a-t-il poursuivi.

Visitant une mini exposition des services bancaires organisée à cette occasion, le Premier ministre a appelé les banques à "réduire le financement des importations des

merchandises destinées à la revente en l'état et à s'orienter vers le financement des projets économiques créateurs de richesse et à accompagner les entreprises d'investissement dans les différents domaines d'activités". Il a en outre demandé aux banques d'étendre leurs réseaux à travers l'ensemble du territoire national. Pour sa part, le président de l'ABEF, Lazhar Latreche a annoncé le lancement des portes ouvertes sur l'épargne à travers les wilayas du pays. Cette manifestation de dix jours vise à faire connaître l'importance de l'épargne et de tous ses produits et services bancaires, a-t-il fait savoir.

Intervenant à cette occasion, le gouverneur de la Banque d'Algérie, Rostom Fadhlil a indiqué que le lancement de la finance islamique a incité les banques à étendre leurs réseaux, appelant ces dernières à proposer une

grande variété de produits financiers en mesure d'attirer davantage les épargnes et la clientèle. Il a également exhorté les banques et les institutions financières à être au fait des besoins des différentes franges de la société, à utiliser les moyens de paiement modernes et à promouvoir les services et ce pour attirer la clientèle. Organisée au Centre international des conférences (CIC) à l'occasion de la journée mondiale de l'épargne, le 31 octobre de chaque année, cette journée d'information s'est déroulée sous le thème : "L'épargne, vecteur de la bancarisation, vers une croissance économique inclusive". Cette rencontre a réuni plusieurs représentants des départements ministériels et du patronat, les professionnels des secteurs bancaire, financier et des assurances ainsi que des enseignants universitaires et des spécialistes.

## Une épargne nationale à plus de 2860 milliards de DA fin juin 2021 (Benabderrahmane)

L'épargne nationale s'est élevée à fin juin dernier à plus de 2860 milliards de DA, a fait savoir samedi à Alger le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane.

S'exprimant lors de la journée d'information organisée par l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (Abef) à l'occasion de la Journée mondiale de l'épargne, M. Benabderrahmane a précisé que l'épargne nationale est passée

de 2623,707 milliards de DA fin 2018 à 2860,366 milliards de DA fin juin 2021.

Ce niveau d'épargne, poursuit le Premier ministre, est correct pour le volume de l'économie algérienne, mais "reste faible par rapport aux potentialités auxquelles nous aspirons à parvenir".

Soulignant "l'importance majeure" que représente l'épargne, "premier catalyseur de la croissance économique", au regard de sa contribution

au financement de l'économie, M. Benabderrahmane a appelé tous les acteurs dans le secteur financier, notamment les banques, à "davantage de mobilisation" pour augmenter le taux de l'épargne nationale.

L'Algérie célèbre cette année la Journée mondiale de l'épargne (31 octobre de chaque année), sous le thème : "L'épargne, vecteur de la bancarisation, vers une croissance économique inclusive".

## FONDS D'APPUI ET DE DÉVELOPPEMENT DES START-UP

## Diverses aides financières assurées aux porteurs de projets

Le Fonds d'appui et de développement de l'écosystème des start-up assure diverses aides financières destinées à soutenir ces entreprises, notamment en matière d'élaboration des études de faisabilité et de création de prototypes, selon un arrêté interministériel publié au Journal officiel (JO) n° 81.

Signé par le ministre des Finances Aïmene Benabderrahmane et le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'économie de la connaissance et des start-up, Yacine El Mahdi Oualid, cet arrêté datant du 23 août 2021 fixe la nomenclature des recettes et des dépenses du compte d'affectation spéciale n° 302-150 intitulé "Fonds d'appui et de développement de l'écosystème des start-up".

Au titre des dépenses, le Fonds prend en charge le financement des études de faisabilité à caractère technologique et à caractère économique, de l'élaboration du plan d'affaires (Business plan), le financement des

assistances techniques, ainsi que les frais liés à la création d'un prototype.

Les dépenses du Fonds couvrent également les frais liés à la formation, les frais d'incubation des start-up, notamment les frais d'hébergement pour les start-up labélisées, ainsi que les frais d'incubation de projets innovants labélisés.

Dans le cadre de la promotion de l'écosystème des start-up, il a été précisé que ce compte d'affectation spéciale prendra en charge les frais liés aux interventions des experts pour le comité chargé de la labélisation, aux frais de dépôt au niveau national et international de brevet de marque et leur maintien pendant la période de validité de la labélisation de la start-up et projet innovant.

Il couvre également les frais liés à la mise en place de programmes spécifiques de lancement et d'appui des start-up, selon les besoins technologiques des entreprises

nationales. Au titre des recettes, les ressources de ce compte sont constituées des dotations de l'Etat, des produits des taxes fiscales et parafiscales, des dons et legs ainsi que toutes autres ressources et contributions.

Dans le même Journal officiel, un autre arrêté interministériel a fixé les modalités de suivi et d'évaluation du même compte d'affectation.

Il s'agit de l'arrêté interministériel du 23 août 2021 signé par le ministre des Finances et le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'économie de la connaissance et des start-up.

En vertu de ce texte, l'accès au financement des fonds est ouvert aux porteurs de projets innovants et start-up et incubateurs et subordonné à la signature d'une convention avec le ministre chargé des start-up fixant notamment les modalités de mise en oeuvre, d'exécution et de suivi des actions éligibles

aux dotations du fonds, les droits et obligations, le montant des dotations accordées ainsi que les modalités de leur versement.

Les personnes physiques ou morales bénéficiaires du financement sont tenues d'établir, selon ce texte, un ou des bilan(s) périodique(s) de l'utilisation des dotations et les adressent aux services du ministre chargé des start-up.

Des actions de suivi et de vérification inopinées de l'état de mise en oeuvre des programmes d'actions qui font l'objet du financement, peuvent étre diligentes par ces services, est-il également précisé.

En outre, le ministre chargé des start-up doit élaborer un programme annuel prévisionnel des actions à financer et établir un bilan annuel d'utilisation des dotations qui sera transmis au ministre des finances, à la fin de chaque exercice budgétaire.

## PÉTROLE

Hausse de 158% du bénéfice net de Saudi Aramco au 3<sup>e</sup> trimestre

L'entreprise pétrolière publique saoudienne, Saudi Aramco, a annoncé dimanche une augmentation de l'ordre de 158% de son bénéfice net au troisième trimestre 2021, grâce notamment à la hausse des cours du pétrole et de la demande.

Cette entreprise a indiqué dans un communiqué avoir réalisé un bénéfice net de 30,4 milliards de dollars contre 11,8 milliards de dollars au troisième trimestre 2020.

Aramco a aussi annoncé avoir versé 18,8 milliards de dollars de dividendes à ses actionnaires, près de deux ans après son introduction sur la Bourse de Ryad en décembre 2019.

"L'augmentation du bénéfice net était principalement due à la hausse des prix du brut et des volumes vendus", indique



un communiqué d'Aramco.

Le PDG d'Aramco, Amin Nasser, cité par le communiqué, s'est dit

"optimiste" quant à la demande en énergie. L'entreprise d'état avait annoncé un bond de 30% de son bénéfice au pre-

mier trimestre puis de 288% au deuxième trimestre.

Saudi Aramco avait annoncé en juin la levée de 6 milliards de dollars après la lancée de sa première vente d'obligations islamiques libellées en dollars.

Mi-octobre, cette entreprise avait affirmé vouloir accroître sa capacité de production quotidienne de douze à treize millions de barils d'ici 2027.

Pour rappel, le bénéfice net d'Armaco avait chuté de 44,4% en 2020.

## INDE

## Nouvelles règles pour encourager l'utilisation des énergies vertes dans les industries

L'Inde va instaurer de nouvelles règles pour réduire les émissions de CO2 et lutter contre le changement climatique, notamment en fixant une part minimale d'énergie renouvelable à utiliser par ses industries, a annoncé samedi le ministre fédéral de l'énergie.

Des propositions, visant à promouvoir l'hydrogène vert comme alternative aux combustibles fossiles actuellement utilisés par les industries, seront rendues effectives par des amendements à la loi indienne de 2001 sur la conservation de l'énergie.

L'annonce intervient quelques jours après que l'Inde ait rejeté des appels internationaux l'exhortant à annoncer un objectif d'émissions nettes de carbone zéro et a déclaré qu'il était "plus important pour le monde de tracer une voie pour réduire ces émissions et éviter une augmentation dangereuse des températures mondiales".

L'Inde, troisième pollueur mondial après la Chine et les États-Unis, est sous pression pour annoncer son intention de devenir neutre en carbone d'ici le milieu du siècle lors de la conférence sur le climat à Glasgow (COP26). L'Inde est la seule des 10 plus grandes économies à refuser de fixer une date de zéro émission nette.

En vertu de l'Accord de Paris, l'Inde s'est engagée seulement à réduire l'intensité des émissions de son PIB de 33 à 35% d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 2005.

Les émissions de gaz à effet de serre (GES) continuent d'augmenter en Inde avec une moyenne de 2,3 milliards de tonnes de CO2 émises par an.

## PÊCHE

## Londres se plaint des menaces françaises et envisage "activement" un recours

Le Premier ministre britannique Boris Johnson s'est plaint samedi auprès de la cheffe de l'exécutif européen Ursula von der Leyen des menaces "complètement injustifiées" de Paris à propos des licences de pêche, Londres envisageant "activement" pour la première fois une procédure.

Cette nouvelle montée des tensions intervient à la veille d'une rencontre prévue dimanche entre Boris Johnson et le président français Emmanuel Macron et au lendemain de la convocation par Londres de l'ambassadrice de France Catherine Colonna.

Lors d'une rencontre avec Ursula von der Leyen samedi au sommet du G20 à Rome, Boris Johnson a fait part selon Downing Street de ses "préoccupations à propos de la rhétorique du gouvernement français" sur ce sujet inflammable entre la France et le Royaume-Uni.

De son côté, Ursula von der Leyen

a tweeté que la Commission était "intensément engagée pour trouver des solutions". La France reproche au Royaume-Uni d'accorder trop peu de licences post-Brexit à ses pêcheurs.

Elle a promis faute d'amélioration d'interdire dès mardi aux navires de pêche britanniques de débarquer leur cargaison dans les ports français et de renforcer les contrôles douaniers de camions.

Loin de s'apaiser avant le G20, la tension est encore montée vendredi avec la menace de Londres de mettre en oeuvre des "contrôles rigoureux" sur les bateaux européens frayant dans ses eaux, si Paris met effectivement ses menaces à exécution.

L'accord post-Brexit, conclu in extremis fin 2020 entre Londres et Bruxelles, prévoit que les pêcheurs européens puissent continuer à travailler dans certaines eaux britanniques à certaines conditions.

Londres affirme avoir accordé 98% des demandes de licences de

navires de l'UE pour pêcher dans ses eaux, un chiffre contesté par la France, qui parle de 90%.

Boris Johnson a indiqué samedi qu'il était prêt à activer pour la première fois un outil de règlement des conflits prévu dans les accords post-Brexit avec l'UE.

"Non, bien sûr que non, je ne l'exclus pas", a déclaré M. Johnson à la chaîne Sky News en marge du G20.

"S'il y a une violation du traité ou si nous pensons qu'il y a une violation du traité, alors nous ferons ce qui est nécessaire pour protéger les intérêts britanniques".

"Mais je crois que ce que tout le monde veut, c'est la coopération entre les alliés européens et Emmanuel Macron", a-t-il ajouté.

Dans une série de tweets, le secrétaire d'Etat britannique chargé du Brexit, David Frost, a renchéri en précisant que Londres envisage "activement" de lancer la procédure de résolution des différends.

## CHINE

## L'activité manufacturière continue de se contracter



L'activité manufacturière en Chine s'est contractée plus que prévu en octobre, selon des données officielles publiées dimanche, suggérant que le secteur industriel reste confronté à une crise énergétique qui a fait bondir les prix et provoqué des pénuries.

"En octobre, en raison de facteurs tels que l'approvisionnement en électricité toujours serré et les coûts élevés de certaines matières premières, l'indice PMI manufacturier a chuté", a déclaré dimanche le Bureau national des statistiques (BNS).

L'indice des directeurs d'achat (PMI), qui mesure l'activité des usines du pays, est tombé à 49,2 ce mois-ci, contre 49,6 en septembre, selon le BNS.

Un nombre supérieur à 50 témoigne d'une expansion de l'activité et, en-deçà, il traduit une contraction.

Il s'agit du deuxième mois consécutif en territoire négatif du PMI officiel depuis février 2020, lorsque l'épidémie de Covid-19 faisait rage et qu'un grand nombre d'usines étaient à l'arrêt.

Un groupe d'analystes interrogés par l'agence Bloomberg avaient anticipé un chiffre de 49,7, ce qui aurait constitué une légère amélioration.

Les indices de la production et des nouvelles commandes étaient tous deux en contraction, ce qui indique un affaiblissement de l'offre et de la demande, a concédé Zhao Qinghe, statisticien de la BNS dans un communiqué. L'économie chinoise s'est largement remise du choc initial de la pandémie, mais le BNS a assuré que la menace d'épidémies locales continuait de peser sur le moral des consommateurs.

Parallèlement, l'indice des prix a continué d'augmenter, reflétant la hausse des prix d'achat des matières premières telles que le pétrole et le charbon.

La reprise économique mondiale a entraîné ces dernières semaines une forte hausse des prix de toutes les énergies, en particulier du pétrole.

## DROITS DE DOUANE SUR L'ACIER ET L'ALUMINIUM

## Accord entre les Etats-Unis et l'Union européenne

Les Etats-Unis et l'Union européenne ont conclu un accord samedi pour supprimer des droits de douane sur les importations d'acier et d'aluminium, un conflit qui empoisonnait les relations commerciales entre

Washington et Bruxelles depuis l'imposition de ces taxes par l'administration Trump. La secrétaire américaine au Commerce, Gina Raimondo, a annoncé cet accord "historique" qui va permettre à "des quantités

limitées d'importations européennes d'acier et d'aluminium d'entrer aux Etats-Unis en franchise de droits".

Les mesures prises en réponse par l'UE, prévues au 1<sup>er</sup> décembre sur des pro-

duits comme les motos Harley Davidson ou le bourbon du Kentucky, ne seront pas appliquées, s'est réjouie la ministre américaine dans une conférence téléphonique depuis Rome, où se tient une réunion du G20.

## FMI - AIDE

## Le Canada donnera 20% de ses fonds du FMI aux pays en développement

Le Canada reversera aux pays en voie de développement 20% de ses droits de tirage spéciaux (DTS) émis par le Fonds monétaire international (FMI) pour affronter la crise engendrée par la pandémie de coronavirus, a annoncé samedi à Rome la ministre des Finances Chrystia Freeland.

"Le Premier ministre (Justin Trudeau) a annoncé aujourd'hui que nous donnerons 20% des DTS du Canada au Fonds pour la réduction de la pauvreté et la croissance" créé par le FMI pour aider les pays en voie de développement à relancer leurs économies, a déclaré la ministre lors

d'un point presse en marge du G20. Les ministres des Finances du G20 ont approuvé lors de leur dernière réunion à Washington à la mi-octobre l'initiative du FMI d'augmenter l'aide aux pays les plus vulnérables, sous la forme d'une nouvelle émission de droits de tirage spéciaux (DTS) d'un montant de 650 milliards de dollars.

Or ces DTS sont répartis en fonction des quotes-parts de chaque pays au FMI: le plus gros va aux pays les plus riches. Sur le papier, l'Afrique ne bénéficierait ainsi que de 34 milliards de dollars. Du coup, les pays du G7 ont

promis de reverser 100 milliards d'euros de DTS aux pays en développement, mais les ministres des Finances du G20 n'ont toujours pas précisé le montant qui leur serait redistribué.

La France s'est engagée à "réorienter 20% de l'argent qu'elle reçoit du FMI vers le continent africain", avait annoncé en septembre le président Emmanuel Macron.

"Si toutes les grandes puissances font comme la France, alors nous atteindrons l'objectif de reverser 100 milliards de dollars à l'Afrique, a-t-il ajouté.

## EL BAYADH

## Remise des affectations de plus de 2.700 logements publics locatifs

Les affectations de 2.754 logements publics locatifs ont été attribuées samedi à El Bayadh, à l'occasion de la célébration du 67<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la glorieuse guerre de libération nationale.

Le wali d'El Bayadh, Farid Mohammedi a présidé, en compagnie des autorités locales civiles et militaires et des membres de la famille révolutionnaire, une cérémonie de remise des affectations de 1.934 logements au nouveau pôle urbain d'El Bayadh et 820 autres pour la commune de Bougtob.

Le même responsable a souligné que l'opération d'attribution de logements publics locatifs à El Bayadh se poursuivra pour compléter l'ambitieux programme d'habitat dont a bénéficié la wilaya.

A cette occasion, 2.079 titres de propriété ont été attribués dans le cadre de la régularisation foncière à des citoyens bénéficiaires de biens immobiliers et d'habitat rural groupé outre des bénéficiaires de lots de terrain accordés dans le cadre du développement de l'offre foncier public des wilayas du Sud et des Hauts plateaux. Le wali a fait savoir que la situation de ces dossiers a été en suspens depuis 2012 et que la régularisation se poursuivra pour délivrer d'autres actes.

Le programme des festivités de commémoration du 67<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la guerre de libération nationale se poursuivra dimanche avec la pose de la première pierre de 200 logements publics locatifs et d'un groupe scolaire au nouveau pôle urbain et l'inauguration d'un bureau de poste au village "Petit Mécheria".

## AÏN DEFLA

## Mise en service du gaz au profit de près de 800 foyers à Tachta

Au total, 785 foyers ont bénéficié d'une mise en service du gaz naturel, samedi, au niveau de la périphérie de la commune de Tachta, à 50 km au nord de Aïn Defla, à l'occasion de la commémoration du 67<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la guerre de libération nationale. Cette mise en service qui contribue à l'amélioration des conditions de vie des citoyens de cette région montagneuse a eu lieu lors d'une cérémonie en présence des autorités civiles et militaires de la wilaya, à leur tête, le wali, Embarek El bar.

Une enveloppe financière de 310 millions de dinars a été mobilisée pour le raccordement des foyers en question sur un réseau s'étendant sur 20,3 km, selon les explications fournies par le directeur de l'énergie de la wilaya, Mohamed Saïd Hallassa.

Intervenant à l'occasion, le wali de Aïn Defla a mis l'accent sur la nécessité de l'extension de cette opération afin qu'elle profite aux familles des douars éparpillées çà et là, à la périphérie du chef-lieu de la commune de Tachta. De son côté, le directeur local de l'énergie a noté qu'"outre l'amélioration des conditions de vie des citoyens, le raccordement au réseau de gaz naturel contribuera à booster l'investissement dans la wilaya". Il a fait état de neuf autres projets de raccordement au gaz naturel en cours de réalisation à l'échelle de la wilaya au profit de quelque 10 000 foyers de régions enclavées. Au paroxysme de la joie, les habitants de cette région connue pour ses hivers rigoureux, ont soutenu qu'à la faveur de cette opération, ils allaient en finir avec le calvaire engendré par la recherche d'une bonne gaz. La responsable du bureau "gaz" à la direction de l'énergie, Horri Zohra, a, pour sa part, fait état de 25 projets inhérents au montage de réservoirs de gaz propane au profit des habitants résidant loin des réseaux de distribution de gaz naturel. Observant que l'enveloppe financière consacrée à cette opération s'élève à près de 13,8 millions de dinars, elle a fait état de la mise en service de 15 projets dans l'attente de la réception des dix restants après la levée d'un certaines réserves techniques.

## DÉCLENCHEMENT DE LA GUERRE DE LIBÉRATION

L'association Sirius fête le 67<sup>e</sup> anniversaire avec son magazine "El-Chihab El-Ilmi"

L'association Sirius d'astronomie de Constantine lancera, dans la nuit du 31 octobre au 1<sup>er</sup> novembre, la version électronique du premier numéro de son magazine scientifique "El-Chihab El-Ilmi", à l'occasion du 67<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération nationale, a indiqué samedi un communiqué de l'association. Le nom du magazine édité en langue arabe, qui constitue un prolongement de la " Sirius Science Magazine" est inspiré du magazine "El-Chihab", du Cheikh Abdelhamid Benbadis, fondateur de l'Association des Oulémas

musulmans Algériens (AOMA) qui a joué un rôle majeur dans la préparation du peuple algérien à la lutte pour l'indépendance, précise le même document. Cette revue qui vise à diffuser la culture scientifique parmi le grand public, ambitionne d'initier des dialogues sur les grandes questions actuelles touchant à la science et la technologie en donnant la parole aux chercheurs du monde entier et au public dans une action de médiation scientifique, a-t-on détaillé. "El-Chihab El-Ilmi", la première revue périodique de vulgarisation scientifique en Algérie, éditée, par l'Association Sirius d'as-

## LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

## Le Service central de lutte contre le crime organisé, un important acquis pour la protection de l'économie nationale (DGSN)

Le Service central de lutte contre le crime organisé de Saoula (Alger) est un acquis important qui vient s'ajouter aux efforts consentis pour garantir la sécurité et la sérénité, deux facteurs permettant la réalisation de la stabilité et la protection de l'économie nationale, a affirmé samedi à Alger le directeur général de la sûreté nationale (DGSN), Farid Zineddine Bencheikh.

S'exprimant lors de la cérémonie d'inauguration du Service central de lutte contre le crime organisé de Saoula, M. Bencheikh a fait savoir que cette structure "constituait un acquis important qui s'ajoute aux efforts consentis jusque là en vue de trouver une réponse concrète aux différents défis.

Il s'agit également d'une autre édifice renforçant nos forteresses sécuritaires qui veillent à garantir la sécurité et la sérénité, deux facteurs permettant la réalisation de la stabilité et la protection de notre économie nationale contre toutes les formes d'atteinte et de spéculation".

Selon le même responsable, ce Service constitue "l'un des piliers essentiels de la lutte contre toutes les formes du crime organisé, devenu, en raison de sa dimension transfrontalière, une menace pour la sécurité et les économies des pays à la lumière des mutations que connaît le monde", soulignant que "l'incapacité de chaque Etat, fort ou développé soit-il, de faire face au crime organisé à lui seul en raison de la zone étendue de son activité, de la diversité de ses méthodes et de la facilité de circulation de ses membres est devenue un fait établi". M. Bencheikh a fait savoir que la nouvelle approche dans le domaine de la lutte contre le crime de



manière général et du crime organisé en particulier "s'appuie essentiellement sur le développement des moyens et des compétences professionnelles, la promotion du partenariat institutionnel au niveau national et local et le renforcement du lien avec les citoyens et la société civile".

Pour ce faire, "il a été procédé à la création de ce Service à compétence qualitative, régionale et nationale issu du service central de lutte contre le crime.

Le service a pris en considération, dans sa nouvelle réorganisation structurelle, les dispositions des conventions internationales de lutte contre le crime organisé transfrontalier conclues en 2000 à Palerme (Italie), rati-

fiées par l'Algérie en 2002 et entrées en vigueur en 2003, outre les 3 protocoles d'accord pertinents qui appellent essentiellement à la lutte contre la traite de personnes, le trafic illicite de migrants et d'armes".

Ce service, poursuit le DGSN, "sera chargé de mener des investigations en matière de crime organisé, de terrorisme, des actes subversifs et de lutte contre le crime économique et financier en coordination avec les partenaires sécuritaires et les autres services nationaux spécialisés".

Le chef du service, le contrôleur de police Rafik Terfas a affirmé que ce nouvel édifice sécuritaire jouit d'une compétence nationale et d'un caractère opérationnel par

excellence dans la lutte contre le crime organisé aussi bien national qu'international, en coordination avec les partenaires sécuritaires et sous la supervision permanente des juridictions compétentes.

Il a détaillé, à cette occasion, les différents départements constituant ce service central et ses principales missions, notamment le soutien opérationnel aux services de la police judiciaire et l'organisation et la coordination des activités de ses services dans le cadre de la prévention et la répression du crime organisé.

Lors de la cérémonie d'inauguration coïncidant avec la célébration du 67<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération, une vidéo sur l'histoire du même service opérationnel a été projetée, outre des exercices de simulation sur le terrain exécutés par les membres du Groupement des opérations spéciales de la police (GOSP).

Accompagné du ministre de la Justice, Garde des sceaux, Abderrachid Tabi, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud a supervisé l'inauguration du service central de lutte contre le crime organisé, en présence du wali d'Alger, des autorités locales et militaires et des cadres de la Sûreté nationale.

## MESURES D'INSERTION DES HANDICAPÉS

## Appel à la mise en place d'une commission de suivi (organisation)

L'Organisation nationale des non voyants algériens a plaidé, samedi à Alger, pour la mise en place d'une commission nationale chargée du suivi de l'application des lois et des mesures prises en matière d'insertion des personnes aux besoins spécifiques en général et des non-voyants en particulier.

"Dans le cadre des efforts des autorités publiques visant la prise en charge des personnes aux besoins spécifiques et leur insertion dans les différents domaines, l'Organisation propose la création d'une commission nationale chargée du suivi de

l'application des lois et des mesures prises en la matière dans ce domaine", a fait savoir le vice-président de l'Organisation, Farid Ariouat lors d'une conférence de presse. Il a relevé, dans ce cadre, l'impératif de "doter cette commission d'antennes locales, et de veiller à ce qu'elle compte des représentants des différents secteurs concernés, des organisations et des associations activant dans l'accompagnement des personnes aux besoins spécifiques". L'Organisation nationale des non-voyants a appelé, par ailleurs, à "son intégration dans les conseils

nationaux consultatifs, à l'instar de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), le Conseil supérieur des handicapés et du Conseil supérieur de la jeunesse, et ce pour soulever les préoccupations des personnes aux besoins spécifiques, notamment des non-voyants". Concernant la loi du 8 mai 2002 relative à la protection et la promotion des personnes handicapées, M. Ariouat a fait savoir que l'Organisation qui n'a pas été associée dans le projet de révision de cette loi, lancé en 2019, appelle à lui fournir la mouture du texte avant son adoption.

Concernant l'emploi, le même intervenant a relevé "certaines préoccupations des personnes handicapées en général et des non-voyants en particulier dans le domaine de l'insertion professionnelle", rappelant le taux défini par la loi relative à la consécration de postes d'emploi au profit de cette catégorie correspondant à leurs compétences". Par ailleurs, le même responsable a précisé que l'organisation plaide pour "la relance de l'activité de l'entreprise des balais" qui constituait "une source de revenus pour de nombreux non-voyants".

des scientifiques dont Dr. Farouk El-Baz, ainsi que le géologiste, James Head, un des fondateurs de la planétologie et qui fut l'entraîneur en chef des astronautes de tous les vols Apollo.

Le magazine relance également le débat sur la question de savoir si l'homme a réellement atterri sur la lune et propose d'autres sujets très divers qui répondent à tous les goûts. La version électronique du "El-Chihab El-Ilmi" est téléchargeable gratuitement, à l'adresse: <http://siriusalgeria-mag.net> 2, souligne le même document.

## COP26

## Les peuples autochtones plaident pour la préservation de 80% de l'Amazonie

Le Vénézuélien Gregorio Diaz Mirabal, qui représente 3,5 millions d'autochtones en Amérique du sud, a insisté samedi sur la nécessité de préserver 80% de l'Amazonie, à la veille de l'ouverture à Glasgow (Ecosse) de la COP26, la conférence de l'ONU sur le climat.

"Nous sommes à la COP26 pour que soit ratifiée notre proposition afin que 80% de l'Amazonie reste vivante", a déclaré M. Diaz Mirabal, lors d'une conférence de presse à Glasgow.

Le Vénézuélien est à la tête de la Coordination des organisations autochtones du bassin de l'Amazonie (Coica), qui représente les peuples originaires des neuf pays et territoire (Brésil, Bolivie, Pérou, Equateur, Colombie, Venezuela, Guyana, Surinam et Guyane française) couverts par la plus grande forêt tropicale de la planète.

Selon Gregorio Diaz Mirabal, "il est nécessaire de maintenir l'équilibre de l'Amazonie garanti par les 511 peuples (autochtones) des neuf pays du bassin amazonien". "Nous sommes



l'Amazonie pour la vie, nous sommes le cri de l'air, de l'eau, des créateurs de la forêt, nous sommes là pour obtenir des réponses et des actes de la part des Etats", a ajouté le dirigeant, membre du peuple Wakuena

Kurripaco.

"Nous devons mettre en oeuvre une économie qui valorise toutes les formes de vie, qui soutient les peuples autochtones et garde la forêt debout", a-t-il poursuivi.

La forêt amazonienne

représente 8,4 millions de km<sup>2</sup> et abrite 20% de l'eau douce de la planète.

Le dirigeant avait rappelé auparavant que 17% de la forêt avait déjà été anéantie par l'exploitation du pétrole et des minerais, la pollution et la déforestation pour l'agriculture et l'élevage.

Il avait appelé à la mobilisation pour empêcher une "apocalypse" mondiale en raison de la destruction de la forêt.

Le sommet international sur le climat, prévu jusqu'au 12 novembre, doit rassembler lundi et mardi plus de 120 chefs d'Etat et de gouvernement.

Il a pour objectif d'obtenir des engagements afin de limiter le réchauffement climatique à +1,5 C par rapport à l'ère pré-industrielle.

## ETATS-UNIS

## 3 morts et 1 blessé dans la collision entre un train Amtrak et un véhicule en Caroline du Sud

Trois personnes ont été tuées et une autre blessée tôt samedi après qu'un train Amtrak a heurté un véhicule à un passage à niveau en Caroline du Sud, aux Etats-Unis, ont rapporté les médias locaux citant les services d'incendie.

Selon les médias, les pompiers de North Charleston ont reçu un appel au sujet de l'incident survenu au passage à niveau de Remount Road à North Charleston, où quatre personnes se trouvaient près d'un véhicule gravement endommagé.

Trois d'entre elles ont été déclarées décédées sur place tandis que la quatrième a été envoyée dans un hôpital local.

Le train Amtrak, qui transportait environ 500 voyageurs au moment de la collision, a effectué un arrêt d'urgence après avoir heurté le véhicule, ont indiqué dans un communiqué les pompiers cités par les médias.

Aucun blessé n'a été signalé chez les voyageurs, et les dommages au train sont en cours d'évaluation par Amtrak.

La cause de l'incident fait actuellement l'objet d'une enquête.

## INDE

## 11 morts et 4 blessés dans la chute d'un véhicule dans une gorge

Au moins onze personnes ont été tuées et quatre autres blessées dimanche dans la chute d'un véhicule dans une gorge, dans l'Etat indien de l'Uttarakhand (nord), ont déclaré des responsables.

L'accident a eu lieu à Chakrata, cantonnement de Dehradun, la capitale de

l'Etat, a confirmé un responsable de l'Autorité de gestion des catastrophes de l'Uttarakhand.

La police a indiqué que le véhicule était parti du village de Byla de Bharam Khat pour se rendre à Vikasnagar lorsque le conducteur en a soudainement perdu le contrôle de son véhicule.

Les accidents de la route mortels sont fréquents en Inde, et sont souvent dus à la surcharge, au mauvais état des routes ainsi qu'à une conduite imprudente.

Environ 150.000 personnes meurent chaque année dans près d'un demi-million d'accidents de la route en Inde, selon des responsables.

## CAP-VERT

## Un navire étranger avec trois cadavres à son bord s'est échoué sur l'île de Sao Nicolau

Un navire étranger de type ouvert avec trois corps sans vie à son bord a échoué samedi sur la plage de "Djeu de Merca", dans la municipalité de Ribeira Brava, sur l'île de Sao Nicolau, a rapporté l'agence Xinhua citant des sources officielles.

Selon les informations fournies par le délégué sanitaire suppléant à Ribeira Brava, Orlando Delgado, l'alerte a été donnée par un habitant, et les autorités policières ont immédiatement contacté la délégation sanitaire. "Nous avons été appelés dans la matinée, compte tenu de ce qui s'était passé et nous avons trouvé sur place un navire avec trois corps masculins sans vie, déjà dans un état de décomposition avancé", a-t-il déclaré. Selon la même source, à travers les documents retrouvés, ils ont constaté que les morts étaient des Marocains âgés entre 19 et 48 ans et ont pointé la déshydratation sévère et la faim comme causes probables de leur décès. D'après M. Delgado, l'autopsie a eu lieu vers 14h00. Il a ajouté qu'à des fins de protection de la santé publique, les corps ont été immédiatement inhumés dans la cimetière de la ville de Ribeira Brava.



## AFRIQUE DU SUD

## Les enlèvements se multiplient (expert)

Les enlèvements se sont multipliés récemment en Afrique du Sud et les ravisseurs sont devenus beaucoup plus dangereux, a mis en garde samedi un expert sud-africain dans les affaires sécuritaires.

"Tout le monde devrait être beaucoup plus vigilant, non seulement sur les routes mais aussi en partant et en arrivant à la maison et au travail", a déclaré Herman Bosman, responsable des incidents d'enlèvement chez le cabinet de conseil TSU International.

Les statistiques officielles sur la criminalité en Afrique du Sud 2019/2020 montrent que la province de Gauteng, qui englobe Johannesburg et Pretoria, est la plus affectée par ce phénomène (930), suivie du KwaZulu-Natal et du Cap occidental. Selon M. Bosman, les raisons des enlèvements peuvent varier, mais les fac-

teurs les plus courants sont le vol qualifié, la traite des êtres humains, la dette criminelle, les infractions sexuelles et la justice populaire.

"Les bandes criminelles veulent soit de l'argent ou des informations.

Que vous rentriez chez vous vivant dépend des raisons pour lesquelles vous avez été kidnappé", a-t-il dit.

Pour sa part, Lizette Lancaster, qui dirige le hub d'analyse des informations relatives au crime et à la justice au sein de l'Institut des études sécuritaires (ISS), a déclaré que les statistiques de 2019/2020 mettent en évidence une augmentation substantielle de 133 % des cas signalés à la police depuis 2010/2011, passant de 2.839 à 6.632.

Elle a souligné qu'en Afrique du Sud, il y a eu une augmentation des enlè-

vements de riches hommes d'affaires, ainsi que de ceux qui visitent le pays en provenance de certains pays asiatiques et africains, car les ravisseurs potentiels ont des informations sur leur richesse et souvent sur leur préférence pour les transactions en espèces.

"Les ravisseurs sont souvent extrêmement importants car on pense que la famille est prête à payer et capable de payer de telles rançons.

Ils gardent souvent les victimes pendant un certain temps pour s'assurer du consentement de la famille", a-t-elle signalé. L'insécurité reste l'un des graves problèmes qui ternissent l'image de l'Afrique du Sud.

Un rapport du groupe de sondage mondial "Gallup" a classé l'Afrique du Sud cinquième pays le plus dangereux au monde.

## FRANCE

## L'ex-président Nicolas Sarkozy témoigne mardi au procès des "sondages de l'Elysée"

L'ex-président français Nicolas Sarkozy est attendu mardi pour témoigner au procès de ses anciens proches dans l'affaire dite des "sondages de l'Elysée", dans laquelle il est couvert par son immunité présidentielle.

Le président de la 32<sup>e</sup> chambre correctionnelle du tribunal de Paris avait ordonné le 19 octobre la comparution comme témoin de l'ancien président de la République de droite (2007-2012), au besoin "par la force publique".

Protégé par son immunité depuis le début de cette affaire de sondages surfacturés commandés par la présidence pendant son quinquennat, Nicolas Sarkozy n'a jamais été poursuivi ni entendu concernant les soupçons de favoritisme et de détournement de fonds publics sur lesquels s'expliquent depuis deux semaines ses anciens collaborateurs.

Cité comme témoin par l'association de lutte contre la corruption Anticor, partie civile, il avait fait savoir qu'il n'entendait pas venir, comme pendant l'instruction.

Si Nicolas Sarkozy ne peut être poursuivi, la Constitution n'interdit pas son audition comme témoin, a estimé le tribunal, jugeant que l'entendre était "nécessaire à la manifestation de la vérité".

Jusqu'ici, jamais la justice française n'a contraint un ex-chef de l'Etat à témoigner sur des faits en lien avec des actes accomplis dans l'exercice de ses fonctions.

Retiré de la politique depuis 2016, Nicolas Sarkozy a informé le tribunal de sa venue mardi à 13h30 (12h30 GMT) et qu'il était inutile de faire appel à la force publique.

L'ancien président de 66 ans devrait croquer mardi cinq de ses anciens proches, interrogés depuis le 18 octobre sur des prestations de conseil et de fourniture de sondages pour des millions d'euros entre 2007 et 2012.

Aucune n'a fait l'objet d'un appel d'offres, ce qui prouve, pour l'accusation, du favoritisme de la part de l'ancien secrétaire général de la présidence Claude Guéant, de l'ex-directrice de cabinet Emmanuelle Mignon et de celui qui était alors conseiller technique "opinion", Julien Vaulpré.

Soupçonné d'avoir profité d'un "avantage injustifié", l'ancien sondeur Pierre Giacometti et le droitier politologue Patrick Buisson sont jugés pour recel de favoritisme.

## CANCER DU SEIN

## Un marathon pour sensibiliser au dépistage précoce

Les organisateurs du marathon annuel sur la sensibilisation des femmes à la prévention contre le cancer du sein, abrité, samedi au Complexe olympique Mohamed Boudiaf à Alger, ont mis l'accent sur l'importance d'élargir les campagnes de sensibilisation au profit de cette catégorie.

Dans ce cadre, la sous-directrice à la Direction de la prévention et de la promotion de la santé du ministère de la Santé, Dr.

Djamila Nadir a indiqué que le nombre en hausse des participantes à ce marathon annuel dénote "la conscience des Algériennes des risques du cancer du sein", insistant sur l'importance de la pratique régulière du sport pour améliorer leur qualité de vie.

"Il est indispensable d'effectuer le diagnostic et le dépistage précoce de cette maladie lourde au double plan social et médical dans ses divers stades", a-t-elle fait remarquer.

Pour sa part, Dr. Nacira Benoumchiara du Centre Pierre et Marie Curie d'Alger a relevé que le cancer du sein figure en tête des maladies répandues en Algérie et sur la liste des décès et que sa prise en charge au stade précoce (40 ans) retarde son développement dans la cellule du sein pendant huit ans.

La spécialiste a mis en garde contre la propagation de ce type de cancer qui enregistre plus de 14.000 nouveaux cas par an chez les femmes (99 %), d'où la nécessité de renforcer les campagnes de sensibilisation.

De son côté, le Pr. Mohcine Bounaidir, chef de service Chirurgie au CPMC, a appelé les pouvoirs publics à lancer le deuxième plan anti-cancer, puisque le premier (2015-2019) est achevé, et améliorer la prise en charge des malades par la CNAS.

Et d'insister sur la valorisation des ressources humaines des différents corps, qualifiées de "cheville ouvrière de l'amélioration de la prise en charge médicale des patients", outre la mise en place des mécanismes permettant d'assurer le service aux hôpitaux jusqu'à 19h00 au lieu de 13h00, pour ne pas priver le citoyen de son droit aux soins.

S'exprimant à l'occasion, la présidente de l'Association El Amel pour l'assistance aux cancéreux, Hamida Ketab, a relevé que l'affluence des femmes et leur participation effective, d'une année à une autre, à cette manifestation de solidarité et de sensibilisation, à savoir le marathon d'octobre rose dénote la conscience de la société et de l'attachement de la gent féminine à la prévention du cancer du sein.

En 2019, le marathon a vu la participation de 18000 femmes, toutes tranches d'âges confondues, dont des femmes atteintes du cancer du sein et d'autres en bonne santé.

Le marathon n'a pas eu lieu en 2020, pandémie oblige, a rappelé Mme Ketab.

Mettant en avant la participation des enfants, cette année, pour la deuxième fois sous le slogan "je cours pour maman", la présidente de l'association El Amel a fait savoir qu'en 2019, la manifestation a vu la participation de plus de 200 enfants.

## PHARMACIE

## Plus de 400 consultations en ligne de pharmaciens sur le nouveau cadre réglementaire en deux mois (association)

Plus de 400 consultations et demandes d'assistance sur le nouveau cadre réglementaire régissant le rôle du pharmacien, ont été enregistrées par l'Association nationale des pharmaciens algériens (ANPHA) en deux mois sur son nouveau service en ligne, a-t-on appris de son président samedi à Oran.

Cette plateforme (Anpha.dz), créée depuis à peine deux mois, suscite un engouement particulier de la part des pharmaciens en quête de plus d'informations sur le nouveau cadre réglementaire régissant la responsabilité pharmaceutique, le rôle du pharmacien directeur technique et son assistant, a déclaré, à l'APS, Dr Tabainet Mouâd.

En marge d'une journée thématique sur

les "Pharmaciens des établissements pharmaceutiques dans la nouvelle réglementation", organisée sous le parrainage du ministère de l'Industrie pharmaceutique organisée dans le cadre de la 3<sup>e</sup> et dernière journée du salon "Pharmex" à Oran, Dr Tabainet Mouâd a souligné l'importance de l'accompagnement des pharmaciens dans la compréhension de ces textes réglementaires "d'où l'utilité de ce service en ligne".

"Beaucoup de textes ont vu leur parution et d'autres sont en cours de publication et l'Anpha est consciente que l'accompagnement dans l'application de cette nouvelle réglementation est plus que nécessaire pour garantir une meilleure traçabilité, une gestion parfaite et de bonnes pratiques de gestion des établissements pharmaceutiques", a-t-il assuré. Selon lui, L'Anpha a priorisé le dossier du pharmacien des établissements depuis sa création en 2020, à travers une série de contributions et de réflexions dans le but de renforcer les démarches entamées par le ministère de l'Industrie pharmaceutique pour renforcer le rôle du pharmacien des établissements pharmaceutiques et définir ses responsabilités. L'Anpha est une association scientifique et socio-économique, qui se veut un organisme représentatif et participatif pour améliorer la profession.

## BILAN DU CORONAVIRUS

## 94 nouveaux cas, 66 guérisons et 2 décès

Quatre-vingt-quatorze (94) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 66 guérisons et 2 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, annonce dimanche le ministère de la Santé dans un communiqué.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 206452, celui des décès à 5920, alors que le nombre de patients guéris

est passé à 141667 cas. Par ailleurs, 9 patients sont actuellement en soins intensifs, note la même source.

En outre, 26 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 18 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, tandis que 4 wilayas ont enregistré 10 cas et plus.

Le ministère rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du port du masque.

## SYSTÈME DE SANTÉ

## Début de la rencontre régionale sur l'amélioration du système sanitaire à Alger

Les participants aux travaux de la rencontre régionale sur la relance du secteur de la santé, lancés samedi à Alger et qui s'étalent sur deux jours, s'attèlent à formuler des propositions visant à optimiser le système sanitaire et les services offerts aux patients pour constituer une plateforme à la rencontre nationale prévue avant la fin de l'année en cours. Le directeur de la santé de la wilaya d'Alger, Abderrahim Yala a expliqué, dans une déclaration à l'APS, que cette rencontre régionale concernait les wilayas limitrophes, à l'instar de Boumerdès et Tizi Ouzou, et visait la formulation de propositions à même de relancer le système sanitaire en réponse aux multiples appels lancés par les syndicats et organisations du secteur.

De son côté, le directeur de la santé de Tizi Ouzou, Mohamed Mokhtari a fait



savoir que la rencontre se déroulait en sept ateliers, notamment les urgences médicales, la prévention et la promotion de la santé et la carrière professionnelle des personnels de la santé, indiquant que les propositions devant sanctionner cette rencontre apporteront des réponses aux préoccupations aussi bien des citoyens que des praticiens de la santé

publique. De son côté, le membre du comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du nouveau Coronavirus, Pr. Riad Mahiaoui a insisté sur l'importance de la rencontre qui porte "sur toutes les questions inhérentes à la santé, à commencer par les urgences médicales jusqu'à la numérisation", soulignant que ses conclusions seront prises en

considération pour l'amélioration de la santé publique.

Sur l'éventualité d'une quatrième vague de covid-19, Pr. Mahiaoui a dit "nous ne la souhaitons pas", mettant l'accent sur la nécessité de se conformer aux mesures préventives et l'importance de la vaccination notamment pour les maladies chroniques. Pour sa part, le président du Bureau d'Alger du SNAPO, Chafik Rahem a appelé les citoyens à se rapprocher des points de vaccination au niveau des pharmacies, pour atteindre l'immunité collective et éviter une quatrième vague. Issus des trois wilayas du centre du pays, les participants prennent part à sept ateliers dont la gestion des établissements sanitaires, la promotion de la santé, la formation et l'évaluation des ressources, les médicaments et les équipements, outre la finance et les activités des structures de santé et autres.

## LOI SANITAIRE DE 2018

## La promulgation urgente des textes d'application soulignée (syndicaliste)

Le président du Syndicat national des praticiens spécialistes de la santé publique (SNPSSP), Dr Mohamed Yousfi a appelé, samedi à Alger, à l'impérative "accélération" de la promulgation des textes d'application de la loi sanitaire de 2018, et la mise en œuvre de la carte sanitaire pour une meilleure prise en charge des malades.

S'exprimant lors d'une conférence de presse, le syndicaliste a évoqué des mesures prévues par le statut particulier du corps, mais "qui n'ont pas été appliquées à ce jour", citant notamment la prime d'incitation relative aux grades, les mesures incitatives relatives au service civil, l'impôt sur les salaires des fonctionnaires du corps et l'organisation de

concours de graduation. Le même responsable a fait savoir que les praticiens spécialistes de la santé publique relevant de tous les établissements nationaux n'ont pas obtenu tous leurs droits, bien qu'énoncés dans leur statut.

Dr Yousfi a mis en avant, par ailleurs, les mesures prises par les pouvoirs publics pour l'amélioration du secteur sanitaire, en voulant pour exemple les deux réunions consacrées à la Santé (Conseil des ministres et Réunion du gouvernement), outre la promulgation de la loi sur la santé de 2018 et la mise en place d'une carte sanitaire.

Il a appelé, dans ce sens, à "l'application sur le terrain de toutes les lois adoptées".

Au moment où toutes les instances nationales font état d'un manque flagrant en médecins spécialistes, ce corps reste marginalisé, a-t-il déploré, rappelant que "l'Etat avait formé, depuis 20 ans, plus de 50.000 praticiens dont il n'en reste que 14.000 praticiens dans le secteur public, majoritairement des jeunes.

Le secteur privé compte entre 10.000 et 12.000 praticiens".

Pour rappel, le ministre de la Santé avait reçu, le 3 octobre courant dans le cadre du renforcement du dialogue avec le partenaire social, le SNPSSP qui a appelé à la révision du statut particulier du corps et l'amélioration de ses conditions socioprofessionnelles.

innovatrices de ses membres.

"Notre objectif actuel est de faire pousser le pharmacien vers l'entrepreneuriat, alors qu'il n'est actuellement qu'un simple prestataire de services dans les établissements pharmaceutiques et investir, de ce fait, le terrain de l'industrie pharmaceutique", a-t-il conclu.

Lors de cette journée thématique, des communications ont abordé le volet réglementaire par des représentants du ministère de l'Industrie pharmaceutique, traitant, entre autres, des établissements pharmaceutiques et des conditions de leur agrément, des missions et qualifications du pharmacien directeur technique dans la nouvelle réglementation.

## P A N D E M I E D E C O R O N A V I R U S

## TUNISIE

**3 décès et 263 nouveaux cas en 24 heures**

Trois décès du Covid-19 et 263 nouveaux cas positifs ont été enregistrés vendredi (soit un taux de 4,29 %), indique dimanche le ministère de la Santé dans son bilan quotidien.

Douze nouveaux malades ont été admis dans les services hospitaliers et les cliniques privées, sur un total de 320 cas hospitalisés dans le public et le privé dont 68 en réanimation et 21 sous respirateur artificiel.

Depuis son apparition, l'épidémie de coronavirus a fait 25 238 morts en Tunisie.



## VACCINS

**Séoul s'engage à augmenter la capacité de production de vaccins**

Le président sud-coréen Moon Jae-in a promis, samedi à Rome, que son pays augmenterait sa capacité de production de vaccins contre la Covid-19 pour une répartition équitable dans les pays en développement confrontés à une nouvelle vague épidémique, a rapporté l'agence de presse Yonhap.

M. Moon a fait cette promesse lors de la première session du sommet du G20 organisée dans la capitale italienne, a-t-on précisé de même source.

La crise sanitaire du nouveau coronavirus, le changement climatique et la manière de favoriser une reprise économique mondiale devraient être

au cœur du rassemblement de deux jours, le premier sommet en présentiel depuis le déclenchement de la pandémie.

La Corée du Sud fabrique et fournit actuellement quatre vaccins différents contre le Covid-19 qui ont été mondialement certifiés sûrs et efficaces.

## BÉNIN

**Seuls 1,7 % de la population sont complètement vaccinés (OMS)**

Quelque 207.440 personnes sont complètement vaccinées contre le nouveau coronavirus (Covid-19) à la date du 28 octobre dernier sur le territoire béninois, soit un taux de 1,7% de l'ensemble de la population béninoise, a fait ressortir, samedi, un rapport de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

La même source précise

que 238.775 personnes, soit 2% de la population béninoise ont reçu à la date du 28 octobre 2021, une dose de vaccin dans le cadre de la campagne de vaccination débutée depuis le 29 mars dernier. D'après les autorités sanitaires béninoises, l'engouement de plus en plus poussé des Béninois vers la vaccination du COVID-19 est surtout lié à la récente décision

du gouvernement béninois de conditionner l'accès à tous les services publics, y compris dans les collectivités territoriales, à la présentation d'une preuve de vaccination ou d'un résultat PCR datant de moins de 48 heures.

Le gouvernement béninois avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers, a renforcé la capacité de riposte à la

pandémie de COVID-19 avec des centaines de milliers de doses de vaccins américains (Johnson & Johnson et Pfizer), indiens (vaccin AstraZeneca) et chinois (Sinovac).

D'après les données sanitaires, à la date du 24 octobre 2021, le Bénin comptait 24.749 cas confirmés dont 242 cas actifs, 24.346 guéris et 161 décès.

## OUGANDA

**Appel à la population pour ne pas mélanger les vaccins contre la COVID-19**

La ministre ougandaise de la Santé, Ruth Aceng, a exhorté la population à ne pas mélanger les vaccins contre la COVID-19. "Ne mélangez pas les vaccins contre la COVID-19. Lorsque vous vous faites vacciner avec un type de vaccin, assurez-vous de compléter votre dose avec un vaccin du même type", a tweeté samedi Mme Aceng.

L'Ouganda intensifie la vaccination de la population prioritaire, qui compte envi-

ron 5,5 millions de personnes, avant l'ouverture complète de l'économie en janvier prochain. La population prioritaire comprend les enseignants, le personnel de sécurité, les personnes âgées, les personnes souffrant de comorbidité, le personnel de santé et le personnel des bars.

La réouverture des établissements d'enseignement supérieur est prévue le 1<sup>er</sup> novembre et les étudiants devront présen-

ter leur carte de vaccination avant d'être autorisés à pénétrer dans les locaux. La réouverture des autres écoles est prévue en janvier, après près de 20 mois de fermeture. Les chiffres fournis par le ministère de la Santé montrent qu'à la date de jeudi, plus de 3 millions de doses de vaccin contre la COVID-19 avaient été administrées depuis le début de la vaccination en mars de cette année.

## RECHERCHE DES ORIGINES DU VIRUS

**La Chine appelle à une attitude objective, scientifique et responsable**

Le conseiller d'Etat et ministre chinois des Affaires étrangères Wang Yi a déclaré samedi à Rome qu'une attitude objective, scientifique et responsable devrait être adoptée pour retracer les origines du SRAS-CoV-2. Lors de sa rencontre avec le directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, M.Wang a indiqué que la recherche des origines du nouveau coronavirus devait se faire avec vigilance pour éviter toute forme de propagande politique, et que tous les Etats membres devaient être traités sur un pied d'égalité tout en respectant scrupuleusement la souveraineté de chaque pays. La Chine est prête à discuter de la coopération future avec l'OMS sur cette base, a-t-il ajouté. Depuis plus d'un an, a

poursuivi le chef de la diplomatie chinoise, sous la direction du président Xi Jinping, le peuple chinois a mené une guerre populaire contre la pandémie et a obtenu des résultats stratégiques majeurs. Il a affirmé que tout en gérant correctement ses propres affaires, la Chine a toujours défendu le concept de communauté de santé pour l'humanité et qu'à un moment où le monde avait un besoin urgent d'assistance, la Chine a surmonté ses propres difficultés pour mener la plus grande opération humanitaire d'urgence depuis la fondation de la République populaire de Chine afin d'aider les pays à répondre à leurs besoins pressants. La Chine a pleinement exploité ses avantages, a fait preuve de responsabilité et a apporté sa contribution à la

lutte mondiale contre la pandémie, a ajouté M. Wang. Il a rappelé que la Chine attachait une grande importance au rôle de l'OMS, qui est l'agence clé pour la lutte mondiale contre la pandémie, et qu'elle était prête à renforcer sa coopération avec l'agence onusienne pour promouvoir la distribution équitable des vaccins, la recherche et le développement de nouveaux médicaments antiviraux, et soutenir les pays africains dans leur lutte contre la pandémie, tout en apportant une énergie positive à la coopération mondiale. M. Wang a affirmé que la solidarité était l'arme la plus puissante dans la lutte contre la pandémie, laquelle constitue un test majeur pour le multilatéralisme. Il a exprimé l'espoir de voir l'OMS adopter une attitude scientifique et accorder la

priorité à la vie ainsi qu'à la santé des personnes, tout en maintenant la solidarité et la coopération en s'opposant aux mouvements de politisation, de désignation et de stigmatisation qui pourraient avoir lieu sous prétexte de lutte contre la pandémie. Décivant la COVID-19 comme une ennemie commune auquel le monde est confronté, Tedros Adhanom Ghebreyesus a déclaré que l'OMS apprécie l'adhésion de la Chine à l'esprit de solidarité ainsi que son offre d'aide et de soutien d'autres pays dans la lutte contre la pandémie.

Il a ajouté que l'OMS appréciait également le soutien ainsi que la participation de la Chine au programme COVAX, de même que sa contribution active à la distribution équitable des vaccins.

## CANADA

**Ottawa s'engage à donner 200 millions de doses de vaccins anti-Covid d'ici la fin 2022**

Le gouvernement canadien s'est engagé samedi lors du Sommet du G20 à offrir des millions de doses de vaccins supplémentaires aux pays pauvres pour combattre la pandémie de Covid-19 à l'échelle mondiale. "Le Canada donnera au total l'équivalent d'au moins 200 millions de doses au Mécanisme Covax d'ici la fin 2022", a déclaré le Premier ministre canadien Justin Trudeau dans un communiqué.

De ce nombre, 10 millions de doses du vaccin de Moderna seront offerts "rapidement" au pays en voie de développement, un engagement "immédiat" que dit prendre le gouvernement canadien.

Coordonné notamment par l'Alliance du vaccin et l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le système Covax est censé permettre à 92 Etats et territoires défavorisés de recevoir gratuitement des vaccins financés par des nations plus prospères. Le Canada s'est en outre engagé à octroyer "15 millions de dollars pour aider à augmenter la production du vaccin en Afrique du Sud", a affirmé en conférence de presse la vice-première ministre canadienne et ministre des Finances Chrystia Freeland, à Rome. Cette somme doit contribuer à la création d'un "centre de transfert de technologies" pour que la région puisse produire des vaccins à ARN messager contre le Covid-19. "On ne contrôle pas la production, mais d'ici 2022, on est certain que ce sera possible de contribuer à ce niveau", a assuré la ministre Freeland, qualifiant l'engagement du Canada de "sincère" et "très important" compte tenu de la taille du pays. En août, la compagnie américaine Moderna avait annoncé vouloir construire au Canada une usine de fabrication de vaccins, la première à l'extérieur des Etats-Unis. Selon le gouvernement canadien, moins de trois millions des 40 millions de doses déjà promises par le Canada avaient été reçues par le programme Covax samedi, avec des livraisons additionnelles prévues "dans les jours à venir".

## PALESTIN

**Un mois supplémentaire pour son état d'urgence**

La Palestine a prolongé samedi son état d'urgence lié au nouveau coronavirus pour un mois supplémentaire, dans un contexte de diminution des cas et des décès liés à la COVID-19 dans les territoires palestiniens. Selon un décret publié par le président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas, l'état d'urgence a immédiatement été prolongé afin de combattre la propagation du virus, a rapporté l'agence de presse palestinienne officielle WAFA. L'état d'urgence avait été décrété pour la première fois en mars 2020 après la découverte du premier cas de nouveau coronavirus dans les territoires palestiniens et a été prolongé ou remis en vigueur tous les mois depuis. Selon WAFA, M. Abbas a appelé les autorités concernées à prendre toutes les mesures nécessaires pour affronter les risques liés au nouveau coronavirus, protéger la santé publique et sauvegarder la paix ainsi que la stabilité. Par ailleurs, le ministère palestinien de la Santé a indiqué dans un communiqué que la Palestine avait enregistré sept décès et 210 nouveaux cas de COVID-19 sur ses territoires au cours des dernières 24 heures.

Sur le communiqué, il y a eu une baisse nette de cas et de morts ces derniers jours par rapport aux semaines précédentes.

## RUSSIE

**Poutine appelle à la reconnaissance mutuelle des vaccins anti-COVID-19 au sein des membres du G20**

Le président russe Vladimir Poutine a proposé samedi que les membres du Groupe des 20 (G20) résolvent le plus rapidement possible le problème de la reconnaissance mutuelle des vaccins et des certificats de vaccination contre la COVID-19. Tous les pays dans le besoin ne peuvent pas accéder aux vaccins et autres ressources vitales en raison de la concurrence déloyale, du protectionnisme et du manque de reconnaissance mutuelle des vaccins, a noté le chef de l'Etat russe par liaison vidéo lors de la première session du 16<sup>e</sup> Sommet des dirigeants du G20. Il a également exhorté les membres du G20 à développer des mécanismes pour une mise à jour systématique et rapide des vaccins, étant donné que le coronavirus continue de muter.

# APHTES COMMENT S'EN DÉBARRASSER PLUS VITE ?

*On sait tous ce que sont les aphtes, enfin on croit le savoir. Pourtant, on les confond souvent avec d'autres lésions de la bouche ou même des infections oropharyngées... D'où viennent les aphtes ? Comment les soigner ? Chassez les idées reçues pour mieux vous en débarrasser !*

Bien qu'ils soient la plupart du temps inoffensifs, les aphtes n'en demeurent pas moins inconfortables et peuvent empêcher certaines personnes de manger ou de se brosser les dents. Les femmes en souffrent plus souvent que les hommes et ils apparaissent encore plus fréquemment dans la bouche des personnes âgées. Le Dr Corinne Husson, dermatologue et le Dr Roger Kuffer, stomato-anatomopathologiste, font le point, dans ce dossier, sur quelques idées reçues particulièrement répandues sur les aphtes. Ils vous aident à démêler le vrai du faux.

#### Aphtes : quelles sont les causes ?

L'aphte est un trouble vasculaire. L'occlusion d'une artère nourricière et la perméabilité de ses parois induisent la nécrose d'une petite zone et une inflammation associée. Cela finit par faire un trou. C'est ça, un aphte ! Plus l'artère est importante, plus la zone nécrosée est étendue, et plus l'aphte est gros. Il existe aussi une maladie (dite de Behçet) qui se manifeste par des aphtes buccaux et génitaux. Elle atteint surtout la population du pourtour méditerranéen et du Japon.

#### Quels traitements contre les aphtes ?

S'il s'agit d'aphtes banals : les crèmes et gels anesthésiants locaux (type Xylocaïne® ou Dymexan®) et

les gels barrière à base d'acide hyaluronique (comme BloxAphte® ou Hyalugel®) n'ont pas d'autre but que de calmer la brûlure. Dans ce cas, l'aphte guérit effectivement de lui-même en huit à dix jours. Évitez toutefois d'appliquer des acides forts, qui "brûlent" la lésion mais ralentissent sa cicatrisation !

En revanche, quand il s'agit d'aphtes géants (3% des cas). Ceux-là nécessitent des traitements corticoïdes locaux ou généraux. Et lorsque les récurrences se produisent plusieurs fois par mois, un traitement de fond peut être proposé pour espacer les crises (prescription de colchicine...).

#### J'ai un aphte : qui consulter ?

L'aphte n'est pas une maladie dentaire mais dermatologique, il est donc recommandé de consulter un dermatologue. Il y a d'ailleurs parfois des lésions associées sur la peau (ça ressemble à de l'acné), sur les voies génitales, l'œil ou encore les visières... «Quand un patient a des aphtes buccaux et génitaux, je l'envoie automatiquement faire un bilan chez l'ophtalmologiste, explique le dermatologue Corinne Husson. Car les aphtes de l'œil peuvent, s'ils ne sont pas traités, entraîner une cécité.»

#### Aphte qui saigne : que faire ?

Un aphte ne saigne jamais, puisque c'est un tissu en train de mourir. Un



aphte qui saigne, c'est autre chose qu'un aphte ! De même si cela dure plus de quinze jours, ce n'est pas un aphte non plus. Certaines maladies auto-immunes (pemphigus) donnent des lésions qui y ressemblent et qui sont souvent soignées comme telles, en pure perte.

#### Est-ce un aphte ou autre chose ?

Pour beaucoup, les lésions buccales sont soit des aphtes, soit des mycoses. Or, il existe quantité de lésions qui peuvent être traumatiques, infectieuses, auto-immunes, allergiques, dues à des affections hématologiques.

Sans parler des cancers, indolores contrairement à l'aphte. Il arrive aussi que la muqueuse brûle et soit parfaitement saine, sans la moindre lésion. Il s'agit souvent dans ce cas de glossodynies (douleurs intenses sans plaie), dont le mécanisme reste mystérieux.

## QU'EST-CE QUI LES FAVORISE ?

La fatigue, certains aliments et même certains médicaments peuvent être à l'origine des aphtes qui apparaissent à l'intérieur des joues, sur la langue ou les lèvres. On vous dit comment faire pour les prévenir. Généralement bénins, les aphtes n'en sont pas moins douloureux. Ces petits ulcères de la bouche apparaissent le plus souvent à l'intérieur des joues, sur les bords de la langue ou à l'intérieur des lèvres sans que l'on en connaisse vraiment la cause. Toutefois, certains facteurs peuvent favoriser leur apparition.

#### LES PRINCIPAUX FACTEURS DÉCLENCHANTS

Les problèmes dentaires : un appareil dentaire ou une prothèse mal ajustés peuvent créer un traumatisme dans la bouche qui dégénère en ulcère.

Certains aliments : noix, cacahuètes, gruyère, fraises, tomates, citrons, ananas, figues sont connus pour déclencher des aphtes chez les personnes qui y sont sujettes.

Les modifications hormonales : cycle menstruel et ménopause sont des périodes propices à l'apparition d'aphtes chez les femmes.

Certains médicaments : anti-inflammatoires non stéroïdiens, bêtabloquants, antibiotiques



ainsi que certains anticoagulants et les médicaments contre le paludisme sont montrés du doigt.

Le stress et la fatigue suffisent parfois à déclen-

cher une poussée.

L'arrêt du tabac provoque souvent l'apparition d'aphtes mais le phénomène est souvent temporaire.

#### EN CAS DE RÉCIDIVES FRÉQUENTES

En règle générale, les aphtes guérissent spontanément en 7 à 10 jours. Toutefois, certains remèdes maison permettent de réduire la douleur et d'accélérer la guérison.

Si vous en avez régulièrement, c'est peut-être que vous présentez certaines carences en fer, en zinc ou en vitamines du groupe B (notamment B9 et B12). Votre médecin peut vous prescrire un traitement préventif à base de compléments alimentaires.

#### PEUT-ON PRÉVENIR LES APHTES ?

Surveillez vos menus en évitant soigneusement les aliments cités plus haut qui provoquent leur apparition.

Brossez-vous les dents avec une brosse à dents souple qui évitera d'agresser les muqueuses buccales.

Si vous avez des dents ébréchées, prenez rendez-vous chez votre dentiste. Elles peuvent irriter l'intérieur de votre bouche et favoriser l'apparition d'aphtes.

En cas d'appareil dentaire, veillez à ce qu'il soit bien adapté : un appareil saillant peut favoriser les aphtes.

**AHPTES,  
SAIGNEMENTS ?  
SOULAGEZ-LES  
EFFICACEMENT,  
DURABLEMENT ET  
NATURELLEMENT !**

# J'AI DES APHTES : JE CONSULTE OU PAS ?

*Les aphtes sont plutôt gênants, mais ils n'ont, en général, rien de grave et disparaissent spontanément. Mais s'ils persistent plus de 10 jours mieux vaut consulter votre médecin.*

En cas de récurrence fréquente : si vous avez régulièrement des aphtes, c'est peut-être que vous présentez certaines carences alimentaires (fer, acide folique, vitamines B1, B2, B6, B12). Votre médecin peut vous prescrire un traitement préventif à base de compléments alimentaires.

Vous avez des aphtes « géants » : ces aphtes mesurent parfois jusqu'à un centimètre de diamètre. Ils siègent souvent au niveau du pharynx, sur le voile du palais, où ils entraînent une inflammation importante avec un gonflement et une douleur intense. Souvent, il est impossible de parler.

Ces aphtes géants durent plus longtemps que les petits aphtes, parfois plusieurs mois. Ils nécessitent un traitement médical adapté (corticostéroïdes). Sans traitement, ils cicatrisent mal et provoquent une rétraction des tissus avoisinants.

Bon à savoir :

Ne confondez pas les aphtes avec l'hérispé : l'hérispé se manifeste par un plus grand nombre de petites ulcérations, regroupées par 5 ou 10 sur l'avant de la bouche, débordant parfois sur le pourtour des lèvres. L'hérispé est très rare avant l'âge de 20 ans.

Des aphtes fréquents associés à des douleurs articulaires et des troubles cardio-vasculaires, neurologiques et digestifs peuvent être les signes de la maladie de Behçet. N'hésitez pas à consulter en cas d'apparition de ces symptômes associés.



## SOULAGEZ VOS APHTES AVEC DES BAINS DE BOUCHE MAISON

Difficile de manger normalement avec un aphte ! Mais on peut essayer de soulager la gêne avec de vieilles recettes. Comme des bains de bouche préparés avec ce qu'on trouve dans son placard ou son jardin.

### POURQUOI FAIRE DES BAINS DE BOUCHE ?

Les ingrédients utilisés dans les bains de bouche permettent de désinfecter et d'apaiser la douleur causée par les petites ulcérations des gencives.

Pour profiter de vertus antiseptiques, on effectuera des bains de bouche au bicarbonate ou bien au thym frais.

Et pour obtenir un effet calmant, on complètera avec des sachets de thé. Les tanins du thé sont en effet connus pour assécher les muqueuses irritées.

### COMMENT FAIRE DES BAINS

### DE BOUCHE MAISON ?

Pour le bicarbonate : mettre une cuillère à café de poudre de bicarbonate de soude dans un verre d'eau froide.

Infusion au thym : se procurer deux branches de thym frais (dans son jardin, chez le maraîcher...).

Les mettre dans une tasse. Verser de l'eau bouillante par-dessus. Laisser infuser pendant plusieurs minutes. Filtrer.

Attendre que cela refroidisse.

Puis faire des bains de bouche avec l'eau au thym plusieurs fois par jour. Compresses au thé : appliquer les sachets de thé refroidi au contact de l'aphte plusieurs fois par jour.

### L'ASTUCE EN PLUS

Repérer les aliments qui déclenchent des aphtes, en particulier les jours de stress ou de fatigue.



Le plus souvent, il s'agit des fruits secs (noix...) du gruyère, des épices. Parfois aussi des ananas, mais on ne mange moins souvent !

## PEUT-ON FAIRE DES BAINS DE BOUCHE TOUS LES JOURS ?

Tout dépend du type de bain de bouche car il en existe deux :

Le bain de bouche thérapeutique, souvent prescrit par un dentiste, pour réduire une infection ou une inflammation, lutter contre la mauvaise haleine, faciliter la cicatrisation d'une plaie, protéger la

bouche après une chirurgie buccale... Il ne doit être utilisé que pour une durée limitée, généralement précisée par le dentiste (ou le médecin).

Le bain de douche d'entretien, qui contribue à améliorer l'hygiène bucco-dentaire, peut être utilisé sans que au quotidien matin et/ou soir. Il est

même recommandé aux personnes qui n'utilisent pas de fil dentaire puisqu'il aide à prévenir le risque de caries (s'il contient du fluor) ou de maladies des gencives. Pour ne pas se tromper, on vérifie qu'il ne contient pas d'antiseptique (comme la chlorhexidine).

Saignements des gencives, gonflements, aphtes... avez-vous sûrement déjà souffert de ces petits désagréments. Bonne nouvelle, vous pouvez vous soulager efficacement grâce à une solution naturelle innovante : Le Klorich®.

S'ils sont généralement bénins, les aphtes et les gingivites sont aussi fréquents. Des affections buccales qui peuvent en outre être très douloureuses et empoisonner le quotidien. Grâce à ses propriétés exceptionnelles qui aident à lutter contre les inflammations et favorisent la cicatrisation, le Klorich®, conçu justement pour calmer les douleurs buccales, est peut-être la solution. Il faut dire que la formule brevetée nous vient d'un chirurgien-dentiste, Dr Laurent Haddad, qui a strictement sélectionné les ingrédients qui en font l'efficacité. C'est de l'expertise de ce Docteur qu'est né ce produit innovant, fabriqué en France à base de composants naturels et d'extraits de plantes : clous de girofle, extrait de pépins de pamplemousse, fleurs de calendula, feuilles d'alchémille, curcumin.

A chaque symptôme, sa solution !

Respectueux de l'équilibre de la bouche, le Klorich® est également très facile à appliquer grâce à son format stylo. Sa texture filmogène permet une action prolongée, qui soulage immédiatement, sans piquer, de façon durable et naturelle. Deux stylos sont disponibles : le Klorich® SAIGNEMENTS est préconisé en cas d'inflammations buccales et de gingivites. De son côté, le Klorich® APHTES est plus particulièrement adapté en cas de lésions dans la bouche.

## ECONOMIE

## La BAD réaffirme son soutien à la Zlecaf

Le président de la Banque africaine de développement (BAD), Akinwumi Adesina a réaffirmé le soutien de cette institution à la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) dans la mise en oeuvre des divers programmes commerciaux et industriels encourageant l'intégration économique.

"La mise en oeuvre de la Zlecaf est devenu un élément clé de notre programme de prêts", a déclaré le président de la BAD lors de sa rencontre vendredi avec le Secrétaire général de la Zlecaf, Wamkele Mene, selon un communiqué publié samedi sur le site-web de la banque. Dans ce sens, il a affirmé la disponibilité de la BAD à financer des projets permettant à la zone de devenir un "pôle industriel et pas seulement un espace de commerce".

"Nous voulons nous assurer que les industries émergent de manière plus structurée en Afrique", a déclaré le président de la BAD. Pour sa part, M. Mene a estimé que "la Zlecaf offre à l'Afrique une excellente occasion de développer l'infrastructure nécessaire pour soutenir le commerce et l'industrie et profiter aux petites et moyennes entreprises". "Mais nous ne pouvons pas le faire sans le soutien de la Banque africaine de développement", a-t-il souligné. Les deux responsables ont convenu d'élaborer un protocole d'accord pour renforcer leur relation et faciliter la collaboration entre les deux intuitions, selon le communiqué.

## TUNISIE

## Arrestation de deux terroristes recherchés à Tataouine

Deux terroristes recherchés ont été arrêtés vendredi à Tataouine en Tunisie, a rapporté samedi soir la garde nationale, citée par la TAP. "La brigade de recherche et d'investigation de la Garde nationale de Tataouine et le service de la prévention du terrorisme ont arrêté, vendredi, deux (terroristes) recherchés et devant comparaître devant le Tribunal de première instance de Tunis pour appartenance à une organisation terroriste", a indiqué le porte-parole de la Garde nationale. Les deux terroristes, "qui font l'objet d'une peine de prison de 5 ans, ont été placés en garde à vue", ajoute la même source dans un communiqué publié samedi. Le ministère de l'Intérieur avait annoncé, vendredi, le démantèlement d'une cellule terroriste affiliée à l'organisation "Daech" active dans le gouvernorat de Tataouine. Cette cellule planifiait des attaques terroristes contre les unités sécuritaires et militaires.

## ETHIOPIE

## Washington appelle les rebelles du TPLF à "stopper leurs avancées"

Les Etats-Unis appellent les rebelles du Front de libération du Peuple du Tigré (TPLF), qui affrontent depuis un an l'armée fédérale éthiopienne, à "stopper leurs avancées" dans le nord de l'Ethiopie, a indiqué samedi Ned Price, porte-parole du département d'Etat. "Les Etats-Unis sont gravement préoccupés par l'expansion des combats dans le nord de l'Ethiopie", a-t-il précisé dans un communiqué. "Nous réitérons notre appel au Front de libération du Peuple du Tigré (TPLF) à se retirer des régions d'Amhara et d'Afar, et à stopper ses

## SAHARA OCCIDENTAL

## Minurso : le Conseil de sécurité prolonge l'ambiguïté, s'apaise d'avance les efforts de De Mistura

C'est un Conseil de sécurité divisé qui a procédé vendredi à la prorogation du mandat de la mission des Nations Unies au Sahara Occidental en vertu d'une résolution "déséquilibrée" présentée par les Etats Unies et marquée surtout par l'empreinte de la France.

Le texte, qui a suscité les critiques de plusieurs pays membres du Conseil de sécurité, appelle à la reprise du processus onusien, à l'arrêt depuis mai 2019, date de la démission de l'ancien émissaire de l'Onu, Horst Kohler. La résolution a été adoptée par treize voix pour et deux abstentions, celles de la Russie et de la Tunisie.

Le mandat de la Minurso n'a pas fait l'objet d'un renouvellement consensuel au sein du Conseil de sécurité depuis 2017, suscitant une nouvelle fois les critiques objectives de plusieurs membres de l'instance onusienne. Le ton a été donné par la Russie qui a vigoureusement dénoncé que les contributions de sa mission à l'ONU n'aient pas été prises en compte. "Les consultations sur le projet n'ont pas tenu compte de nos commentaires raisonnables et de nos solutions de compromis recommandées. Un certain nombre de propositions constructives d'autres membres du Conseil de sécurité sont également restées lettre morte", a regretté Dmitri Polyanskiy, l'ambassadeur adjoint russe à l'ONU. Critiquant le travail mené par le porte plume, en l'occurrence les Etats Unis, sur ce dossier, le diplomate russe a rejeté les tentatives visant à estomper les paramètres du règlement de ce conflit vieux de plus quatre décennies. Polyanskiy a déploré les nouveaux éléments de langage introduits ces dernières années dans les résolutions prorogant le mandat de la Minurso, citant en cela les références dans ces textes à la nécessité de s'en tenir à une "approche réaliste" ou à "des compromis".

Les termes utilisés de "démarches réalistes" et de "compromis prolongent l'ambiguïté" et sapent les travaux du Conseil de sécurité, nuisant ainsi aux perspectives d'un dialogue direct entre les deux parties au conflit, le Front Polisario et le Maroc, a expliqué la délégation russe. Pour Moscou, le texte adopté ne contribuera pas aux efforts de l'Envoyé personnel pour relancer ces négociations directes.



Le représentant du Kenya à l'ONU, quant à lui, a plaidé pour une meilleure prise en compte des positions de l'Union africaine et a mis en avant, à ce titre, l'appel lancé le 9 mars par le Conseil de paix et de sécurité de l'UA.

### Un texte déséquilibré

Tout en ayant voté en faveur du texte, le Vietnam, le Mexique et la Chine ont exprimé des préoccupations proches, regrettant que le texte n'ait pas été "plus équilibré" et ne reflète pas mieux la situation sur le terrain.

Le Vietnam a rappelé sa position de principe d'un appui au règlement des conflits par des pourparlers de paix entre les parties au conflit. La Chine a en outre demandé pour l'avenir "davantage de consultations" sur la prorogation du mandat. Le Mexique a lui aussi dénoncé "le manque d'ouverture au cours de la négociation pour incorporer des propositions importantes dans la résolution qui ont été soutenues par plusieurs délégations".

Il a cité les demandes visant à obtenir des informations plus fréquentes, "compte tenu de la détérioration significative de la situation, tant par rapport à la rupture du cessez-le-feu qu'à l'aggravation de la situation des droits humains".

Si le succès de l'Envoyé spécial dépendra du soutien que lui accordera le Conseil de sécurité, M. de Mistura devra aussi œuvrer avec l'UA, a ajouté le représentant, qui s'est prononcé pour un libellé mettant davantage l'accent sur le droit à l'autodétermination du peuple du Sahara Occidental et sur le respect des droits de l'Homme, en revenant au libellé initial des résolutions relatives au Sahara occidental mentionnant ce droit à l'autodétermination et l'organisation d'un référendum. "Pays qui a acquis son indépendance après avoir été colonisé", le Kenya apporte son appui à l'autodétermination des peuples, a-t-il souligné. Face à l'absence d'unanimité du Conseil sur son texte, la délégation américaine s'est contentée de convier ses membres à discuter des moyens de soutenir Staffan de Mistura.

Le Polisario va reconsidérer sa participation au processus onusien

### Le Polisario va reconsidérer sa participation au processus onusien

Contacté vendredi par l'APS, le chef de la diplomatie sahraouie, Mohamed Salem Ould Salek, a déclaré que le Conseil

de sécurité, par son approbation vendredi de la résolution "a compris qu'il n'y a plus de cessez-le-feu". "Il est arrivé au même constat de l'UA avant lui, en concluant que la guerre entre les deux parties a repris après l'agression du 13 novembre 2020 (à El-Gueguarati). C'est ce que le secrétaire général Antonio Guterres a confirmé dans son rapport au Conseil" sur la situation au Sahara occidental, a précisé Ould Salek. "L'option de la paix n'est possible que sur la base du respect de la légalité internationale qui ne reconnaît pas la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental", a-t-il ajouté dans la même déclaration.

Réagissant à cette nouvelle résolution, le Front Polisario a dénoncé dans un communiqué "l'inaction et le silence du Conseil de sécurité", en particulier de certains de ses membres influents, en allusion à la France et aux Etats-Unis. Selon le Front Polisario, la résolution est "un échec" du fait qu'elle ne contient pas de mesures pratiques devant assurer la pleine mise en oeuvre du mandat pour lequel a été créée la Minurso en vertu de la résolution 690 (1991) du Conseil de sécurité.

La résolution ne prévoit pas également des mesures pour s'opposer résolument aux tentatives du Maroc de légitimer le fait accompli colonial imposé par la force dans les territoires sahraouis occupés. Et en application de sa décision de 2019 de reconsidérer sa participation au processus de paix conduit par les Nations Unies, le Polisario a fait savoir qu'il comptait prendre des mesures concrètes concernant sa participation au soi-disant "processus politique" ainsi que la présence et le travail des observateurs militaires de la Minurso déployés dans les territoires sahraouis libérés.

## MALI

## Sept militaires tués dans des attaques séparées, selon l'armée

Sept soldats maliens ont été tués samedi dans deux attaques séparées au Mali, a annoncé l'armée. Cinq militaires circulant dans un véhicule ont tous été tués en début d'après-midi lorsque celui-ci a heurté une mine artisanale près de Ségou, à environ 200 km au nord-est de Bamako, explique l'armée dans un communiqué. "Le ratissage de la zone de l'incident a permis l'interpellation de deux suspects, immédiatement mis à la disposition de la gendarmerie", selon le communiqué. En fin de matinée, deux militaires avaient péri dans une embuscade ayant fait également trois blessés près de Mourdiah, à environ 200 km au nord de la capitale, indique l'armée qui précise que le bilan de cette embuscade est provisoire.

## CAMEROUN

## 6 combattants séparatistes tués dans la région anglophone

Six combattants séparatistes ont été tués par les troupes camerounaises dans la région anglophone du Nord-Ouest du pays, a annoncé samedi un haut responsable militaire. Parmi les morts figurait un commandant séparatiste étant identifié comme le général "Cross and Die", a indiqué le brigadier-général Valère Nka, commandant de la région militaire inter-armées N 5 avec un poste de commandement à Bamenda, chef-lieu de la région du Nord-Ouest. Le général "Cross and Die" et cinq autres éléments séparatistes ont péri dans des opérations militaires séparées vendredi dans les localités de Bali et Mankon de la région, a précisé le brigadier-général. "Les militaires intensifient les opérations dans la région pour apporter la paix", a-t-il noté. Le commandant séparatiste était également responsable de plusieurs attaques contre des civils et des positions militaires dans la région, selon la même source.

## IRAK

**Trois roquettes s'abattent près de la zone verte à Bagdad**

Trois roquettes se sont abattues dimanche sur un quartier de Bagdad adjacent à l'ultra-sécurisée zone verte, qui abrite notamment l'ambassade américaine, sans faire de victimes, selon une source de sécurité.

"Trois roquettes Katioucha sont tombées dans le quartier de Mansour à Bagdad", a indiqué cette source, citée par des médias. Les roquettes sont tombées respectivement près d'un hôpital du Croissant-rouge, près d'une banque et à proximité du service de ges-

tions des eaux du district, selon cette source. Cette attaque, la première du genre commise dans Bagdad depuis le mois de juillet, n'a pas été revendiquée. Elle survient en plein processus de recomptage des voix des élections législatives anticipées du 10 octobre.



## YÉMEN

**Cinq personnes tuées dans une attaque à la voiture piégée à l'aéroport d'Aden**

Les forces de sécurité yéménites ont annoncé que cinq personnes ont été tuées et 25 autres blessées samedi dans l'explosion d'une voiture piégée contre le portail extérieur de l'aéroport d'Aden, dans le sud du pays.

Selon un bref communiqué de presse publié par l'administration de la sécurité d'Aden, "des éléments terroristes ont fait exploser une voiture piégée ce soir près

du premier poste de contrôle à l'entrée principale de l'aéroport d'Aden". Le communiqué confirme que l'attentat à la voiture piégée a fait 5 morts et plus de 25 blessés, dont des enfants et des femmes. Les services de sécurité ont bouclé le site de l'attentat, tandis que les équipes médicales se sont précipitées sur les lieux pour transférer les blessés vers les hôpitaux d'Aden. Selon le communiqué, des élé-

ments terroristes non identifiés ont fait exploser une voiture chargée d'explosifs près du portail extérieur de l'aéroport, entraînant la destruction d'un certain nombre de véhicules et de maisons d'habitation dans le même quartier.

Aucun groupe n'a revendiqué cette attaque, mais les forces de sécurité locales ont accusé les membres de groupes terroristes d'y être liés.

## AFGHANISTAN

**Des "talibans" tuent trois personnes pour avoir mis de la musique, le gouvernement afghan dénonce**

Des hommes armés se présentant comme des talibans ont ouvert le feu sur un mariage pour avoir joué de la musique, tuant au moins trois personnes, a annoncé samedi le gouvernement afghan. Le porte-parole du gouvernement, Zabihullah Mujahid, a déclaré que deux des trois assaillants avaient été arrêtés et assuré qu'ils n'agissaient pas pour le compte du mouvement. "La nuit dernière, au mariage de Haji Malang Jan dans le village de Shamspur Mar Ghundi à

Nangarhar, trois personnes se présentant comme des talibans sont entrées dans la cérémonie et ont demandé à ce que la musique s'arrête", a déclaré le porte-parole.

"À la suite des tirs, au moins trois personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées", a-t-il ajouté. "Deux suspects ont été arrêtés par les talibans et un, qui s'est échappé, est toujours recherché", a-t-il encore indiqué, assurant que les assaillants "qui ont utilisé le nom de l'Émirat islamique

pour régler leurs problèmes personnels, feront face à la loi de la Charia".

Qazi Mullah Adel, porte-parole du gouvernorat de la province de Nangarhar, a confirmé l'incident, sans donner plus de détails. "Les jeunes hommes ont mis de la musique dans une pièce séparée, trois talibans sont arrivés et ont ouvert le feu sur eux. Les deux blessés sont dans un état grave", a déclaré un témoin. Toute musique profane avait été bannie par les talibans lors de leur

précédent régime (1996-2001). Si le nouveau gouvernement n'a pas encore légiféré à ce sujet, il considère toujours l'écoute de musique non religieuse comme contraire à sa vision de la loi islamique. Lors d'une conférence de presse tenue plus tôt, Zabihullah Mujahid avait assuré que "si quelqu'un prend sur lui de tuer une personne, même s'il s'agit de nos hommes, c'est un crime et nous le présenterons devant les tribunaux et il devra faire face à la loi".

## NUCLÉAIRE IRANIEN

**Les dirigeants européens saluent l'engagement de Joe Biden à revenir au sein de l'accord sur le nucléaire iranien**

Les dirigeants allemand, français et britannique ont exprimé l'espoir d'un retour au plein respect de l'accord sur le nucléaire iranien par toutes les parties après une rencontre samedi avec le président américain Joe Biden. "Nous nous félicitons de l'engagement clairement démontré du président Biden à remettre les États-Unis en pleine conformité avec le Plan d'action global conjoint (JCPOA) et à demeurer dans le plein respect de celui-ci, tant que l'Iran fera de même", ont déclaré dans un

communiqué conjoint Joe Biden, la chancelière allemande Angela Merkel, le président français Emmanuel Macron et le Premier ministre britannique Boris Johnson. La réunion des quatre dirigeants s'est tenue en marge du sommet du Groupe des 20 (G20) à Rome. "Nous sommes convaincus qu'il est possible de parvenir et de mettre en œuvre rapidement un accord sur le retour au plein respect et de garantir sur le long terme que le programme nucléaire iranien est exclusiv-

ment destiné à des fins pacifiques", ont-ils dit dans le communiqué. Le négociateur nucléaire iranien Ali Bagheri Kani a rencontré mercredi les coordinateurs de l'Union européenne et a accepté de reprendre les négociations visant à relancer le JCPOA, d'ici la fin novembre. Les quatre dirigeants occidentaux ont également appelé le président iranien Ebrahim Raïssi à "saisir cette opportunité et à renouer avec un effort de bonne foi pour conclure nos négociations de toute urgence".

## JAPON

**Le parti au pouvoir face à des élections cruciales**

Le nouveau Premier ministre Fumio Kishida espère bien garder son poste à l'issue des élections législatives dimanche au Japon, que son parti devrait remporter mais en y laissant probablement des plumes, selon des analystes. Les bureaux de vote ont ouvert dimanche matin, où quelque 106 millions de Japonais sont appelés à départager 1.051 candidats pour 465 sièges à la Chambre basse de la Diète. La pandémie et l'économie ont été les thèmes dominants d'une très brève campagne électorale de 17 jours. Dans la précédente législature, le Parti libéral-démocrate (PLD, droite nationaliste), dominant la scène politique japonaise presque sans interruption depuis 66 ans, détenait 276 sièges et son allié, le parti Komeito (centre-droit), 29, soit 305 sièges au total. Leur coalition avait ainsi une solide assise parlementaire, permettant un contrôle de tous les leviers du pouvoir. Mais le contexte a beaucoup changé par rapport aux dernières législatives en 2017. Shinzo Abe, qui semblait inoxydable au poste de Premier ministre, a démissionné en septembre 2020 pour des raisons de santé. Son successeur Yoshihide Suga n'a tenu qu'un an, victime de records d'impopularité en raison de sa gestion jugée maladroite

de la crise sanitaire et de sa volonté de maintenir coûte que coûte les Jeux olympiques de Tokyo cette année. Elu président du PLD fin septembre grâce au soutien des caciques du parti, puis nommé Premier ministre par le Parlement début octobre, M. Kishida, 64 ans, ne jouit cependant pas d'une grande popularité dans l'opinion publique. Elle gravitait autour de 50% début octobre, l'une des plus faibles pour un nouveau dirigeant japonais depuis vingt ans. M. Kishida vise aux législatives la majorité absolue la plus courte: 233 sièges pour le PLD et le Komeito réunis. Une manière de sauver la face même en cas d'une perte sensible de sièges. D'un autre côté, le PLD dispose de gros moyens et reste maître dans l'art de contrôler le processus électoral, notamment dans les zones rurales. "Il y a des liens personnels entre les familles de ses candidats et les électeurs, qui remontent à plusieurs générations", rappelle M. Cucek. Autre atout pour M. Kishida et son parti: le nombre d'infections au coronavirus a chuté au Japon (environ 270 nouveaux cas quotidiens sur la dernière moyenne de sept jours), après avoir atteint des records en août sous l'effet du variant Delta.

## GÉORGIE

**Le parti au pouvoir remporte les élections, l'opposition dénonce des fraudes**

Le parti au pouvoir a remporté le deuxième tour des élections municipales en Géorgie, selon les résultats officiels annoncés dimanche et rejetés comme frauduleux par l'opposition dont le chef, emprisonné, fait une grève de la faim.

Mikheil Saakachvili, président pro-occidental de ce pays du Caucase de 2004 à 2013 et maintenant considéré comme le chef de l'opposition, a été emprisonné début octobre à son retour d'exil juste avant le premier tour des élections. Il a aussitôt entamé une grève de la faim pour protester contre cette détention, selon lui purement politique, et la poursuit depuis.

Le deuxième tour des élections a eu lieu samedi dans certaines communes de cette ex-république soviétique, notamment dans les grandes villes. Le parti Rêve géorgien a remporté de peu ces élections dans 19 sur 20 municipalités où ses candidats affrontaient ceux du Mouvement national uni (MNU) de Saakachvili, a annoncé dimanche la Commission électorale centrale. "Je félicite tout le monde pour notre victoire au deuxième tour, nous avons gagné toutes les villes", a déclaré le Premier ministre Irakli Garibachvili à la télévision.

Pour sa part, le dirigeant du MNU, Nika Melia, a assuré que l'opposition n'allait pas reconnaître ces résultats, en accusant le Rêve géorgien d'avoir "volé les élections". "Il n'y a plus d'élections dans ce pays. Compatriotes, vous qui partagez les valeurs de la démocratie européenne, préparez-vous à une lutte sans compromis", a-t-il lancé. Selon lui, cette lutte "difficile" va se poursuivre "jusqu'à ce qu'il y ait une possibilité d'organiser des élections libres et honnêtes dans ce pays". Le pouvoir avait crié victoire après le premier tour le 2 octobre, tandis que l'opposition parlait de fraude - des accusations relayées notamment par l'OSCE, dont les observateurs faisaient état "d'intimidation, d'achat de votes et de pressions sur les candidats et les électeurs". L'emprisonnement de M. Saakachvili a encore aggravé dans ce pays la crise politique qui a commencé avec les législatives de l'an dernier, gagnées très étroitement par le Rêve géorgien et considérées comme frauduleuses par l'opposition.

## USA-CHINE

**Blinken va rencontrer son homologue chinois à Rome**

Le chef de la diplomatie américaine Antony Blinken va rencontrer son homologue chinois Wang Yi dimanche en marge du G20 à Rome, a annoncé le département d'Etat. Cette rencontre figure à l'agenda dominical de M. Blinken. Il s'agit de la deuxième seulement entre les deux hommes. La précédente avait eu lieu en mars dernier, en Alaska, et la délégation chinoise avait réprimandé la partie américaine devant les caméras de télévision. Les tensions sont fortes entre les deux plus grandes économies du monde, opposées sur plusieurs fronts, notamment le commerce, les droits de l'homme, Taïwan et la pandémie de Covid-19. Plus tôt cette semaine, la Commission fédérale des communications (FCC) des États-Unis a donné 60 jours à China Telecom America pour arrêter ses services sur le sol américain, où la compagnie chinoise est présente depuis une vingtaine d'années. Pékin avait dénoncé une "répression malveillante" avec une mesure qui "compromet l'atmosphère de coopération" entre les deux pays.

## COMMÉMORATION DU 67<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION DU 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 1954 Lancement de la nouvelle chaîne d'information AL24 NEWS

La nouvelle chaîne de télévision d'information internationale algérienne en continu "AL24 NEWS" a été lancée, dimanche à Alger, à l'occasion du 67<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération, dans le cadre du renforcement de la présence de l'Algérie sur la scène médiatique internationale et du retentissement de ses positions vis-à-vis des causes régionales et internationales.

Cette nouvelle chaîne portera "la voix de l'Algérie et sera sa vitrine dans le monde, elle diffusera l'actualité nationale et internationale en temps réel, 24/24h et 7/7j, tout en privilégiant l'information internationale", a affirmé M. Salim Aggar, Directeur général de "AL24 NEWS" qui commencera à diffuser officiellement le 1<sup>er</sup> novembre 2021 à 00:00, lors de la cérémonie du lancement de la chaîne, en présence du DG de l'Etablissement public de la télévision (EPTV), Chaâbane Louakel, et du DG de la Radio algérienne, Mohamed Baghali.

Baptisée "AL24 NEWS", la chaîne commencera à diffuser le 01 novembre 2021 à 00:00, a-t-il indiqué, précisant que cette date symbolique a été choisie délibérément pour le lancement de "ce projet ambitieux qui sera à coup sûr une révolution médiatique dans le paysage audiovisuel arabe et maghrébin". C'est également un média de soutien aux intérêts diplomatiques, politiques, économiques, sociaux et culturels de l'Algérie à l'étranger, a fait savoir M. Aggar, assurant que la chaîne diffusera en trois langues, le contenu étant proportionnel comme suit : 60% en arabe, 35% en français et 5% en anglais.

AL24 NEWS est la première chaîne internationale maghrébine, a-t-il précisé, expliquant qu'elle diffusera dans un premier temps à partir d'Alger via Nilesat, et compte sur des



moynes modernes et des équipements de dernière technologie avec un design novateur pour offrir aux téléspectateurs une diffusion optimale en termes de son et d'image.

Il s'agit, en fait, d'un établissement public à caractère économique qui est indépendant de l'EPTV et érigé "en un rempart défendant les intérêts de l'Algérie en audiovisuel et aspirant à concourir aux côtés des chaînes d'information de

renommée mondiale", en attendant l'ouverture de bureaux dans de nombreuses capitales. Au menu de la chaîne, des journaux télévisés (JT), des émissions de débats, des reportages sur le terrain, des documentaires, des entrevues en studio ainsi que des couvertures à l'international, et ce, grâce à une équipe rédactionnelle comptant à terme 70 journalistes, chroniqueurs et animateurs et pas moins de 20 correspondants à travers le monde. M. Aggar a mis en avant le mélange entre une équipe jeune, formée aux nouvelles techniques de rédaction, apte à capter un public avide de nouveaux formats et de nouveaux concepts, et une équipe d'anciens journalistes qui apporteront certainement le savoir-faire à la nouvelle génération, indiquant que AL24 NEWS vise notamment les téléspectateurs du grand Maghreb et la communauté algérienne à l'étranger.

"Notre ligne éditoriale est modestement inscrite dans le paysage médiatique et audiovisuel pour offrir une information libre et indépendante en temps réel, le but étant d'informer le public sur les sujets d'actualité qui concernent l'Algérie, les pays voisins et le reste du monde", a souligné M. Aggar. La cérémonie du lancement officiel de AL24 NEWS a été marquée par la diffusion de plusieurs flashes des émissions de la nouvelle chaîne télévisée.

## "La wilaya II historique, l'ombre de Constantine", un témoignage de Abdelaziz Khalfallah

Dans son récit-témoignage intitulé "La wilaya II historique, l'ombre de Constantine", le militant de la cause nationale Abdelaziz Khalfallah, restitue aux jeunes générations les sens et la nature de son combat multiforme et l'organisation de la Wilaya II historique tout en revenant sur les principaux événements qui s'y sont déroulés.

Cet ouvrage de 165 pages, publié récemment aux éditions Chihab explique l'organisation de la wilaya II historique, les opérations qui s'y sont déroulées le 1<sup>er</sup> novembre 1954 sous le commandement de Didouche Mourad.

Ce chef historique avait coordonné quatre formations armées communément appelées "groupe de Smendou", dirigé par Zighoud Youcef, "groupe de Mila" dirigé par Lakhdar Bentoual, le "groupe de Bône" sous la direction de Amar Benouada et le groupe de Souk Ahras dirigé par Badji Mokhtar.

Évoquant les attaques du nord constantinois du 20 août 1955, Abdelaziz Khalfallah estime que ces actions coordonnées ont "relancé la lutte armée en l'enracinant dans la population (...) et ont créé un mouvement irréversible de rupture avec le joug coloniale, tout en faisant paraître au grand jour la

cause algérienne qui a fait l'objet d'une première tentative d'inscription à l'examen de l'Assemblée générale de Nations unies en novembre de la même année".

Il parle aussi de la répression massive contre des populations désarmées dans la région de Skikda qui ont fédéré les algériens autour du FLN et de son armée, ainsi que d'un ralliement d'autres formations politiques algériennes.

L'auteur explique l'évolution de l'organisation de la région après le congrès de la Soummam du 20 août 1956 et propose un aperçu des parcours de militants ayant marqué l'histoire de la Wilaya II historique à l'instar de Zighoud Youcef (1921-tombé au champ d'honneur le 25 septembre 1956), Lakhdar Bentoual (1923-2010), Ali Kafi (1928-2013), ou encore Salah Bounbider (1929-2005) connu sous le pseudonyme de "Sawt El Arab". Abdelaziz Khalfallah témoigne aussi sur l'organisation de sa ville natale de Constantine durant la lutte armée et raconte son parcours de militant chargé de superviser l'organisation syndicale et les liaisons avec les personnalités politiques avant d'entrer dans la clandestinité et rejoindre le maquis où il rencontre Messaoud Boudjerriou dont le nom est "indissociable du combat héroïque et sans discontinuité

qu'il a livré dans cette ville durant toute la guerre de libération". Il relate également son passage en prison et en centre de tri après avoir été accusé d'être l'auteur d'un attentat à la grenade et la vie au poste de commandement au déclenchement du "plan Chalé".

L'auteur raconte également comment le cessez-le-feu du 19 mars 1962 a été vécu dans le maquis et l'encadrement sociopolitique de Constantine pendant cette période à travers des "comités de litiges", pour résoudre les conflits impliquant des Algériens en dehors de l'administration coloniale, les "comités d'actions sociales" pour gérer les questions de santé et d'aide aux familles de martyrs et de détenus, et les organisations de masse. Abdelaziz Khalfallah, connu sous le nom de Boutemira Mostefa a été un militant engagé du mouvement national dans sa ville de Constantine avant de rejoindre le maquis puis organiser la période du cessez-le-feu. Il a également été cadre de l'Etat engagé dans la combat pour le développement économique national.

Il propose aujourd'hui ce témoignage qui a été initié à la base par Salah Bounbider pour restituer l'histoire de cette wilaya historique.

## Abderrahmane Khelifa anime une rencontre sur l'"Histoire de l'Algérie à travers les âges"

Une rencontre sur l'"Histoire de l'Algérie à travers les âges" a été animée samedi à Alger par le docteur en Histoire, archéologue et chercheur, Abderrahmane Khelifa, qui a rappelé l'existence de tout temps, d'un même peuple autochtone guidé par "ses rois" qui ont fondé l'Etat algérien et fait face à une succession de colonies jusqu'au recouvrement de l'indépendance, le 5 juillet 1962.

Accueillie à la librairie "Chaib Dzair" de l'Agence nationale d'Édition et de Publicité (Anep), cette rencontre présentant l'ouvrage de Abderrahmane Khelifa intitulé "Chronologie de l'Histoire de l'Algérie, des origines à nos jours", a permis d'aborder l'Histoire de l'Algérie dans "sa profondeur", depuis les temps du plus ancien site paléolithique en Afrique du nord, découvert à Ain Boucherit (Sétif).

En 2018 sur le site préhistorique de Ain Boucherit situé dans la commune de Guelta Zerka, à Sétif, des outils lithiques oldowayens datés jusqu'à 2,4 millions d'années, ont été découverts, faisant de ce lieu le plus ancien site paléolithique connu d'Afrique du Nord.

Montrant toutes les séquences historiques depuis la fondation de Carthage avec l'ensemble des comptoirs sur la côte algérienne, le conférencier s'est penché sur l'occupation romaine qui a duré, a-t-il

dit, jusqu'à l'an 429 de l'ère chrétienne, avant la venue des Vandales depuis l'Espagne qui sont restés près d'un siècle en Afrique du Nord. Les Byzantins sont ensuite arrivés, poursuit-il, chassant les Vandales en l'an 533 pour occuper les lieux jusqu'à l'avènement des musulmans avec Abdellah Ibnou Saâd en 647 pour occuper les lieux pendant une longue durée à travers le règne de plusieurs dynasties. Sur le plan économique, rappelle le conférencier, l'Afrique du nord -l'Algérie notamment- prospérait, faisant part des exportations multiples vers les autres pays d'Afrique et vers l'Europe. Tous ces actes "avérés" de colonisations, dira l'historien, ont connu une opposition sanglante menée par de redoutables chefs de guerres berbères qui ont "glorieusement défendu leur terre", à l'instar de la reine Dyhia (Kahina), Jughurta, Kocella et nombre de valeureux combattants aux noms restés gravés dans l'histoire.

Dans la douleur des conquêtes qui se sont succédé, l'Etat algérien s'est forgé, renchérit le chercheur, avec ses différentes institutions, qui fonctionnaient sous la bienveillance "de ses rois" qui, sous la menace des espagnols, feront appel aux Ottomans qui vont, à leur tour, régner en Afrique du nord de 1518 à 1830. La France, dernière colonie, ne dérogera pas à la règle, procédant comme ces prédécesseurs par

l'accaparement des terres en usant de lois colonialistes, à l'instar de celle dite "Warnier" de 1865, destinée à favoriser les transactions entre Européens et Algériens pour constituer le cadastre à l'échelle des douars. L'occupant français faisait également payer injustement des impôts exagérés pour appauvrir les paysans et les contraindre à abandonner leurs terres, n'hésitant pas à déporter des tribus entières en Nouvelle Calédonie ou en Guyane. La révolution algérienne, modèle de tous les peuples libres et de tout pays en quête de recouvrer son indépendance, est venue pour mettre un terme à la colonisation et rétablir le peuple algérien dans son droit à la souveraineté.

Titulaire d'un doctorat en histoire et archéologie, Abderrahmane Khelifa a effectué de nombreuses fouilles dans des sites comme Honaïne, Tlemcen, Sidi Okba, ou encore la Qal'a des Beni Hammad.

Il a également occupé de nombreuses fonctions dans les différentes structures du patrimoine au ministère de la Culture en plus d'avoir enseigné à l'université.

Il est l'auteur de nombreux ouvrages sur le patrimoine culturel algérien dont "Honaïne: ancien port du royaume de Tlemcen", "Alger la bien gardée", "Alger, histoire et patrimoine", "Bajaïa, capitale des lumières", ou encore "La Qal'a des Beni Hammades".

### CINEMA

## Ouverture du festival international de cinéma de Carthage

La 32<sup>e</sup> édition du festival international de cinéma de Carthage s'est ouverte samedi à Tunis et propose une affiche très diversifiée, 45 pays arabes et africains participant à diverses compétitions avec 57 films présentés. "Révons, vivons !" est le slogan choisi pour les Journées Cinématographiques de Carthage, avec des projections et débats dans une demi-douzaine de salles tunisiennes jusqu'au 6 novembre. Grande première pour ce prestigieux festival, un groupe de prisonniers tunisiens a été autorisé à assister aux représentations et à tourner un documentaire. Des projections sont prévues dans des prisons comme les années précédentes mais également pour la première fois dans des casernes militaires. Le festival se veut "attentif aux nouvelles tendances cinématographiques en Afrique et dans le monde arabe", selon la brochure de présentation.

Le jury, présidé par le producteur italien Enzo Porcelli, reflète cette volonté d'ouverture, avec la présence de l'acteur angolais Hoji Fortuna ("Game of Thrones"), de la réalisatrice haïtienne Jessica Génésis ("Freda") et du cinéaste-photographe marocain Daoud Aouiaf Syad

("Adieu Forain"). Dans la même veine, les artistes étaient accompagnés à leur arrivée sur le tapis rouge samedi par un groupe de jeunes atteints de trisomie 21. Les questions de société sont le principal fil rouge du festival, à l'instar du film d'ouverture du Tchadien Mahamat-Saleh Haroun, "Linguï, les liens sacrés", remarqué à Cannes, qui raconte l'histoire d'une adolescente qui cherche à avorter. Interrogé à son arrivée, le réalisateur s'est dit "honoré" d'ouvrir les JCC avec "un sujet tabou". "C'est un choix éminemment politique de la part du festival, car c'est un film subsaharien, qui parle des droits des femmes, dans les pays arabes et dans le monde entier", a-t-il dit.

D'autres films seront à l'affiche, comme "Amira" de l'Égyptien Mohamed Diab, récompensé à Venise.

Toute la semaine, des films belges et libyens seront à l'honneur. Une section mettra aussi en lumière les films francophones en vue de la tenue en novembre 2022 en Tunisie du prochain Sommet de la francophonie. Deux monographies seront consacrées aux cinéastes tunisiens réputés Hamouda Ben Halima et Moufida Tlatli.

## INTERNET SATELLITAIRE

## Les grandes manœuvres des géants du numérique

Les observateurs ont eu de la matière à analyser avec cette annonce faite, en mai dernier, par SpaceX, la société d'Elon Musk d'un accord avec Google, pour la mise en place d'un réseau internet de haut débit. En fait, il s'agit de deux géants respectifs sur des créneaux spécifiques de la bataille de la big data qui décident de mettre en synergie leurs forces pour mieux se positionner dans le futur internet des objets. Chemin faisant, ils visent également à placer leurs pions bien avant des concurrents déjà dans les starting-blocks.

Par Aziz Khalil

SpaceX met dans l'affaire son impressionnant réseau de satellites Starlink, qui couvre la planète : « Il s'agissait du dixième lancer de satellites Starlink de 2021, et du 26e lancer au total.

1.300 satellites sont aujourd'hui en orbite basse pour alimenter le réseau, rapporte le site d'informations générales français [www.20minutes.fr](http://www.20minutes.fr) qui ajoute : « Fin avril, SpaceX a de plus reçu l'autorisation de la FCC (Federal Communications Commission) d'envoyer 2.814 satellites supplémentaires sur une orbite bien plus basse qu'auparavant, à 540 km d'altitude », écrit-il dans un article inséré le 9 mai dernier.

L'objectif des ingénieurs de cette société étant de surmonter les contraintes du débit et de la latence, mais surtout d'offrir l'accès à internet dans des zones où l'infrastructure est inexistante.

Pour la patronne de l'exploitation de SpaceX, citée dans un article de [20minutes.fr](http://20minutes.fr), daté du 15 mai dernier, « Combiner le haut débit et la faible latence de Starlink aux infrastructures et aux ressources de Google va offrir aux organisations du monde entier la connexion sécurisée et rapide qu'elles attendent ».

Pour l'heure, et bien avant le lancement officiel de son service, SpaceX ne se cache pas pour faire savoir qu'il a déjà enregistré près de 500.000 précommandes. En prévision d'une expérience de démonstration publique, la société avait envoyé des invitations par courrier, accompagnées des indications spécifiques à ce nouveau produit, à savoir : « des vitesses estimées de 50 Mb/s à 150 Mb/s ; une latence estimée de 20 à 40 ms ; quelques interruptions de la connectivité à prévoir ; 499 \$ pour l'antenne réseau à commande de phase et le routeur ; un abonnement de 99 dollars par mois », lit-on dans un papier du site [www.developpez.com](http://www.developpez.com), daté du 6 mai. Les responsables de la société ont fait part de la disponibilité de SpaceX à assumer ces commandes, même s'ils reconnaissent que « la seule limitation est la forte densité d'utilisateurs dans les zones urbaines », lit-on sur le même site.

Le patron de la société, Elon Musk s'est impliqué dans l'effort de communication sur cette nouvelle offre en assurant n'avoir « aucun problème technique pour répondre à la demande », et que, de toute façon, « les dépôts de 99 \$ que SpaceX a pris pour le service étaient entièrement remboursables et ne garantissaient pas le service », relève [developpez.com](http://developpez.com) qui cite, par ailleurs, un ingénieur de chez SpaceX confirmant que « plus d'un demi-million de personnes ont passé une commande ou fait un dépôt pour bénéficier de Starlink ».

#### Google, un incontournable

À l'annonce du projet d'accord, beaucoup se demandaient pour savoir quels bénéfices le géant de la recherche sur internet devait-il escompter de cette alliance.

Il faut d'abord rappeler que les liens entre les deux sociétés remontent à loin, au moment où Google avait décidé d'investir dans la constellation de satellite de



SpaceX.

« L'investissement de Google dans SpaceX est confirmé.

La firme de Mountain View et la société Fidelity contrôleront ensemble un peu moins de 10 % de SpaceX, pour un milliard de dollars », trouve-t-on dans une information émise par le site d'information français [www.numerama.com](http://www.numerama.com), le 21 janvier 2015. Intéressé par la problématique de la connectivité à haut débit, son projet Loon de ballons à hélium ne lui a pas permis de s'assurer une domination de l'accès à internet dans différentes zones du monde.

Challengé par Facebook sur le créneau de la connectivité à internet, Google aura en effet tenté toutes les méthodes pour régner sur ce marché.

C'est ainsi que le géant de la recherche sur internet avait entrepris un projet de satellites, en investissant dans une jeune start-up O3b Networks, avant de racheter en 2014, « le fabricant de satellites Skybox pour 500 millions de dollars », selon une information du site [lemonde.fr](http://lemonde.fr), du 21 janvier 2015.

En parallèle à son projet de ballons, Google s'était également essayé aux drones en faisant l'acquisition de Titan Aerospace, une société de conception de drones.

En misant sur ce partenariat avec Starlink, Google entend valoriser son potentiel de cloud computing, et notamment son parc de Datacenter avec leurs capacités de calcul, de traitement et de d'exploitation des données, assises sur un potentiel d'intelligence artificielle capable de rendre de multiples services : « Dans le cadre d'un nouveau partenariat, les centres de données Google Cloud abriteront l'infrastructure clé Starlink afin de permettre aux utilisateurs d'entreprendre de mieux accéder aux services clés, Google mettant notamment en avant la faculté de connecter des sites distants et difficiles d'accès avec les mêmes performances et la même sécurité que par la fibre », explique le site [www.developpez.com](http://www.developpez.com), dans son article du 15 mai dernier qui retient comme objectif final de cet accord, « de rendre les services, les données et les applications cloud disponibles aux entreprises des zones rurales ou éloignées ».

Devancé par Microsoft, acteur puissant, après Amazon, dans les offres en cloud, qui, de surcroît a déjà passé un contrat avec Starlink, Google entend mettre à profit ce nouvel accord pour valoriser son

potentiel et rééquilibrer les rapports de force : « Cet accord apparaît comme une victoire pour Google... »

Ainsi, un partenariat comme celui-ci est inédit pour Google.

Il lui permettrait d'occuper une place plus importante sur le marché du cloud au prochain trimestre », constate ce même site rappelant néanmoins, que « Microsoft avait pris de l'avance sur l'entreprise en signant, l'année dernière, un accord similaire avec l'entreprise d'Elon Musk. »

#### Duel entre Elon Musk et Jeff Bezos

L'accord passé entre Google et SpaceX donne du coup un peu de tonus à Elon Musk embarqué dans une compétition, voire une rivalité avec un autre manager milliardaire, Jeff Bezos, patron du leader mondial du commerce en ligne.

C'est à couteaux tirés entre les deux rivaux qui n'ambitionnent rien de moins que d'occuper l'espace de la basse orbite par leurs constellations de satellites pour couvrir la planète en connexion de haut débit et de faible latence : « Comme les corps célestes, les entrepreneurs milliardaires entrent parfois en collision » constate le site du quotidien français [lemonde.fr](http://lemonde.fr) qui avance que « le patron de SpaceX, Elon Musk, et le fondateur d'Amazon, Jeff Bezos, veulent l'un comme l'autre connecter à Internet toute la surface du globe, grâce à leurs constellations de milliers de satellites, baptisées respectivement "Starlink" et "Kuiper" », écrit-il dans un article publié le 2 avril dernier. Un bras de fer avait en effet opposés devant l'autorité fédérale en charge des communications, la FCC auprès de laquelle Elon Musk avait plaidé en faveur de sa constellation au détriment de celle d'Amazon : « Ce n'est pas rendre service au public que d'essayer de couper les jarrets de Starlink aujourd'hui, au profit d'un système de satellites Amazon qui ne fonctionnera pas avant plusieurs années, au mieux », a ironisé le patron de SpaceX, cité par le monde.fr, à propos du retard pris par le projet d'Amazon.

Mais ce qui fait le plus jaser Amazon, et d'autres concurrents, c'est la faveur obtenue par SpaceX d'abaisser le niveau de l'orbite pour ses futurs satellites ; l'autorisation lui a été accordée en 2018 pour le placement de 4 245 satellites de communication sur des orbites situées entre 1 110 km et 1



325 km, et pour le lancement de 7 500 autres satellites sur une orbite de 350 km. Mais dès 2019, Elon Musk indiquait son souhait de placer ses satellites sur des orbites plus basses, « entre 328 et 580 km d'altitude », selon le site [www.clubic.com](http://www.clubic.com), qui explique que cette diminution de « l'altitude de sa constellation, et donc la distance avec les stations relais et les utilisateurs de Starlink au sol, SpaceX devrait améliorer significativement la qualité de son réseau satellitaire. La latence et la vitesse de connexion seront améliorées, et la connexion dans les zones polaires sera bien meilleure », avance-t-il dans un papier daté du 29 avril.

L'accord obtenu récemment auprès de la FCC n'a pas été du goût des autres concurrents et, notamment, Amazon qui ne s'est pas caché pour pointer qu'avec cette réduction d'orbite, « SpaceX va en effet surcharger l'orbite basse d'ondes électromagnétiques, qui pourraient créer de nombreuses interférences avec les réseaux concurrents », relève ce même site. Face à ces critiques, la FCC a imposé à SpaceX d'améliorer la précision de la trajectoire de ses satellites pour réduire la marge d'erreur à moins de trente kilomètres, comme elle lui a « spécifié qu'en cas d'interférence, c'est SpaceX qui devra réduire la qualité de son service, et non ses concurrents », lit-on sur [clubic.com](http://clubic.com).

Selon un expert cité par [lemonde.fr](http://lemonde.fr), la bataille semble pencher en faveur d'Elon Musk qui, a-t-il expliqué, possède « des années d'avance », en ajoutant que SpaceX a déjà « déposé au total 42 000 demandes d'autorisation... soit cinq fois le nombre d'objets lancés dans le ciel depuis Spoutnik, en 1957 ».

#### Microsoft, l'autre allié de SpaceX contre Amazon

Les accords d'Elon Musk avec les opérateurs du cloud, notamment Microsoft, redynamisent la compétition sur ce créneau d'avance par lequel seront captées, traitées et exploitées les données de la big data.

La firme de Bill Gates a déjà annoncé un partenariat avec SpaceX, il y a de cela quelques mois, au moment où la société s'était engagée dans une offre marketing ouverte à tous les opérateurs pour les ramener à son offre de cloud computing, intitulée "Azure Space", soit « un ensemble de produits et de partenariats conçus pour positionner Azure comme un acteur clé dans le

domaine de la connectivité et du calcul dans l'espace lié au marché du cloud », écrit le site français [zdnnet.fr](http://zdnnet.fr), dans une nouvelle insérée le 23 octobre 2020.

Et Microsoft a alors ratissé large en configurant son offre, non seulement pour les opérateurs de l'aérospatiale, mais également pour « attirer les entreprises clientes dans les domaines de l'agriculture, de l'énergie, ou encore des télécommunications », selon ce même site qui précise que ce nouveau service « est également destiné à tout client ayant des besoins d'accès à distance et de bande passante. » Microsoft affiche ainsi un positionnement face à un concurrent redoutable, Amazon, qui a développé, lui aussi, une offre propre à destination des acteurs de l'aérospatiale, et mis sur pied un service dédié, en juin 2020, "Aerospace and Satellite Solutions".

En plus de disposer de son propre service de connexion à internet, AWS Ground Station, Amazon a donc lancé un service de constellation satellitaire autour de son projet "Kuiper".

De son côté, Microsoft s'abstient de toute velléité d'aller sur le marché des satellites, préférant bâtir son offre sur un partenariat avec SpaceX, pour faire transiter les connexions internet sur son nouveau centre de données modulaire Azure de Microsoft (Azure Modular Datacenter) ; il s'agit d'un centre de données sur le cloud installé sur un conteneur de transport qui offre toutes les garanties d'un bon fonctionnement : « son propre système de ventilation et de climatisation, des baies de serveurs, des capacités de mise en réseau et de sécurité », selon [zdnnet.fr](http://zdnnet.fr) qui ajoute que le service « est destiné à offrir aux clients une option robuste pour installer un centre de données Azure dans des endroits éloignés ». Microsoft a la volonté de se développer dans l'industrie spatiale. L'entreprise a dévoilé il y a quelques mois un nouveau service appelé Azure Orbital, pour connecter les satellites directement au cloud. Dans un papier du 22 octobre 2020, le site d'information français [sieledigital.fr](http://sieledigital.fr) expliquait ainsi les motivations de l'accord passé avec SpaceX : « les équipes de Microsoft souhaitent faire de l'ombre aux activités de Jeff Bezos.

En effet, Amazon Web Services propose déjà un service pour connecter son offre de cloud à des satellites et travaille avec un concurrent de Starlink appelé Kuiper », indiquait-il.





## JM ORAN-2022 (PRÉPARATIFS)

## L'écran géant et les portiques électroniques mis en service au stade Zabana

Les portiques électriques et l'écran géant, installés dans le cadre de la réhabilitation du stade "Ahmed Zabana" d'Oran en prévision de la 19<sup>e</sup> édition des Jeux méditerranéens (JM) de 2022, ont été mis en service à l'occasion du match MCO-Paradou AC (2-4), samedi comptant pour la 2<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1 de football.

A cet effet, cinq des douze portiques électroniques par lesquels s'est doté le stade ont été utilisés lors de cette rencontre qui a coïncidé avec la réouverture des enceintes sportives au public après une année et demie de fermeture pour prévenir contre le Coronavirus.

Les deux opérations s'inscrivent aussi dans le cadre de la modernisation de cette enceinte footballistique, dont la capacité d'accueil avoisine les 40.000 places.

L'installation des portiques électroniques devra permettre notamment de rentabiliser au maximum cet équipement grâce aux recettes émanant des rencontres du club local, le MCO.

Les dirigeants de ce club se sont plaints ces dernières années de la "fraude" qui



marque la gestion de la billetterie et l'entrée clandestine massive des spectateurs causant, selon eux, un préjudice financier énorme à cette formation.

Il sera également question de doter le terrain d'une pelouse en gazon naturel, comme décidé il y a quelques mois par le minis-

tère de la Jeunesse et des Sports.

La tutelle ambitieuse, en effet, de généraliser l'opération sur tous les stades dont la capacité d'accueil est égale ou dépasse les 20.000 places.

Le stade Zabana a bénéficié, en fin 2016, d'une nouvelle pelouse synthétique de

dernière génération venue remplacer l'ancienne qui n'a pas été changée depuis 2009, rappelle-t-on.

Ce stade fait partie d'autres infrastructures sportives à Oran qui ont fait l'objet de travaux de réaménagement et de mise à niveau en prévision des JM, au moment où la capitale de l'Ouest du pays s'apprête à réceptionner un grand complexe sportif, en vue de cet événement.

En plus de quelques matchs de football comptant pour les tours préliminaires qui vont se jouer au stade Zabana, ce dernier est programmé aussi pour accueillir la finale du tournoi de football du rendez-vous méditerranéen prévu du 25 juin au 5 juillet 2022.

Ledit tournoi est réservé aux sélections nationales des moins de 20 ans, souligne-t-on.

## KEMPO - MONDIAUX DE TURQUIE

L'Algérie termine 2<sup>e</sup> avec 64 médailles dont 17 en or

La sélection algérienne de Kempo a terminé sa participation aux Mondiaux-2021 d'Antalya en Turquie, en deuxième place avec une moisson de 64 médailles dont 17 or, derrière l'Allemagne, mais devant l'Espagne (3<sup>e</sup>), l'Indonésie (4<sup>e</sup>) et la France (5<sup>e</sup>).

Le président de la Fédération algérienne de Kempo, Hichem Ouhlima, présent avec la délégation algérienne en Turquie, a estimé que les résultats réalisés "sont très positifs, après une bonne préparation des athlètes."

Grâce à cette moisson, l'équipe a atteint son objectif de conserver son classement acquis lors de précédente édition.

Lors de la troisième et dernière journée de cet événement, les Algériens ont décroché 15 médailles (5 or, 6 argent, 4 bronze).

La première journée était aussi prolifique que les autres, avec une réalisation de 24 breloques (4 or, 12 argent, 8 bronze), alors le deuxième jour a enregistré l'obtention de 25 autres médailles (8 or, 9 argent, 8 bronze).

L'Algérie a pris part aux Mondiaux d'Antalya avec 19 athlètes dont six dames.

Selon la Fédération, la délégation nationale regagnera le

pays mercredi prochain après midi.

Au dernier Mondial disputée à Guadalajara en Espagne en avril 2019, l'équipe nationale avait remporté la 3<sup>e</sup> place, grâce à une "récolte" de 50 médailles (11 or, 22 argent et 17 bronze), derrière la Roumanie (Championne du monde) et l'Espagne (pays hôte) vice-championne.

**Les athlètes algériens qui ont remporté des médailles lors de ces Mondiaux de Kempo en Turquie :**

Abderrazak Safsafi (2 or et 1 en argent), Sofia Osmani (2 or, 1 argent), Ahmed Brahim (3 or, 1 bronze), Fayçal Chennaih (2 or, 1 bronze), Tarek Bentahar (1 or, 1 or, 2 argent, 1 bronze), Anissa Kahiri (4 argent, 1 bronze), Nedjmeddine Hamla (1 or, 1 argent, 1 bronze), Younes Zoulay (2 or, 1 argent, 1 bronze), Said Allali (4 bronze), Khaled Houssam Eddine Bouazziz (1 or, 1 bronze, 2 bronze), Mohamed Ben Smaili (1 argent, 2 bronze), Dania Ouhachi (1 or, 2 argent), Hicham Djawahar (1 argent, 1 bronze), Hakim Rahin (1 argent), Mohamed Boudar (1 argent, 2 bronze), Sofiane Bouhani (1 bronze), Malak Dey Touba (2 or, 4 argent), Yasmine Keffane (5 argent), Amel Benaouda (1 argent, 2 bronze).

## AVIRON - CHAMPIONNAT NATIONAL 2021

## Large domination du Club Sportif Universitaire d'Oran

Le Club Sportif Universitaire d'Oran (CSUO) a outrageusement dominé le Championnat d'Algérie d'Aviron, clôturé samedi dans le barrage de béni Haroun, dans la Wilaya de Mila, en s'emparant de la première place dans les différentes spécialités.

Cent-Quatre (104) rameurs, représentant onze clubs, relevant des régions Est, Centre et Ouest, étaient engagés dans cette compétition, clôturée par treize finales.

Avec cinq clubs engagés, la Wilaya

d'Annaba était la mieux représentée dans ce Championnat national, devant Alger (Quatre clubs), au moment où El Bahia Oran n'a engagé que deux formations dans cette compétition, dont le CSUO, qui a fini par coiffer tout le monde au poteau.

La compétition a été également l'occasion pour le sélectionneur national, Mohamed Ryad Kadri de détecter certains bons rameurs, susceptibles d'intégrer les rangs de l'équipe nationale, en vue des importantes échéances

internationales à venir.

**Champion d'Algérie par clubs : Club Sportif Universitaire d'Oran (CSUO)**

Champion d'Algérie Seniors : Club Sportif Universitaire d'Oran (CSUO)  
Champion d'Algérie Junior : Aviron Oranais (AO) Champion d'Algérie Cadet : Club Sportif Universitaire d'Oran (CSUO)  
Classement des équipes par points : 1)- Club Sportif Universitaire d'Oran : 65 points 2) - Sport Nautique d'Alger : 33 points 3) - Aviron Oranais : 32 points.

## HANDBALL - CHAMPIONNAT ARABE DES CLUBS (QUARTS DE FINALE)

## L'AS Hammamet dernière qualifiée pour les demies

Le club de handball tunisien de l'AS Hammamet (organisateur) a décroché le dernier ticket pour les demi-finales du Championnat arabe des clubs, en s'imposant devant son homologue qatari d'Al-Gharafa sur le score de 27 à 24, samedi à Hammamet en Tunisie.

L'AS Hammamet est le troisième club tunisien dans le dernier carré, après les qualifications de l'EM Mahdia devant le Raja d'Agadir du Maroc (27-26) après prolongation et l'ES Tunis devant Al-Ain des Emirats arabes

unis (37-23). Le quatrième demi-finaliste du tournoi est la formation qatarie d'Al-Wakra qui a battu son homologue algérienne de la JSE Skikda (20-18).

Les demi-finales de cette 36<sup>e</sup> édition du Championnat arabe des clubs de handball, prévues lundi, mettront aux prises Al-Wakra à l'ES Tunis et l'EM Mahdia à l'AS Hammamet.

La finale du tournoi qui a regroupé 10 clubs répartis en deux poules, a été programmée mardi à Hammamet.

Résultats des quarts de finale disputés samedi à Hammamet : JSE Skikda (ALG) - Al-Wakra (QAT) 18-20 EM Mahdia (TUN) - Raja d'Agadir (MAR) 27-26 (après prolongation) ES Tunis (TUN) - Al-Ain (EAU) 37-23 AS Hammamet (TUN) - Al-Gharafa (QAT) 27-24.

Demi-finales : lundi 1 novembre 15h00 : Al-Wakra (QAT) - ES Tunis (TUN) 17h30 : EM Mahdia (TUN) - AS Hammamet (TUN) Finale : mardi 2 novembre.

AP5

## MASCARA

## Inauguration de trois stades communaux

Trois (3) stades de proximité ayant fait l'objet d'opérations d'aménagement ont rouvert, samedi, dans la wilaya de Mascara, à l'occasion de la célébration du 67<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1<sup>er</sup> novembre 1954.

Le wali de Mascara, Abdelkhalek Sayouda a présidé dans la commune d'El Keurt, en présence des autorités locales et les représentants des organisations de la famille révolutionnaire dans la commune d'El Kurt, la remise en fonction de ces stades communaux, qui ont bénéficié de deux opérations d'aménagement avec le concours de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales par une enveloppe financière de 12.03 millions DA et du budget communal avec un montant financier estimé à 12.8 millions DA, pour le revêtement du stade en gazon synthétique et la réfection des vestiaires, du mur de clôture extérieur et de l'éclairage public.

Dans la ville de Bouhanifia, il a été procédé à la remise en service du stade communal "Mohamed Boudiaf" après son réaménagement et la couverture de la pelouse en gazon synthétique.

Ces deux opérations complémentaires ont été financées par la caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales et le budget de wilaya pour une enveloppe globale estimée à 45 millions DA.

Dans la commune de "Mactaa Douz", il a été procédé à la réouverture du stade communal qui a bénéficié d'une opération d'aménagement similaire avec la contribution du budget communal et la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales.

Le wali, qui a eu droit à des explications de la part du directeur de la jeunesse et des sports, a souligné que 19 stades communaux de la wilaya de Mascara ont bénéficié de vastes opérations d'aménagement financées par la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales pour une enveloppe de 676 millions DA, dans le cadre du programme du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales.

Le même responsable a fait savoir que ce montant a été alloué, au départ, à l'aménagement de 16 stades, signalant que la maîtrise de projets a permis d'économiser 14,9 millions qui ont été consacrés pour l'aménagement de 3 autres stades communaux dans les communes de "Oggaz", "El Kurt" et "Hacine".

D'autre part, il a été procédé, dans le cadre des festivités du 1<sup>er</sup> novembre, à la mise en service du réseau de gaz naturel au profit de 420 foyers dans la localité "Moudjahid Sidi Abdelmoumen" pour une enveloppe de 11,8 millions DA, financée sur le budget de la wilaya au titre de l'année 2021.

A noter que ce réseau a été réalisé sur un linéaire de 7,16 kilomètres.

Dans la commune de Mohammadia, le wali a procédé à la pose de la première pierre pour la réalisation de 150 logements promotionnels aidés (LPA) et 25 logements promotionnels libres, répartis sur trois (3) sites.

De même qu'il a procédé à l'inauguration d'une cantine scolaire à l'école "Habib Saïd" à la cité "500 logements", une opération ayant coûté 10,8 millions DA.

Les festivités de la célébration du 67<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la glorieuse guerre de libération nationale se poursuivent dans la wilaya de Mascara, dimanche et lundi, avec le lancement de certains projets de développement et de services et d'inaugurations dans un bon nombre de communes.

## FOOT - LIGUE 1 ALGÉRIENNE (2<sup>E</sup> JOURNÉE) Le PAC épate à Oran et rejoint l'USB en tête du classement

Le Paradou AC a rejoint l'US Biskra en tête du classement de la Ligue 1 de football, suite à sa victoire en déplacement chez le MC Oran (4-2), samedi, pour le compte de la deuxième journée, ayant vu le RC Arbaâ chuter lourdement devant l'USM Alger (4-0).

Les Pacistes Benbouali et Bouzouk ont joué un rôle prépondérant dans cette large victoire, en réussissant un doublé chacun, respectivement aux (37', 73') et (50' sp, 56'), alors que le MCO a sauvé l'honneur par Chadli (65') et Djabout (90'+2). Un précieux succès pour les Algérois, acquis avec l'art et la manière, et qui leur permet de rejoindre l'US Biskra à la première place du classement général, avec six points pour chaque club. De son côté, et n'ayant pas encore réussi à qualifier ses joueurs seniors, le RC Arbaâ s'est présenté à Bologhine avec l'équipe "Réserve", faisant ainsi le bonheur de l'USMA, qui s'en est donnée à cœur joie pour faire une véritable démonstration de force, en marquant quatre buts au passage, respectivement par Bel-



kacemi (14'), Mahious (30' sp), Zouari (35') et Belaïd (42').

Un large succès, là encore, et qui permet aux Rouge et Noir d'engranger leur quatrième point de la saison, se hissant par la même occasion dans la première partie du tableau. Le bal de cette deuxième journée s'était ouvert vendredi, avec déjà quelques bonnes affaires à la clé, notamment celle

de l'US Biskra, qui s'était emparée seule du leadership de la Ligue 1, après sa victoire contre la JS Saoura (2-1).

Il y a eu aussi les victoires à l'extérieur de l'Olympique Médéa et du NA Hussien Dey, revenus avec les trois points de leurs déplacements respectifs chez l'ASO Chlef et l'HB Chelghoum Laïd, sur le même score d'un but à zéro. De son côté, le

champion sortant CR Belouizdad a été tenu en échec à domicile par une coriace équipe du CS Constantine (1-1), au moment où la JS Kabylie et l'ES Sétif se sont neutralisées (0-0) dans le duel au sommet de cette journée. Ce qui fut également le cas pour le MC Alger et le NC Magra, qui se sont séparés sur un score vierge au moment où le RC Relizane est difficilement venu à bout du WA Tlemcen (2-1). Des réalisations signées Belalia (15') et Hellal (49'), alors que Keniche avait commencé par offrir une égalisation momentanée au Zianides (24'). A noter que le WAT a terminé le match à dix, après l'expulsion de Bahraoui, survenue à la 72e minute de jeu, laissant ainsi ses camarades en infériorité numérique pour les vingt dernières minutes de la rencontre.

## FOOT - LIGUE 1 (CLASSEMENT DES BUTEURS) Djahnit et Benbouali s'installent en tête

Les deux attaquants Ahmed Nadir Benbouali (Paradou AC) et Youcef Djahnit (US Biskra), auteurs d'un doublé respectivement face au MC Oran (4-2) et à la JS Saoura (2-1), se sont installés en tête du classement des buteurs du championnat de Ligue 1 de football avec trois buts chacun, au terme de la 2e journée, disputée vendredi et samedi.

Benbouali (21 ans) s'est distingué lors de la large victoire décrochée par le PAC, en déplacement face au MCO. Il a ouvert son compteur-but lors de la

journée inaugurale à domicile face à l'ASO Chlef (1-0). Même scénario pour Djahnit (24 ans), qui a offert la victoire aux siens dans le derby du sud face à la JSS. Le natif de Bordj Bou Arreridj a marqué son premier but de la saison, lors de la victoire décrochée en déplacement face au promu le RC Arbaâ (5-0).

Ce duo de tête, avec 3 buts chacun, est suivi de près par trois joueurs : Bouzouk (PAC), Khoualed (USB), et Mokhtar (USB), qui détiennent deux réalisations chacun. Avec deux victoires de rang,

l'USB et le PAC occupent provisoirement la tête du tableau avec 6 points chacun, en attendant le déroulement des matchs de mise à jour de la 1ère journée, prévues mardi. Pour rappel, le titre du meilleur buteur de la Ligue 1 la saison dernière (2020-2021) est revenu au milieu offensif Amir Sayoud sous les couleurs du CR Belouizdad, avec 21 buts. L'enfant de Guelma a refusé de prolonger son contrat avec le champion d'Algérie en titre, préférant tenter une nouvelle expérience à l'étranger avec le club saoudien Al-Ta'ee Hail (Div.1).

## FOOT-LIGUE 1 Le RC Relizane s'apprête à se déplacer "dans la difficulté" à Béchar (entraîneur)

Le RC Relizane se prépare à se déplacer "dans la difficulté" à Béchar pour affronter la JS Saoura, mardi, dans le cadre de la mise à jour de la 1ère journée de la Ligue 1 de football, a déploré dimanche son entraîneur Lyamine Boughrara. Cette situation a irrité au plus haut point l'ancien gardien de but international, qui a émis, dans une déclaration à l'APS, des craintes concernant ce déplacement en raison de l'incapacité de la direction du club, confrontée à d'énormes problèmes financiers, "de le préparer dans de bonnes conditions", a-t-il déploré. Cette situation devrait obliger les Vert et Blanc à effectuer par train, à

partir d'Oran, le voyage de Béchar, selon le même technicien, qui craint les répercussions négatives d'un tel plan de déplacement sur la fraîcheur physique des siens. Outre ce problème, Boughrara risque à nouveau de se passer des services de ses nouvelles recrues, vu que la direction du club n'a toujours pas levé l'interdiction de recrutement dont elle fait l'objet en raison de ses dettes envers d'anciens joueurs, a-t-il encore fait savoir.

Ce même motif a d'ailleurs contraint le driver du "Rapid", en poste depuis juillet dernier, à faire appel à plusieurs joueurs de l'équipe réserve pour arrêter sa liste

face au WA Tlemcen samedi. Dans ce match, il s'est retrouvé avec seulement huit seniors disposant de leurs licences vu qu'ils faisaient partie de la saison passée. Malgré cela, le RCR a réussi à s'adjuger sa première victoire pour sa première sortie de la saison, lequel succès que l'entraîneur a attribué à la "volonté" de ses poulains, rappelant au passage les conditions dans lesquelles s'est effectuée la préparation d'intersaison. "Le mérite revient aux joueurs qui ont réussi un bon coup après seulement deux semaines de préparation. Mais je reste pessimiste quant à la suite du parcours, vu qu'on travaille toujours dans des conditions très difficiles,

en l'absence aussi de toute motivation de la part de la direction", a encore déploré Boughrara, dont l'avenir avec le club de l'Ouest du pays est toujours incertain.

En effet, le technicien a dit accorder "encore quelques temps" aux dirigeants avant de trancher son avenir. Il espère qu'ils régleront les problèmes de l'équipe, à leur tête la qualification des nouvelles recrues et la régularisation de la situation financière des joueurs. Le volet financier a été d'ailleurs derrière la grève effectuée par les joueurs en début de la semaine passée, en boudant deux séances d'entraînement, rappelle-t-on.

## FOOT-LIGUE 1 Le MC Oran encore impuissant face à sa "bête noire", le Paradou AC

Le MC Oran, auteur d'un début de championnat gagnant en allant s'imposer sur le terrain du CS Constantine lors de la première journée de la Ligue 1 de football, s'est montré encore une fois impuissant face à sa "bête noire", le Paradou AC, en concédant une première défaite de l'exercice, de surcroît à domicile (4-2), samedi pour le compte de la deuxième journée. L'entraîneur du MCO, Azeddine Aït Djoudi, a déclaré à la presse, à l'issue de la rencontre, qu'il assumait pleinement ses responsabilités, tout en reprochant à ses capés leur "naïveté". "C'est ça le football. Comme nous avions

réussi à s'imposer à Constantine, notre adversaire aujourd'hui est parvenu à nous damer le pion chez nous. On a payé les frais de la naïveté de nos joueurs. Cela dit, j'assume pleinement mes responsabilités", a-t-il regretté. Cette première défaite des "Hamraoua" a provoqué l'ire des quelques centaines de supporters locaux qui ont assisté à la rencontre pour une première depuis la propagation du Coronavirus en début de 2020. Une réaction que le nouvel entraîneur des gars d'El Bahia a dit "comprendre".

"Les supporters ont le droit d'exprimer leur colère. C'est nor-

mal qu'ils soient déçus après cette défaite, alors qu'ils misent énormément sur leur équipe, surtout après notre victoire en déplacement lors de la première journée. Mais, j'espère qu'ils seront patients avec nous à l'avenir, car nous n'en sommes qu'en début de parcours", a-t-il poursuivi. En fait, Aït Djoudi n'est pas le premier coach du MCO qui subit la loi du PAC, un club que les Oranais n'ont battu qu'à trois reprises dans l'histoire des rencontres entre les deux équipes, dont une fois lorsque les deux antagonistes évoluaient en Ligue 2 en 2009. Les autres rencontres se sont soldées soit par des défaites



des "Hamraoua" ou des matches nuls. Rien que pour les deux précédentes saisons, le PAC l'a emporté trois fois contre une défaite. Quand on évoque d'ailleurs les confrontations MCO-PAC, la première rencontre de l'histoire entre les deux équipes, qui remonte à 2005, revient à l'esprit.

À l'époque, Le Paradou, qui renfermait dans ses rangs d'excellentes individualités, a profité pleinement de la crise dans laquelle se trouvait les Oranais pour leur infliger un score historique jamais concédé par le MCO dans son stade d'Ahmed Zabana en s'inclinant six buts à deux.

## FOOTBALL - LIGUE 2 ALGÉRIENNE (2<sup>E</sup> JOURNÉE) Les leaders confirment

Les leaders des groupes Centre-Est et Centre-Ouest du Championnat d'Algérie de football Ligue 2, ont confirmé leur bonne entame de saison en décrochant un deuxième succès consécutif, à l'occasion de la 2e journée disputée samedi.

Dans le groupe Centre-Ouest, le GC Mascara, le RC Kouba et le MC El Bayadh se partagent la tête du classement avec deux victoires en autant de rencontres, confirmant ainsi leur ambition de jouer les premiers rôles cette saison. Dans le derby de l'Ouest, le GC Mascara large vainqueur lors de la 1ère journée devant l'USMM Hadjout (5-0), s'est imposé à domicile devant l'ASM Oran (1-0), alors que le RC Kouba est revenu avec une précieuse victoire de son déplacement à Khemis en dominant le SKAF (2-0). De son côté, le MC El Bayadh, nouveau promu, a piégé l'USM El Harrach dans son jardin, en s'imposant sur le score de 3 à 1. Vainqueur en déplacement lors de la 1ère journée, le WA Boufarik (4e - 4 pts) n'a pas réussi à enchaîner avec un deuxième succès, concédant le point du match nul à domicile face au SC Ain Deffa (1-1). Le club de la Mitidja occupe le 4e rang à égalité de points avec le CR Témouchent qui a disposé du MC Saïda (1-0).

Pour sa part, l'ES Ben Aknoun, défait par le RCK (2-1), lors de la journée inaugurale, a décroché sa première victoire de la saison en dominant le MCB Oued Sly (2-0), tout comme l'ancien pensionnaire de Ligue 1, l'USM Bel-Abbès vainqueur devant l'USMM Hadjout (1-0). Dans le groupe Centre-Est, quatre clubs, la JS Bordj Ménael, le NRB Téghegma, l'US Chaouia et l'USM Khenchela ont signé un deuxième succès consécutif, qui leur permet de caracoler en tête du classement avec 6 points. Le NRB Téghegma, nouveau promu, et l'USM Khenchela ont réussi à faire tomber deux anciens pensionnaires de Ligue 1, à savoir, le JSE Skikda (3-1) et l'AS Ain M'illa (1-0), alors que la JS Bordj Ménael a battu un autre prétendant à l'accession, le MO Béjaïa (2-1).

Le quatrième leader, l'US Chaouia est sorti vainqueur de l'affiche de la journée l'opposant au MO Constantine (1-0). Les Constantinois concèdent ainsi une deuxième défaite après celle face à la JS Bordj Ménael (3-0). De son côté, l'USM Annaba s'est rattrapée lors de cette journée après sa défaite face au NRB Téghegma (2-0), en s'imposant à domicile devant CA Batna (3-1). Le deuxième club annabi, Hamra s'est incliné face à la JSM Béjaïa (2-0).

Dans les autres matchs du groupe Centre-Est, l'IRB Ouargla a battu le MC El Eulma (1-0), alors que le CA Bordj Bou Arreridj a fait match nul face à l'IB Lakhdarria (1-1). Toutes les rencontres de cette 2e journée de Ligue 2, ont été précédées d'une minute de silence à la mémoire l'ancien gardien de but international, Mehdi Cerbah, décédé ce vendredi à l'âge de 68 ans.

La 3e journée de Ligue 2 se déroulera vendredi prochain, selon le programme publié par la Ligue nationale de football amateur (LNFA).

## FOOT - LIGUE 1 FRANÇAISE (OLYMPIQUE LYONNAIS) Slimani fait son retour face à Lens



L'attaquant algérien de l'Olympique Lyonnais, Islam Slimani, touché aux ischio-jambiers lors du dernier rassemblement avec l'équipe nationale, a fait son retour à la compétition, samedi lors de la victoire de son équipe face à Lens (2-1), en match décalé de la 12<sup>e</sup> journée de Ligue 1 française.

L'attaquant algérien de 33 ans qui a raté les trois derniers rencontres de championnat de France face à Saint Etienne, Monaco et Nice, a fait son apparition dans les arrêts de jeu de la rencontre contre Lens. Une bonne nouvelle pour le sélectionneur Djamel Belmadi, notamment à l'approche du match capital face au Burkina Faso, dont le résultat va déterminer l'équipe qui ira disputer les barrages de la coupe du monde 2022.

Slimani s'est blessé lors du match de l'équipe nationale, mardi 12 octobre en déplacement face au Niger (4-0), dans le cadre de la 4<sup>e</sup> journée (Gr. A) des éliminatoires de la Coupe du monde 2022 au Qatar. Auparavant, il s'est distingué en signant un doublé lors du premier match face au Niger (6-1), parvenant à atteindre la barre de 37 buts en sélection et battre du coup le record de l'ancien buteur historique des "Verts" Abdelhafid Tassafout avec 36 réalisations qu'il détenait depuis 2002.

L'équipe nationale clôturera le 2<sup>e</sup> tour des éliminatoires, en recevant le Burkina Faso, le lundi 15 novembre au stade Mustapha-Tchaker de Blida (17h00), pour le compte de la 6<sup>e</sup> et dernière journée. Au terme de la 4<sup>e</sup> journée, l'Algérie et le Burkina Faso se partagent le fauteuil de leader avec 10 points chacun. Le Niger suit à la 3<sup>e</sup> place avec 3 points, alors que le Djibouti ferme la marche avec 0 point.

## FOOTBALL

# "Le sélectionneur national a tout le soutien des pouvoirs publics" (ministre)

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderezzak Sebtag, a réaffirmé le soutien des pouvoirs publics, pour le sélectionneur national, lors des prochaines échéances internationales, phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN-2022 au Cameroun) et les qualifications à la Coupe du monde, (Qatar-2022).

La déclaration du ministre Sebtag est intervenue dimanche, lors de son passage sur la chaîne "Echourouk News" où il a confirmé que le sélectionneur Djamel Belmadi, aura tout le soutien des pouvoirs publics". Le ministre de la Jeunesse et des Sports a également révélé que "la pelouse du stade de Mustapha Tchaker de Blida est en bon état et sera prête à accueillir les matchs de l'équipe nationale et c'est le cas pour les deux stades d'Oran et du 5 juillet". L'équipe nationale clôturera le 2<sup>e</sup> tour des éliminatoires, en recevant le Burkina Faso, le lundi 15 novembre au stade Mustapha-Tchaker de Blida

(17h00), pour le compte de la 6<sup>e</sup> et dernière journée des éliminatoires, groupe A, de la Coupe du monde (Qatar-2022). Mais, avant cela, elle se déplacera en Egypte pour y affronter Djibouti, le vendredi 12 novembre au stade international du Caire (14h00, algériennes), pour le compte de la 5<sup>e</sup> journée. Au terme de la 4<sup>e</sup> journée, l'Algérie et le Burkina Faso se partagent le fauteuil de leader avec 10 points chacun. Le Niger suit à la 3<sup>e</sup> place avec 3 points, alors que le Djibouti ferme la marche avec 0 point. Le premier de chaque groupe se qualifiera pour le dernier tour (barrages), prévu en mars 2022.



## FOOT - FUTSAL

# Stage de perfectionnement pour les entraîneurs à Alger

La Direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne de football (FAF) organise du 31 octobre au 4 novembre, au Centre de regroupement et de préparation des équipes sportives militaires de Ben Aknoun (Alger), un stage de perfectionnement pour les entraîneurs de Futsal, a indiqué l'instance fédérale sur son site officiel. Encadré par Abdenour Addani, formateur dans le club français du FC Sedan Ardennes, ce deuxième stage entre le cadre de la convention liant la FAF et le ministère de la Défense nationale (MDN). Encadrant un stage de formation d'entraîneur de Futsal au Centre régional de football de Sidi-Bel-Abbès, Abdenour Addani, a constaté dans une déclaration à la FAF-TV que le niveau des apprenants s'est nettement amélioré.

"J'ai noté avec beaucoup de satisfaction



que le niveau des entraîneurs est de qualité. C'est très appréciable. J'ai trouvé des stagiaires beaucoup plus impliqués et surtout engagés à sortir le Futsal de sa léthargie.", note Addani, tout heureux de trouver des amoureux d'une discipline dont il était un de ses pratiquants dans les années 90.

"C'est l'université qui m'a orienté vers cette discipline. J'ai fait mes premiers pas

avec la sélection nationale avec laquelle j'ai pris part au mondial de 1994 en Chypre.", a dit cet ex-joueur de l'USM Bel-Abbès et du MC Bel-Abbès où il avait fait toute sa formation dans le football à onze. C'est en France qu'il va ensuite développer ses connaissances et obtenir des diplômes d'entraîneurs UEFA "A" et coacher notamment au SC Sedan et en devenir son responsable de la formation. "La COVID-19 nous a bloqué, on était bien lancé pourtant. N'empêche, j'ai trouvé des stagiaires engagés avides de sortir le Futsal au grand jour. Je suis confiant qu'avec une DTN et une FAF qui donnent de l'importance à cette discipline, on peut réussir le pari de relancer la discipline. Il faut aussi initier les jeunes à la pratique du Futsal qui sert aussi de base de formation du football à 11", a expliqué Addani.

## FOOT - LIGUE 1 ALGÉRIENNE (2<sup>E</sup> JOURNÉE)

# Le PAC épate à Oran et rejoint l'USB en tête du classement

Le Paradou AC a rejoint l'US Biskra en tête du classement de la Ligue 1 de football, suite à sa victoire en déplacement chez le MC Oran (4-2), samedi, pour le compte de la deuxième journée, ayant vu le RC Arbaâ chuter lourdement devant l'USM Alger (4-0).

Les Pacistes Benbouali et Bouzouk ont joué un rôle prépondérant dans cette large victoire, en réussissant un doublé chacun, respectivement aux (37', 73') et (50' sp, 56'), alors que le MCO a sauvé l'honneur par Chadli (65') et Djabout (90'+2). Un précieux succès pour les Algérois, acquis avec l'art et la manière, et qui leur permet de rejoindre l'US Biskra à la première

place du classement général, avec six points pour chaque club.

De son côté, et n'ayant pas encore réussi à qualifier ses joueurs seniors, le RC Arbaâ s'est présenté à Bologhine avec l'équipe "Réserve", faisant ainsi le bonheur de l'USMA, qui s'en est donnée à cœur joie pour faire une véritable démonstration de force, en marquant quatre buts au passage, respectivement par Belkacemi (14'), Mahious (30' sp), Zouari (35') et Belaïd (42'). Un large succès, là encore, et qui permet aux Rouge et Noir d'engranger leur quatrième point de la saison, se hissent par la même occasion dans la première partie du tableau.

Le bal de cette deuxième journée s'était ouvert vendredi, avec déjà quelques bonnes affaires à la clé, notamment celle de l'US Biskra, qui s'était emparée seule du leadership de la Ligue 1, après sa victoire contre la JS Saoura (2-1). Il y a eu aussi les victoires à l'extérieur de l'Olympique Médéa et du NA Hussein Dey, revenus avec les trois points de leurs déplacements respectifs chez l'ASO Chlef et l'HB Chelghoum Laïd, sur le même score d'un but à zéro.

De son côté, le champion sortant CR Belouizdad a été tenu en échec à domicile par une coriace équipe du CS Constantine (1-1), au moment où la JS

Kabylie et l'ES Sétif se sont neutralisés (0-0) dans le duel au sommet de cette journée. Ce qui fut également le cas pour le MC Alger et le NC Magra, qui se sont séparés sur un score vierge au moment où le RC Relizane est difficilement venu à bout du WA Tlemcen (2-1). Des réalisations signées Belalia (15') et Hellal (49'), alors que Keniche avait commencé par offrir une égalisation momentanée au Zianides (24'). A noter que le WAT a terminé le match à dix, après l'expulsion de Bahraoui, survenue à la 72<sup>e</sup> minute de jeu, laissant ainsi ses camarades en infériorité numérique pour les vingt dernières minutes de la rencontre.

## FOOT - TOURNOI DE L'UNAF (U18)

# Tunisie - Algérie en match d'ouverture le 9 novembre au stade d'Ariana

L'équipe algérienne de football des moins de 18 ans (U18), affrontera son homologue tunisienne, le mardi 9 novembre au stade d'Ariana (Tunisie) à 14h00, en match d'ouverture (Gr.A) du tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF) de la catégorie, selon le calendrier dévoilé par l'instance nord-africaine samedi soir sur sa page officielle Facebook.

La sélection libyenne, l'autre pensionnaire du groupe A sera exempte. Les Algériens enchaîneront en défiant la Libye,

le jeudi 11 novembre au stade d'Ariana (14h00). Le groupe B est composé du Maroc, de l'Egypte, et de la Mauritanie qui participe en tant qu'invité du tournoi.

Le premier de chaque groupe se qualifie pour la finale, prévue le lundi 15 novembre au stade du Kram (14h30).

Le programme du tournoi de l'UNAF (heures locales et algériennes) :

Première journée (9 novembre 2021) :  
- Groupe A (stade d'Ariana) : Tunisie - Algérie 14h00 Libye : exempte

- Groupe B (stade du Kram) : Egypte - Mauritanie 14h00 Maroc : exempt  
Deuxième journée (11 novembre 2021)

- Groupe A (stade d'Ariana) : Algérie - Libye 14h00 Tunisie : exempt  
- Groupe B (stade du Kram) : Maroc - Egypte 14h00

Mauritanie : exempte  
Troisième journée (13 novembre 2021)

- Groupe A (stade de d'Ariana) : Libye - Tunisie 14h00

Algérie : exempte  
- Groupe B (stade du Kram) : Mauritanie - Maroc 14h00

Egypte : exempte  
Matches de classement (15 novembre 2021) :  
(Stade du Kram) : 3<sup>e</sup> du Groupe A vs 3<sup>e</sup> du Groupe B 11h00  
(Stade d'Ariana) : 2<sup>e</sup> du Groupe A vs 2<sup>e</sup> du Groupe B 13h00

Finale :  
(Stade du Kram) : 1<sup>er</sup> du groupe A vs 1<sup>er</sup> du Groupe B 14h30

## Guardiola surpris par sa longévité

"Quand je suis arrivé ici, je n'aurais jamais pensé rester six ans. Jamais, jamais", a déclaré l'ancien coach du FC Barcelone et du Bayern Munich en conférence de presse. Avant d'évoquer son bonheur de travailler chez les Citizens : "Je ne pourrais pas être dans un meilleur endroit en ce moment. J'ai tout ce dont j'ai besoin pour faire mon travail aussi bien que je le peux. Je suis entouré par des joueurs fantastiques. J'ai un staff incroyable et le soutien inconditionnel de la hiérarchie. Donc, je ne peux pas être à un meilleur endroit pour faire mon travail."



## PHILLIPS AURAIT FAIT UN CHOIX POUR SON AVENIR

Le milieu de terrain anglais de Marcelo Bielsa serait pisté par Manchester United et Liverpool. Et selon les révélations du Daily Star, Kalvin Phillips aurait fait son choix entre les deux formations britanniques. L'Anglais de 25 ans aurait une préférence pour les Reds de Liverpool, pour deux raisons : la première étant que sa famille le pousserait vers le club des bords de la Mersey, et le seconde est que Leeds, son club actuel, entretient une rivalité avec Manchester United. Formé à Leeds, Kalvin Phillips aurait du mal à revêtir la tunique d'un club ennemi du sien, où il est actuellement lié jusqu'en 2024. Le média britannique indique qu'un transfert pourrait avoir lieu aux alentours de 71 millions d'euros. Une somme importante, que les Reds et les Red Devils sont en capacité de déboursier pour le joueur, qui a disputé 9 rencontres cette saison (pour un but).

## GRIEZMANN : «JE SUIS HEUREUX»

Antoine Griezmann a marqué jeudi soir son premier but en Liga depuis son retour à l'Atletico Madrid. De la tête, l'attaquant français a ouvert la marque sur le terrain de Levante (2-2, 11<sup>e</sup> journée).

Interrogé après la rencontre par la chaîne Movistar, le footballeur de 30 ans a dressé un bilan positif de son début de saison. « C'est bien, cela va de mieux en mieux.

J'avais besoin d'adaptation, je me sens bien sur le terrain. J'essaie d'atteindre mon meilleur niveau le plus tôt possible et je vais bien, je suis heureux. » Le champion du monde 2018 s'est livré sur sa collaboration avec Joao Félix et Luis Suarez. « Ce sont des joueurs avec lesquels c'est très facile de jouer, ils recherchent le ballon, les espaces et j'apprécie de jouer avec ces gars-là. Mais il nous reste encore du chemin à parcourir avant de pouvoir marquer à chaque match. »

Depuis son arrivée chez les Colchoneros en provenance du FC Barcelone, par le biais d'un prêt jusqu'à la fin de la saison 2021-2022 qui comprend une option d'achat de 40 millions d'euros, le natif de Mâcon a signé 4 buts en 10 matchs toutes compétitions confondues.

## Vinicius Jr inspire le Real

En l'absence de Karim Benzema, c'est Vinicius Jr qui a endossé la cape du héros madrilène lors du déplacement à Elche.

Le Real Madrid a repris goût à la victoire, ce samedi dans le championnat espagnol. Et pour cela, les Merengues peuvent remercier Vinicius Jr. L'attaquant brésilien s'est chargé d'offrir la victoire aux siens en claquant un doublé. Une belle performance à travers laquelle il a fait oublier l'absence de Karim Benzema. Vinicius Jr compte 9 buts cette saison Vinicius Jr a donc marqué les deux buts des siens. D'abord, à la 22<sup>e</sup> minute, il a mis à profit un excellent service de Mariano Diaz. Puis, il a assuré le second à la 73<sup>e</sup> à un moment où son équipe était à la peine bien qu'en étant en supériorité numérique. Lancé idéalement par Luka Modric, il a accéléré pour prendre de vitesse son vis-à-vis avant de battre le gardien d'un joli piqué.

Avec son doublé du jour, Vinicius Jr compte sept réalisations en Liga cette saison et 14 toutes compétitions confondues. Il n'y a plus de doute sur le fait qu'il atteigne une nouvelle dimension au sein de l'équipe castillane.



## CR7 sonne la révolte pour MU

Après la défaite face à Liverpool (0-5) dimanche dernier, Manchester United a eu une bonne réaction sur la pelouse de Tottenham (3-0) ce samedi dans le cadre de la 10<sup>e</sup> journée de Premier League. Après ses propos, Ronaldo (39e) a assumé avec une belle volée pour ouvrir le score sur un centre magnifique de Fernandes, puis une passe décisive pour Cavani (64e), auteur d'un joli piqué. En fin de partie, Rashford (87e) a enfoncé le clou. Au classement, MU profite de ce succès pour grimper provisoirement au 5<sup>e</sup> rang, alors que Tottenham occupe la 8<sup>e</sup> position.

## Christian Eriksen vers la sortie ?

Christian Eriksen pourrait quitter l'Inter Milan dans un avenir proche. Inter Milan : Christian Eriksen vers la sortie ?

Toujours lié à l'Inter Milan, Christian Eriksen n'a toujours pas rejoué quelques mois après son arrêt cardiaque durant l'Euro avec la sélection danoise. D'ailleurs, l'intéressé pourrait ne plus porter le maillot Nerazzurri tout court, comme l'a indiqué le club italien dans un communiqué ce vendredi.

« En référence aux droits d'enregistrement d'Eriksen, il convient de noter qu'à la suite d'une grave blessure survenue lors du championnat d'Europe en juin 2021, le joueur a été temporairement interdit par l'autorité médicale italienne de pratiquer sportive pour la saison en cours. Bien que les conditions actuelles du joueur ne répondent pas aux exigences de l'obtention d'une aptitude sportive en Italie, la même chose pourrait plutôt être obtenue dans d'autres pays où le joueur pourrait reprendre une activité compétitive. » Francesco Braconaro, médecin qui siège au comité médical de la Fédération italienne de football, avait déjà annoncé cette issue en aout dernier.



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

# DK NEWS

Edité par la SARL DK NEWS

Directeur général, responsable de la publication **Abdelmadjid CHERBAL**

Directeur de la rédaction

**A. CHERBAL**

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00»  
 FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

**PUBLICITE :** S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00  
 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

## DÉCÈS DE L'ANCIEN PRÉSIDENT SUD-CORÉEN ROH TAE-WOO Boughali signe le registre de condoléances

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali a signé, samedi à l'ambassade de Corée du Sud en Algérie, au nom du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le registre de condoléances suite au décès de l'ancien président sud-coréen Roh Tae-woo qui s'est éteint à l'âge de 88 ans.

"Je présente, en cette douloureuse circonstance, au nom du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, de l'Algérie, peuple et Gouvernement, et en mon nom, mes plus sincères sentiments de compassion et d'empathie à la République de Corée, pays ami, direction, gouvernement et peuple", a écrit M. Boughali sur le registre de condoléances.

Je ne puis, a-t-il encore indiqué, "que me résigner à la mémoire du défunt qui a voué sa vie au service du peuple



coréen ami, eu le mérite d'instaurer la démocratie en Corée et de renforcer son décollage économique", indiquant que l'ancien président avait déployé des

efforts pour tisser des liens d'amitié avec l'Algérie.

Rappelant que les deux pays avaient signé sous la présidence du défunt l'accord sur l'éta-

blissement des relations diplomatiques en janvier 1990, M. Boughali a écrit que "la disparition de cette brave personnalité est une perte pour la République de Corée, mais également pour tous ceux qui partagent les principes et idéaux pour lesquels a combattu le défunt". "Nous sommes déterminés à raffermir les liens bilatéraux, notamment dans le domaine parlementaire afin de réaliser davantage d'épanouissement et d'essor", a conclu le président de l'APN.

## ALGÉRIE-FRANCE

### Ce n'est pas à la France de juger les dirigeants de l'Algérie (ancien président français)

L'ancien président français, François Hollande, a indiqué qu'il n'était pas à la France de "juger" les dirigeants de l'Algérie, soulignant que les rapports entre les deux pays étaient "extrêmement délicats" compte tenu du passé colonial.

"Les rapports entre la France et l'Algérie, compte tenu de ce qui s'est produit, une guerre, sont des rapports extrêmement délicats. Cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas se dire un certain nombre de vérités, les uns et les autres (...) Il

ne faut pas avoir de mots qui puissent blesser. Ce n'est pas à nous de juger les dirigeants de l'Algérie", a indiqué M. Hollande à la chaîne "TV5MONDE Info". Evoquant une "bonne intention d'aller vers des travaux communs pour aller jusqu'au fond des sujets" de la part des présidents des deux pays, M. Hollande a affirmé qu'"il n'y a pas de tabous ou d'interdits pour se prononcer sur les affaires algériennes, mais il y a une forme de délicatesse dans les expressions à avoir".

M. Hollande était le premier chef d'Etat français à reconnaître en 2012 les massacres d'Algériens du 17 octobre 1961 à Paris, en rendant hommage à la mémoire des victimes d'"une sanglante répression". "Le 17 octobre 1961, des Algériens qui manifestaient pour le droit à l'indépendance ont été tués lors d'une sanglante répression. La République reconnaît avec lucidité ces faits", avait-il déclaré dans un communiqué diffusé par l'Elysée.

## TRANSPORT AÉRIEN

### Air Algérie ouvre de nouvelles lignes domestiques desservant le Sud du pays

La compagnie nationale de transport aérien, Air Algérie, a annoncé dimanche l'ouverture de nouvelles lignes qui desservent le Sud du pays, afin de répondre à la demande exprimée par les citoyens et les opérateurs économiques. A ce titre, Air Algérie lancera le 2 novembre prochain la ligne El Oued-Ilizi-El Oued, avec des vols programmés les mardis, une fois toutes les deux semaines, a indiqué à l'APS le porte-parole de la compagnie, Amine Andaloussi.

Air Algérie mettra également en service le 9 novembre, la desserte El Oued-Djanet-El Oued qui sera assurée les mardis, une fois toutes les deux semaines, a-t-il ajouté. Outre la création de nouvelles lignes, la compagnie nationale va renforcer ses vols sur des lignes existantes, et ce, à partir du 2 novembre. Il s'agit en particulier de la ligne Alger-Tébessa-Alger (tous les samedis et mardis) et la ligne Ghardaïa-Tamanrasset-Ghardaïa (tous les mardis). Air Algérie vient aussi de renforcer les vols sur d'autres destinations, à l'instar de la ligne Alger-El Oued-Alger qui a bénéficié, dernièrement, d'un vol supplémentaire, tous les lundis, ou encore la ligne Alger-Mecheria-Alger avec une desserte hebdomadaire tous les dimanches. A cela

s'ajoute, la desserte Adrar-Bordj Badji Mokhtar-Adrar, tous les jeudis, et la desserte Adrar-Bordj Badji Mokhtar-Tamanrasset, tous les samedis, avec un retour dans le sens inverse Tamanrasset-Bordj Badji Mokhtar-Adrar, tous les dimanches. Le renforcement des lignes d'Air Algérie vise à créer une dynamique dans le Sud du pays, tout en contribuant au désenclavement de certaines régions, a souligné M. Andaloussi.

Ces actions permettront, selon lui, de booster le tourisme à l'intérieur du pays et dans l'extrême Sud, et d'accompagner les investisseurs en leur facilitant l'accès à ces régions afin de leur permettre de juger du potentiel qu'elles offrent.

M. Andaloussi a assuré que les prix appliqués sur ces dessertes sont "étudiés", rappelant que les lignes domestiques bénéficient d'une contribution de l'Etat, ce qui permet de proposer les billets à des prix "accessibles". Le porte-parole d'Air Algérie a rappelé, dans ce cadre, les orientations du président de la République quant à l'ouverture de tous les aéroports fermés dans le but de faciliter le transport des citoyens algériens vers toutes les régions du pays.

## SAHARA OCCIDENTAL

### Minurso: l'Algérie ne soutiendra pas la résolution "partielle" adoptée par le Conseil de sécurité (MAE)

L'Algérie ne soutiendra pas la résolution "partielle" adoptée par le Conseil de sécurité de l'ONU portant renouvellement du mandat de la Minurso, a déclaré dimanche le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, regrettant l'approche "fondamentalement déséquilibrée" consacrée par ce texte qui "manque cruellement de responsabilité et de lucidité".

Suite à l'adoption par le Conseil de sécurité des Nations unies de la Résolution 2602 (2021) portant renouvellement du mandat de la Minurso (Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental), l'Algérie exprime son profond regret quant à

l'approche fondamentalement déséquilibrée consacrée par ce texte qui manque cruellement de responsabilité et de lucidité du fait du forcing malencontreux de certains des membres influents dudit Conseil", lit-on dans une déclaration du ministère.

"L'Algérie, qui exprime sa pleine compréhension des constats et conclusions de la partie sahraouie, ne soutiendra pas cette résolution partielle qui a pour effet de conforter les prétentions exorbitantes de l'Etat occupant (Maroc, ndr) dont elle encourage l'intransigence et les manœuvres visant à entraver et à pervertir le processus de décolonisation du Sahara occidental", poursuit le texte.

"Par principe et par solidarité avec le peuple frère du Sahara occidental, l'Algérie attend du nouvel Envoyé personnel du Secrétaire général qu'il inscrive strictement son mandat dans la mise en œuvre de la Résolution 690 (1991) portant le Plan de Règlement accepté par les deux parties au conflit, le Royaume du Maroc et le Front Polisario, et adopté unanimement par le Conseil de sécurité", a fait savoir le ministère.

Par ailleurs, "l'Algérie escompte que la communauté internationale ne ménagera aucun effort pour amener le Royaume du Maroc et la République arabe sahraouie démocratique (RASD), en leur qualité d'Etats membres de l'Union africaine (UA), à mettre en œuvre la dé-

## FINANCES

### M. Benabderrahmane préside la célébration de la Journée mondiale de l'épargne...

Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, a présidé samedi une journée d'information organisée à l'occasion de la Journée mondiale de l'épargne, célébrée le 31 octobre de chaque année.

Cet événement, organisé par l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (Abef), se déroule au Centre international de conférences (CIC), Abdelatif Rahal, à Alger. Cette année, l'évènement est célébré en Algérie sous le thème : "L'épargne, vecteur de la bancarisation, vers une croissance économique inclusive".

Plusieurs thématiques seront évoquées, au cours de la journée, entres autres : l'évolution de l'épargne en Algérie, ainsi que le rôle et les missions de l'observatoire national de l'épargne. Cette journée d'information se dé-

roule en présence de plusieurs membres du gouvernement notamment les ministres du Commerce, de l'Industrie, du Tourisme et de la Solidarité nationale, les ministres délégués chargés respectivement de la Micro-entreprise et des start-up, le gouverneur de la Banque d'Algérie, le président de l'Abef, ainsi que les directeurs et responsables de plusieurs établissements et institutions publiques (douanes, CNESE). Sont présents, également, les PDG et représentants des Banques, des établissements financiers et des assurances. En marge de l'évènement, une exposition des banques et des établissements financiers, publics et privés, est organisée. Les services et produits financiers proposés par les banques encourageant l'épargne sont mis en avant.

### ... et installe l'Observatoire national de l'épargne

Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, a procédé samedi à l'installation officielle de l'Observatoire national de l'épargne.

L'installation s'est déroulée lors de la journée d'information, organisée au Centre international de conférences (CIC), d'Alger, à l'occasion de la Journée mondiale de l'épargne, célébrée le 31 octobre de chaque année. L'observatoire a été installé par M. Benabderrahmane en présence de plusieurs ministres, du gouverneur de la Banque d'Algérie, du président de l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (Abef), des PDG des banques et des compagnies d'assurances, ainsi que des experts du monde de la finance. Cet observatoire est composé de représentants des banques et des sociétés d'assurances, de l'Office na-

tional des statistiques (ONS), du Conseil national économique et social et environnemental (CNESE), ainsi que des experts du secteur. Dans son discours, le Premier ministre a affirmé que cet organe représente "un outil au service de la communauté bancaire et de tous les acteurs intéressés par l'épargne et ses enjeux économiques". "C'est également une force de proposition concernant l'innovation sur les produits à mettre sur le marché en couvrant les aspects conceptuels, réglementaires et fiscaux", a-t-il poursuivi, en appelant les banques et les institutions financières à développer davantage les produits d'épargne pour attirer la masse monétaire qui circule dans le circuit de l'informel. Le Premier ministre a assuré, par ailleurs, qu'il demeure "très attentif" aux résultats des enquêtes et études établies par l'observatoire.